

Rapport sur les dépenses Emploi, Formation et Orientation professionnelles

Données nationales et régionales 2015



Sommaire

Introduction	5
Notice méthodologique	7
Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en France	13
Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation :	
Auvergne-Rhône-Alpes.....	20
Bourgogne-Franche-Comté	24
Bretagne	28
Centre-Val de Loire	32
Corse.....	36
Grand Est	40
Guadeloupe	44
Guyane	48
Hauts-de-France	52
Île-de-France	56
La Réunion	60
Martinique.....	64
Normandie	68
Nouvelle-Aquitaine.....	72
Occitanie.....	76
Pays de la Loire	80
Provence-Alpes-Côte d'Azur	84
Annexes (dépenses Efp 2015 par région, y compris Mayotte)	89
Acronymes et sigles.....	107
Glossaire	108

Introduction

La loi du 5 mars 2014 a confié au Cnefop la mission de réaliser un rapport annuel sur l'utilisation des ressources affectées à l'emploi, à la formation et à l'orientation professionnelles (Efop) sur la base des bilans et des analyses effectués préalablement par les Comités régionaux emploi, formation et orientation professionnelles (Crefop).

Dans ce cadre, le Cnefop et la Dares ont travaillé à l'élaboration des « Dépenses nationales et régionales pour l'emploi, la formation et l'orientation professionnelles ». Cet exercice s'appuie sur des travaux existants, notamment ceux de la Dares (« dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail » et « dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage »)¹.

Il est toutefois novateur pour deux raisons :

- il réunit les champs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles ;
- il propose une lecture régionale des dépenses et s'appuie sur des échanges avec les acteurs territoriaux, notamment dans le cadre des Crefop.

Ces « Dépenses nationales et régionales Efop » ont pour objectifs :

- de mieux faire connaître les fonds alloués par l'ensemble des financeurs des politiques d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles ;
- de faciliter le pilotage financier des politiques Efop aux niveaux national et régional ;
- de favoriser les échanges sur la consolidation des données et sur les diagnostics ;
- d'effectuer à terme le suivi de l'évolution des engagements.

L'appropriation de ces documents par les Crefop doit permettre aux acteurs concernés et à la gouvernance quadripartite d'alimenter le débat sur les enjeux Efop, de mieux se positionner puis de **développer sur les territoires des stratégies partagées** et cohérentes au bénéfice des publics et des entreprises.

Sur la base d'une nouvelle nomenclature établie par le Cnefop, la Dares a sollicité l'ensemble des opérateurs et financeurs pour retracer les dépenses Efop 2014 et 2015. Ces sommes ont ensuite été affectées aux territoires et soumises à l'analyse des acteurs régionaux. **Les fiches régionales présentées dans ce document intègrent, autant que possible, les retours des Crefop.**

On notera le **caractère itératif du travail engagé**. En effet, les données consolidées et régionalisées² sont issues de nombreuses sources et enquêtes ; elles nécessitent d'être confrontées aux éléments dont disposent les intervenants locaux afin d'améliorer progressivement leur qualité. Cette démarche a vocation à se poursuivre lors des prochains exercices.

La collecte des données 2014 a constitué un exercice à blanc mené dans le but d'affiner la classification, de vérifier la cohérence des sources et d'identifier les difficultés à corriger. De ce fait, **seules les données 2015 sont commentées** et aucune évolution n'est présentée.

La publication se compose d'une partie nationale et de volets régionaux. Une notice méthodologique et des annexes exposant les dépenses agrégées complètent ce document.

¹ Ces travaux sont disponibles sur le site de la Dares : pour les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail, cliquez ici. Pour la dépense nationale pour la formation professionnelle, cliquez ici.

² Dépenses affectées aux territoires, c'est-à-dire dépenses dont les territoires bénéficient, non limitées aux dépenses des régions.

Précautions de lecture

Le compte rendu et l'analyse des dépenses Efop constituent un exercice nouveau qui reste perfectible. Les retours sur ce travail bénéficieront aux exercices suivants. Nous souhaitons attirer l'attention du lecteur sur quelques limites.

Certaines données sont encore manquantes ou incomplètes, notamment dans les dépenses de formation professionnelle initiale sous statut scolaire : celles-ci se limitent pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et en particulier de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité, elles n'incluent pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Les données relatives aux formations sanitaires et sociales restent à ce stade partielles ; leur complétion nécessitera un ajustement de l'enquête auprès des conseils régionaux.

Retracer les dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement est un travail novateur qui a nécessité un fort investissement des opérateurs ; il reste en construction.

Le périmètre n'intègre pas les dépenses directes des ménages et des entreprises (cf. méthodologie ci-après). De plus, les dépenses ont été dans la mesure du possible réparties par dispositif en cherchant à minimiser les dépenses de structure non fléchées (approche en coût complet).

Chaque dépense est liée à un financeur (Opca, Pôle emploi, FPSPP, État, collectivités locales, etc.). L'approche retenue est celle du financeur-décideur (ibid.). Toutefois, compte tenu des nombreux financements croisés et des transactions intermédiaires, l'affectation des dépenses pour ce premier exercice procède encore pour partie de financements finaux. Le Cnefop et la Dares œuvrent à l'élaboration de données plus précises afin d'assurer un suivi plus systématique de ces flux.

Ce travail est le fruit d'une collaboration régulière avec les Crefop qui ont transmis leurs analyses et leurs remarques. Il convient néanmoins de préciser que le rapport lui-même n'a pas été soumis à leur validation.

En ce qui concerne les volets régionaux, il importe de signaler des précautions supplémentaires.

Les différents indicateurs sont calculés en l'état des données et des travaux en cours. En leur qualité de moyenne, ils ne peuvent refléter les éventuelles disparités au sein d'une même région. Par ailleurs, certaines données contextuelles comme celles issues du recensement ne sont pas encore disponibles pour 2015.

L'exercice des dépenses Efop 2015 a montré des carences dans le renseignement de l'enquête annuelle de la Dares auprès des conseils régionaux. Certaines corrections ont déjà pu être apportées ; cette source est vouée à se stabiliser lors des prochains exercices.

Il convient de ne pas confondre les différents indicateurs utilisés pour caractériser le chômage : le taux de chômage au sens du recensement, celui au sens du BIT (enquête Emploi), les effectifs de DEFM (données administratives de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi) et le taux de chômage localisé (calculé par l'Insee à partir de l'enquête Emploi et des DEFM).

Concernant les régions d'outre-mer, les données sont plus parcellaires et parfois plus difficiles à régionaliser ; aussi, une prudence accrue est-elle nécessaire dans leur interprétation. Enfin, dans le cas de Mayotte, les données insuffisamment représentatives n'ont pas permis d'élaborer un volet spécifique.

Notice méthodologique

Dans la mesure où il retrace et analyse l'ensemble des dépenses nationales et régionales en faveur de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles, cet exercice est novateur. Il s'appuie toutefois sur des travaux préexistants.

Différents travaux existants

Afin d'élaborer les dépenses Efop, le Cnefop et la Dares se sont référés à différentes sources et publications existantes.

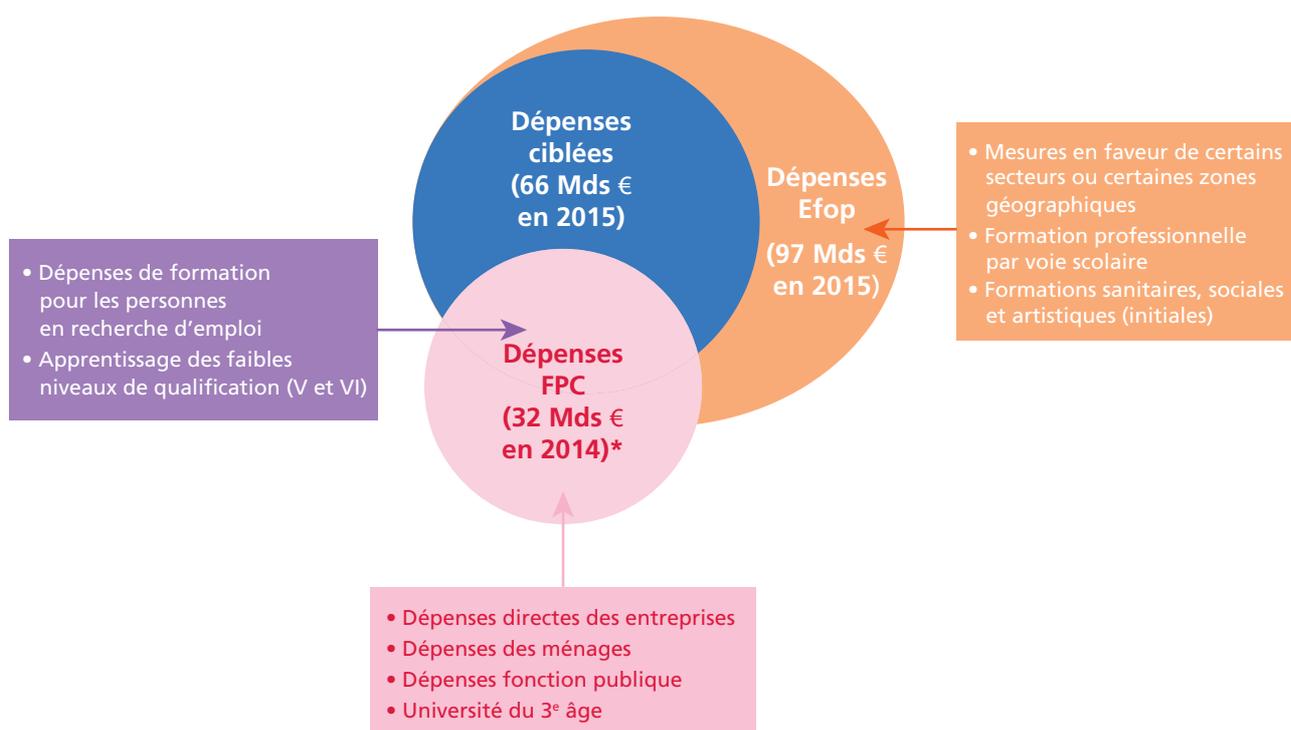
Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail sont publiées chaque année par la Dares et présentent un suivi des dépenses « ciblées » et des dépenses « générales » pour l'emploi.

Les dépenses ciblées couvrent les mesures à destination des chômeurs inscrits auprès des services publics de l'emploi et des personnes rencontrant des difficultés à accéder au marché du travail ou à s'y maintenir.

Le suivi des dépenses ciblées permet également d'alimenter la base de données « Politiques du marché du travail » (PMT), que la Dares transmet chaque année à Eurostat.

Les dépenses générales en faveur de l'emploi ne s'adressent pas spécifiquement à des personnes en difficulté sur le marché du travail. Il s'agit généralement de transferts aux entreprises visant à réduire le coût du travail pour certaines catégories de salariés dans certains territoires ou secteurs et, plus rarement, de revenus de soutien aux personnes en emploi.

La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage est également une publication annuelle de la Dares. Elle présente un suivi par type de dépense (les dépenses de fonctionnement ou frais de formation, la rémunération des stagiaires et les frais d'investissement) et par type de bénéficiaire (jeunes, personnes en recherche d'emploi et les publics en difficulté d'insertion ou actifs occupés).



* Les dépenses directes des entreprises de 10 salariés et plus ne sont pas disponibles pour 2015. En 2014, elles représentaient 6,3 Mds € (source enquête 24-83).

Champ d'application

Le champ d'application des dépenses Etop couvre l'ensemble des interventions publiques au sens large sur le marché du travail, c'est-à-dire qu'il englobe les actions financées par l'État, les collectivités locales, les administrations de sécurité sociale ainsi que les dépenses des entreprises lorsqu'elles sont intermédiées (dépenses effectuées via les organismes paritaires collecteurs agréés et le fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels).

Sont exclues les dépenses directes des entreprises, les dépenses des ménages et les dépenses de la fonction publique en matière de formation professionnelle continue. Les mesures générales d'exonération (CICE, pacte de responsabilité, heures supplémentaires, allègements généraux sur les bas salaires) ne sont pas retenues dans le périmètre.

Classification des interventions

Les politiques d'emploi comportent deux volets. D'une part, les emplois aidés marchands et non marchands, en majorité constitués par les contrats aidés (emplois d'avenir, CUI-CAE, IAE) ; le sous-ensemble « autres emplois aidés » comprend des dispositifs plus spécifiques (prime d'intéressement, service civique, aides directes à l'embauche).

D'autre part, elles incluent les mesures ciblées en faveur de territoires (exonérations zonées, concernant particulièrement les régions d'outre-mer) ou de domaines d'activité (mesures sectorielles, majoritairement axées sur les services à la personne).

L'indemnisation chômage contient l'ensemble des allocations, rémunérations et incitations à la reprise d'un emploi (prime pour l'emploi et RSA activité, fusionnés au sein de la prime d'activité à partir de 2016). Elle inclut également les transferts issus du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) au titre des cotisations retraite base et complémentaire des chômeurs inscrits (pour plus de 11 milliards d'euros).

L'accueil, information, orientation et accompagnement (AIOA) se composent pour l'essentiel des dépenses d'information tout public, d'accueil et d'accompagnement. Cette catégorie bénéficie de l'essor du conseil en évolution professionnelle (CEP) ; son niveau 1 est assimilé à de l'accueil et de l'information, ses niveaux 2 et 3 sont considérés comme de l'accompagnement renforcé. La modalité « suivi » correspond au mode d'accompagnement le moins intense réalisé par Pôle emploi. Les dépenses des missions locales sont présentées séparément. On entend par « aides à l'insertion » les aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.).

L'aide au recrutement des entreprises intègre les actions de Pôle emploi, de l'Apec et des missions locales visant à assister les entreprises dans leurs recrutements (prospection, traitement des offres, conseils, aides au recrutement, etc.).

La formation professionnelle initiale comprend les dépenses en faveur des formations professionnelles du secondaire (filières professionnelles des lycées) et du supérieur (DUT, BTS, licence pro) ainsi que des formations sanitaires, sociales et artistiques. Cette partie inclut notamment la rémunération des personnels, le financement des plateaux techniques, etc. L'apprentissage est traité à part dans la catégorie alternance.

La catégorie formation professionnelle initiale se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans les comptes de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

La formation professionnelle continue comporte les dépenses de formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi, des jeunes en insertion professionnelle et des actifs occupés ; pour l'essentiel, il s'agit des dépenses pédagogiques et de la rémunération des stagiaires. Les contrats de professionnalisation sont traités à part dans la catégorie alternance.

Pour les **personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle**, ces dépenses se répartissent en trois catégories : les formations certifiantes et pré-certifiantes, les formations professionnalisantes (formations non certifiantes et actions de formation préalables au recrutement) et les formations d'insertion sociale et professionnelle (formations de remobilisation, remise à niveau, etc.).

Pour les **actifs occupés**, les dépenses se divisent en quatre groupes : les formations financées par le CIF ou le CPF, la période de professionnalisation, le plan de formation et les autres actions menées par les régions (Engagement de développement de l'emploi et des compétences (Edec), savoirs de base, illettrisme). On notera que pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'exercice.

L'**alternance** contient les dépenses liées aux dispositifs de formation en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation).

Les dépenses non ventilées ou de structure : ce dernier poste est constitué des dépenses qui n'ont pas pu être ventilées ou qui n'ont pas vocation à l'être. Il comprend également des dépenses qui ne peuvent pas être affectées à un dispositif particulier ; par défaut, celles-ci sont donc directement rattachées à une structure.

Classification des interventions	
1	Les politiques d'emploi
11	Emplois aidés marchands
12	Emplois aidés non marchands
13	Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques
2	L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi
3	L'accueil, information, orientation, accompagnement
31	Dépenses d'information «tout public»
32	Dépenses d'accueil
33	Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)
34	Dépenses autres accompagnements (dont suivi)
35	Allocations et rémunérations
36	Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)
4	L'aide au recrutement des entreprises
41	Prospection, traitement et recueil d'offres, conseil en recrutement
42	Aide au recrutement des entreprises
43	Missions locales
5	La formation professionnelle initiale
51	Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)
52	Apprentissage
53	Formations sanitaires et sociales
54	Formations artistiques
6	La formation professionnelle continue
61	Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle
62	Pour les actifs occupés
63	Dépenses d'investissement et de qualité
8	Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositif
81	Dépenses non ventilables selon la nomenclature
82	Dépenses de structure non ventilables par dispositif

Sources

Les sources mobilisées sont multiples. Elles portent sur les dépenses ou servent à les ventiler par région. Les sources présentées ci-après ne sont pas exhaustives mais permettent d'apprécier l'ampleur du réseau de contributeurs sollicités pour cette production.

Une partie des données utilisées provient de documents financiers et comptables. On retrouve dans cette catégorie les comptes détaillés des différents opérateurs, comme la comptabilité analytique de Pôle emploi ou de l'Apec. A défaut d'une source plus précise, les rapports d'activité et financiers peuvent aussi être exploités.

Les budgets de l'État constituent des références importantes, plus particulièrement les programmes 102 (accès et retour à l'emploi), 103 (accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi), 163 (jeunesse et vie associative) et 157 (handicap et dépendance) ou le compte de l'Éducation.

On a également eu recours aux données de l'ASP (allocations), de l'Acoss et de la MSA (exonérations de charges sociales).

Les dépenses des Opcv sont reprises des états statistiques et financiers (ESF) que retraite le FPSPP pour la répartition par région.

Les travaux mobilisent par ailleurs des enquêtes comme l'Enquête apprentissage menée par le Cnefop auprès des conseils régionaux ou l'enquête de la Dares sur les dépenses des régions.

Ces sources sont complétées par l'utilisation de données statistiques telles que l'annuaire statistique de la DGFiP, les données de Pôle emploi, des missions locales, de l'Insee ou de la Dares (notamment, dans ce dernier cas, par le biais des systèmes d'information sur l'alternance et sur le CPF).

Méthodes comptables

Les dépenses sont de préférence basées sur le droit constaté. La méthode du droit constaté comptabilise une transaction lorsqu'intervient l'activité (ou la décision) qui va générer les recettes ou les dépenses, et ne tient pas compte du moment auquel surviennent les encaissements ou les décaissements. A titre d'exemple, un crédit d'impôts versé en 2016 au titre d'un revenu perçu en 2015 sera comptabilisé en 2015.

Dans la mesure du possible, les dépenses sont rapportées à l'organisme qui décide de leur affectation et non à celui qui les finance in fine (**financeur-décideur**). Par exemple, le milliard d'euros investi par l'État pour le plan 500 000 formations lui sera attribué (et non aux régions et à Pôle emploi). Ce point est crucial pour une bonne lecture des données et pour leur appropriation par les différents acteurs mobilisés.

La plupart des opérateurs ont adopté une **approche en coût complet**. Cette méthode comptable attribue à la dépense en faveur d'une mesure donnée l'ensemble des coûts qui lui sont associés, y compris les frais de fonctionnement et de structure.

Principales méthodes de régionalisation

Les dépenses dites régionalisées sont les dépenses affectées aux territoires ; elles intègrent l'ensemble des transactions qui leur bénéficient au-delà des seules dépenses des conseils régionaux.

Le plus souvent, les données des différents opérateurs sont déjà transmises par région.

Si ce n'est pas le cas, plusieurs méthodes permettent de ventiler le montant dépensé au niveau national entre les différentes régions.

La méthode la plus fréquente consiste à utiliser les effectifs régionaux de bénéficiaires d'une mesure pour construire une clé de répartition afin de répartir la dépense nationale. Par exemple, les effectifs régionaux de bénéficiaires de CUI-CAE ont été utilisés pour répartir les exonérations de cotisations sociales associées à ces contrats.

Pour distribuer les dépenses des missions locales entre les fonctions d'accueil et d'information, d'accompagnement et d'aide au recrutement des entreprises, l'activité des conseillers par métier a été extraite du système d'information des missions locales pour définir le poids de chaque fonction par financeur et par région.

Temporalité

L'ambition est de produire chaque année un rapport en deux parties : un volet sur les dépenses nationales et un volet sur les dépenses régionales, qui intégrera notamment les éléments d'analyse élaborés par les Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop).

Certaines sources relatives à une année ne sont disponibles qu'à la fin de l'année suivante, à l'image des dépenses des régions issues de l'enquête Dares auprès des conseils régionaux. Les dépenses Efop d'une année donnée ne pourront donc être collectées avant la fin de l'année qui suit. Le temps de l'analyse, de l'échange et de la synthèse nécessitera *a minima* un semestre supplémentaire.

Remarques complémentaires sur la présentation des chiffres au sein des fiches

A l'échelle nationale, l'indemnisation des demandeurs d'emploi représente environ la moitié du total des dépenses Efop. Dans la mesure où ces sommes ne constituent pas un enjeu décisionnel pour les acteurs régionaux (indemnités fixées de façon nationale), on les exclut de la présentation d'un certain nombre de chiffres et graphiques associés afin de mieux refléter les choix d'investissement des financeurs.

D'autre part, dans le cas des départements et régions d'outre-mer, les exonérations en faveur des territoires sont exclues du calcul des poids relatifs des grandes catégories de dépenses. Cette convention répond à un souci de comparabilité : en effet, ces mesures zonées sont très importantes dans les Drom (60,3 % des fonds consacrés aux politiques d'emploi, contre 9,2 % sur l'ensemble du territoire).

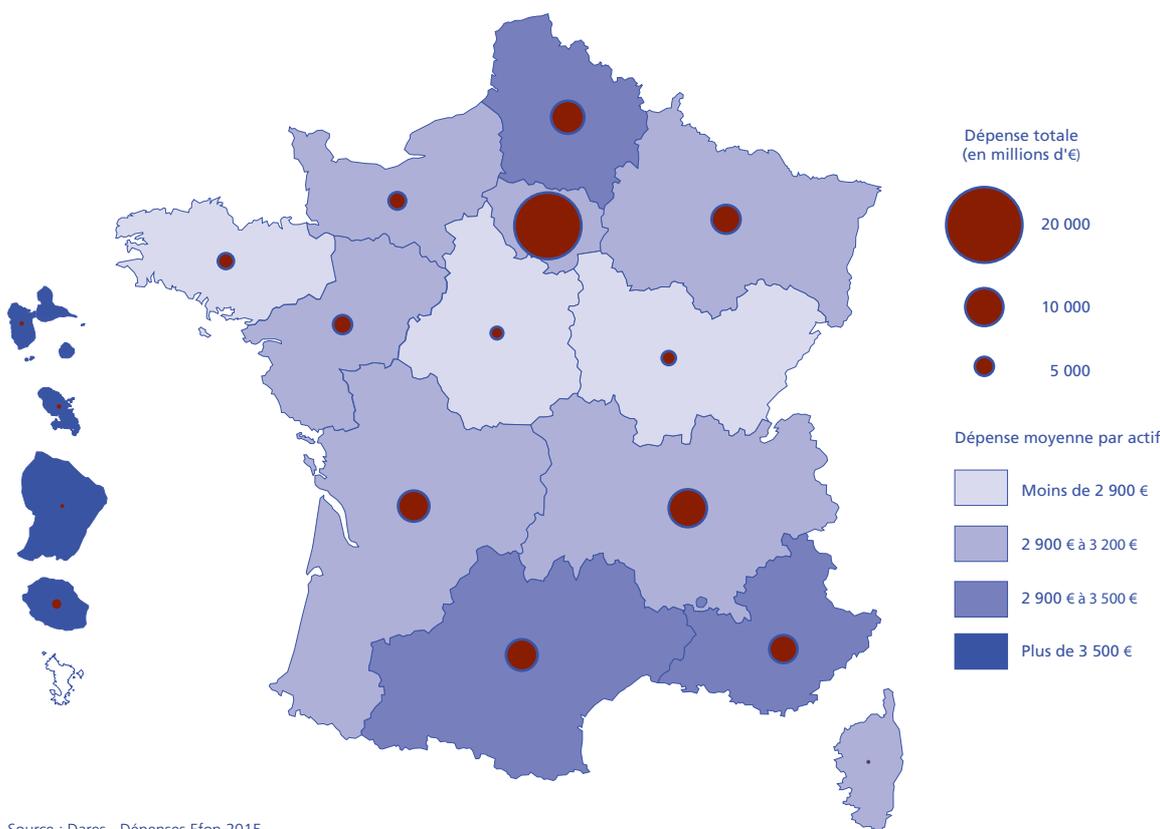
Par conséquent, leur prise en compte génère mécaniquement des écarts par rapport au niveau national, sans que ces derniers ne fassent nécessairement sens au regard des dépenses engagées sur les autres types de dispositifs. Ainsi, un commentaire des chiffres hors exonérations territoriales permet une lecture plus pertinente. Enfin, les dépenses de formation continue sont présentées dans leur ensemble (allocations et rémunérations incluses) dans les graphiques de répartition générale des dépenses. Toutefois, dans les rubriques qui les abordent plus en détail, nous avons souhaité nous concentrer sur la structure des seuls coûts pédagogiques, plus significatifs en termes de politiques régionales.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en France

En 2015, les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) en France s'élèvent à près de 97 milliards d'euros, soit 4,5 % du PIB¹. L'indemnisation des demandeurs d'emploi en constitue le poste le plus important (49,7 %). Hors indemnisation chômage, les politiques d'emploi représentent 33,3 % des dépenses. Elles sont suivies de la formation professionnelle initiale (hors apprentissage) avec 21,8 %² puis de l'alternance (13,2 %). La formation continue des personnes en recherche d'emploi occupe 10,9 % des dépenses hors indemnisation chômage, tandis que celle des actifs occupés s'élève à 8,1 %³.

C'est pour l'Île-de-France, région la plus peuplée avec 12 millions d'habitants, que les dépenses Efop sont les plus élevées en 2015 (18,5 % de l'ensemble des dépenses régionalisées). C'est dans les Drom que la dépense par actif est la plus importante ; elle représente près du double de la moyenne métropolitaine. Rapportée aux PIB régionaux, la part de la dépense Efop varie généralement peu entre les régions. On constate toutefois deux exceptions : l'Île-de-France pour laquelle cette proportion est sensiblement moindre ; les Drom, où elle est beaucoup plus élevée.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles en 2015



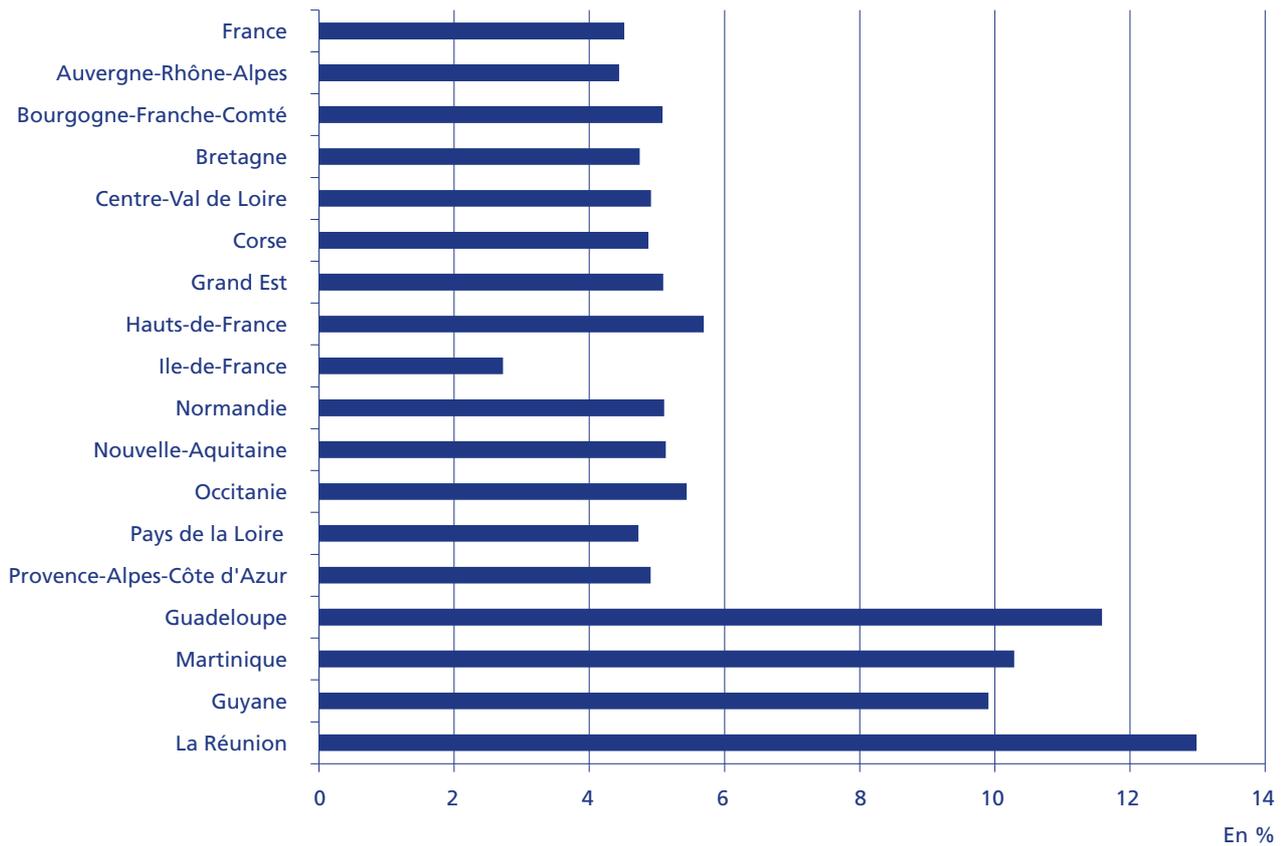
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

¹ Lors de la rédaction de ce document, les PIB régionaux définitifs n'étaient pas disponibles pour l'année 2015 ; dans un souci de cohérence, on utilise donc les PIB 2014 dans l'ensemble de la publication.

² La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

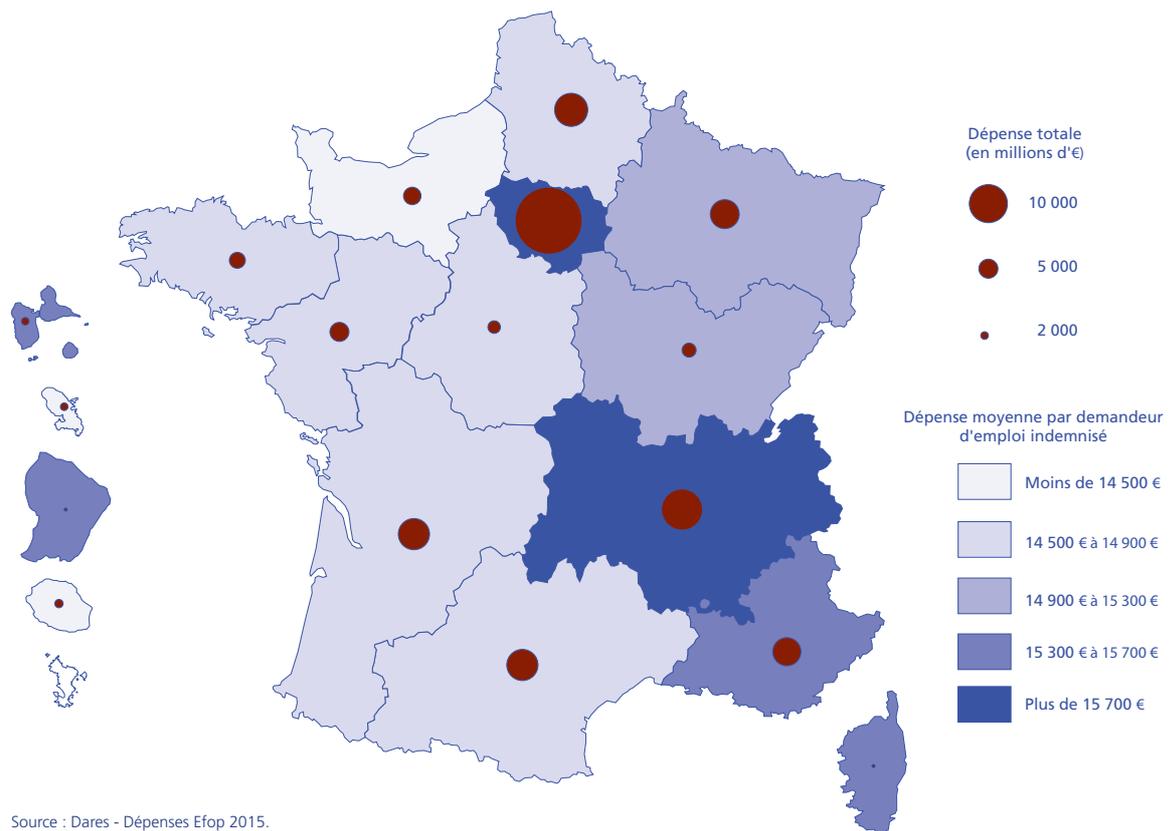
³ Le champ de cet ouvrage se limite aux dépenses de formation continue intermédiaires. Elle ne prend donc pas en compte les dépenses directes des entreprises mais uniquement celles qui sont financées par les Organismes paritaires collecteurs agréés (Opca), l'État et les conseils régionaux.

Dépenses Efop en part de PIB



Sources : Insee – PIB 2014, Dares – Dépenses Efop 2015.

Indemnisation des demandeurs d'emploi en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Dépenses agrégées

	Dépense régionalisée		Dépense non régionalisée	Ensemble
	Montant	Part dans l'ensemble		
Total	95 506 694	98,8 %	1 158 538	96 665 232
Emplois aidés	7 601 185	99,2 %	64 000	7 665 185
<i>Emplois aidés marchands</i>	2 614 391	100,0 %	0	2 614 391
<i>Emplois aidés non marchands</i>	4 986 794	98,7 %	64 000	5 050 794
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	98,7 %	114 087	8 493 508
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	1 494 000	100,0 %	0	1 494 000
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	6 781 966	98,3 %	114 087	6 896 053
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	103 455	100,0 %	0	103 455
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	99,7 %	156 101	48 081 786
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	99,1 %	40 993	4 810 980
<i>Dépenses d'information "tout public"</i>	116 281	84,3 %	21 652	137 933
<i>Dépenses d'accueil</i>	785 068	100,0 %	0	785 068
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	2 208 469	100,0 %	0	2 208 469
<i>Dépenses autres accompagnements (dont suivi)</i>	1 506 135	98,7 %	19 341	1 525 475
<i>Allocations et rémunérations</i>	99 438	100,0 %	0	99 438
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	54 596	100,0 %	0	54 596
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	100,0 %	0	653 927
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositif	54 986	7,6 %	670 526	725 511
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	54 986	40,8 %	79 635	134 621
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	0	0,0 %	590 891	590 891
Formation professionnelle initiale	15 911 771	100,0 %	1 414	15 913 184
<i>Formation professionnelle par voie "scolaire" publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	9 499 598	100,0 %	0	9 499 598
<i>Apprentissage</i>	5 337 206	100,0 %	1 414	5 338 620
<i>Formations sanitaires, sociales et artistiques</i>	1 066 863	100,0 %	0	1 066 863
Formation professionnelle continue	10 209 734	98,9 %	111 417	10 321 151
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	6 228 518	98,2 %	111 417	6 339 935
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	2 567 673	99,9 %	2 000	2 569 673
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	368 310	100,0 %	0	368 310
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	392 743	100,0 %	0	392 743
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	81 819	100,0 %	0	81 819
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	2 817 973	96,3 %	109 417	2 927 390
<i>Pour les actifs occupés</i>	3 935 196	100,0 %	0	3 935 196
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	3 495 456	100,0 %	0	3 495 456
<i>* Dépenses de rémunération</i>	439 740	100,0 %	0	439 740
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	46 020	100,0 %	0	46 020

Source : traitement Dares.

Pour ces derniers, l'explication est double : les départements et régions d'outre-mer – compte tenu de leur situation économique moins favorable – bénéficient de politiques d'interventions particulièrement développées, notamment en matière de formation et d'insertion. Par ailleurs, ils disposent d'un régime d'exonération spécifique : les exonérations zonées représentent ainsi 60,3 % de la catégorie « Politiques d'emploi », contre 9,2 % sur l'ensemble du territoire.

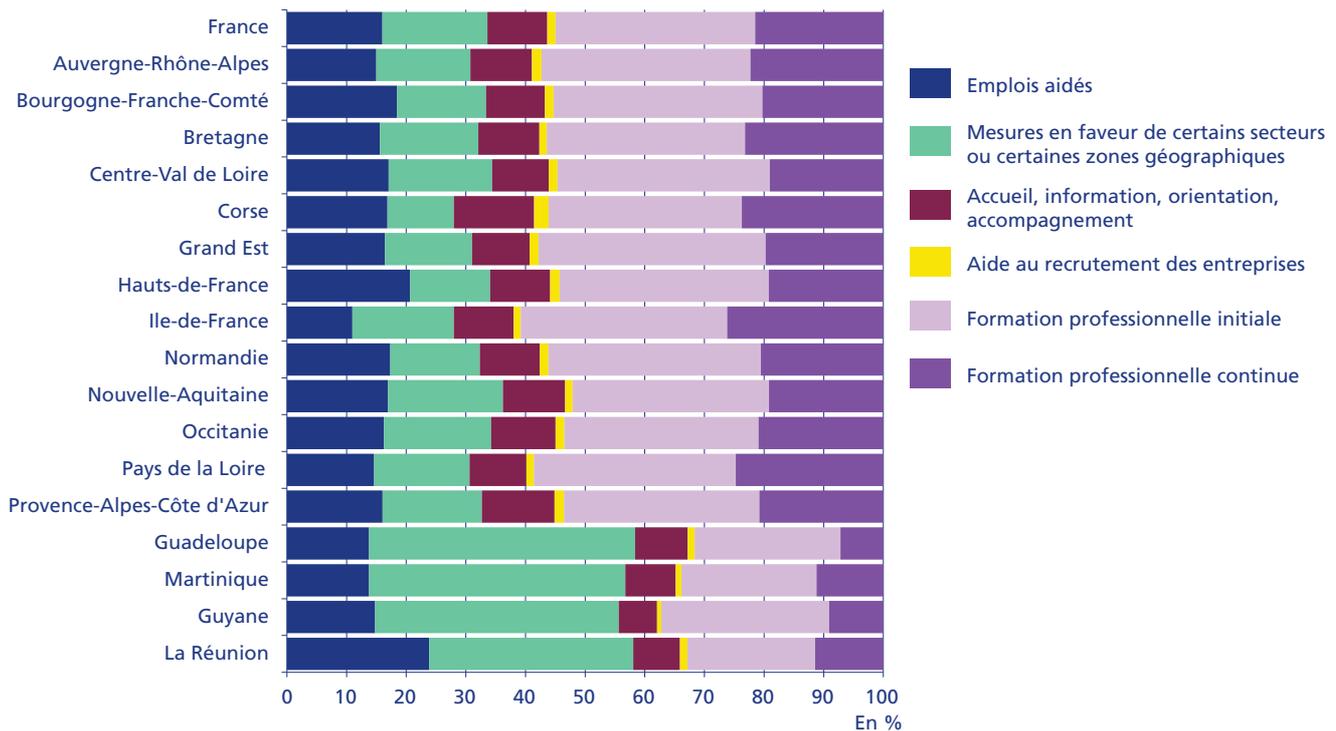
L'indemnisation des demandeurs d'emploi occupe une part importante des dépenses (49,7 %). L'indemnisation chômage se compose à 74,5 % de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE). L'allocation spécifique de solidarité (ASS) en occupe 9,0 %. La part relative ARE/allocations de solidarité varie en fonction de la structure du chômage, notamment de la part de demandeurs d'emploi de longue durée : en Île-de-France, l'ARE représente 79,4 % des dépenses de la catégorie, tandis qu'en Martinique elle n'en constitue que 57,0 %.

Les principaux déterminants de l'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé sont le niveau de qualification, qui est corrélé au salaire et donc au calcul des droits, ainsi que la part de demandeurs d'emploi de longue durée. C'est finalement pour les régions les plus diplômées, à fort revenu moyen, que l'indemnisation par tête est la plus importante (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes).

Les variations régionales les plus prononcées ont trait aux politiques d'emploi, en raison des exonérations zonées qui concernent en premier lieu les Drom : la répartition de leurs dépenses s'en retrouve donc affectée, sans que cela implique nécessairement un investissement plus faible sur les autres types de dispositifs.

La part relative des contrats aidés dans les dépenses liées aux politiques d'emploi est maximale dans la région des Hauts-de-France, ce qui est cohérent avec son taux de chômage (16,9 % selon le recensement, soit le taux le plus élevé de la métropole) et avec la proportion de demandeurs d'emploi de longue durée dans la population active. Abstraction faite des mesures zonées, les Drom recourent également beaucoup aux emplois aidés.

Répartition des dépenses Efop (hors indemnisation chômage) par région



Source : Dares – Dépenses Efop 2015.

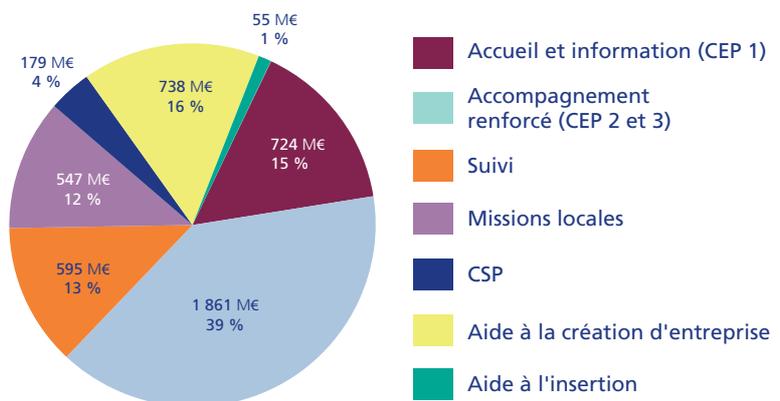
À l'exception des Drom, la formation professionnelle initiale occupe une part prépondérante des dépenses hors indemnisation chômage (34,5 % en métropole). Lorsque l'on considère la répartition hors mesures zonées, c'est également le cas dans les Drom, dont la population est particulièrement jeune.

La formation continue est particulièrement présente en Île-de-France, en raison du plus haut niveau de qualification des actifs mais aussi des effets de siège et de la concentration des organismes de formation.

À l'échelle nationale, l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement (AIOA) regroupent 9,9 % des dépenses hors indemnisation chômage. Cette proportion est relativement similaire d'une région à l'autre.

Le plus gros poste de dépenses est l'accompagnement renforcé (39,6 % de la catégorie) ; cette part est souvent un peu plus élevée dans les régions comptant un plus grand nombre d'actifs éloignés de l'emploi. On observe des écarts importants en ce qui concerne l'aide à la reprise et à la création d'entreprise : elle équivaut à 2,9 % des dépenses d'AIOA en Martinique, contre 19,5 % en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement par type de dispositif en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Les politiques d'emploi représentent 33,3 % des dépenses hors indemnisation chômage.

Hors mesures sectorielles et zonées, les fonds alloués aux contrats aidés (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) constituent la majorité des dépenses des politiques d'emploi dans toutes les régions (60,3 % sur l'ensemble du territoire). Ils sont concentrés dans le secteur non marchand (88,9 % des dépenses totales en contrats aidés). En 2015, leur importance dans la catégorie est en partie le fruit de la montée en charge des emplois d'avenir (près d'1,8 Md€ au total cette année-là) et reflète souvent le poids des actifs éloignés de l'emploi ; ils sont notamment prédominants dans les Drom.

Les mesures en faveur des personnes handicapées (hors dispositifs de formation) constituent 21,2 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées. Cette proportion est cependant plus faible dans les Drom.

Les mesures zonées concernent en premier lieu les Drom, où elles représentent 60,3 % des dépenses en faveur des politiques d'emploi. Les mesures sectorielles, majoritairement axées sur les services à la personne, en captent 43,3 % ; elles sont particulièrement élevées en Île-de-France (59,0 %), contrairement aux Drom où elles sont plus effacées (7,0 % hors Mayotte).

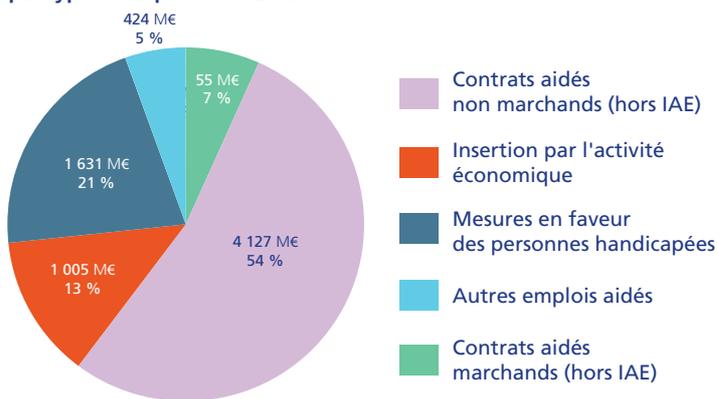
Les dépenses intermédiées de formation continue des actifs occupés pèsent pour 8,1 % des dépenses hors indemnisation chômage. Principalement financées par les fonds à gestion paritaire (hors Unédic), les dépenses pédagogiques varient peu en structure d'une région à l'autre ; le plan de formation y occupe une place prédominante. On note également la montée en puissance rapide du compte personnel de formation, qui, dès son instauration en 2015, s'élève à près de 47 M€ pour les actifs occupés du secteur privé.

La formation continue des personnes en recherche d'emploi mobilise 10,9 % des dépenses hors indemnisation des demandeurs d'emploi, dont 55,4 % pour les allocations et rémunérations. Les dépenses pédagogiques sont sujettes à des écarts de structure notables, dans la mesure où, notamment, elles reflètent les priorités des régions, qui coordonnent non seulement la politique régionale de formation mais financent également plus de 60 % des dépenses pédagogiques.

Les formations certifiantes et pré-certifiantes occupent la plus grande part des dépenses pédagogiques de formation des personnes en recherche d'emploi (64,2 %). En métropole, c'est dans les Hauts-de-France que la proportion des dépenses pédagogiques consacrée à l'insertion sociale et professionnelle est la plus élevée (25,7 %).

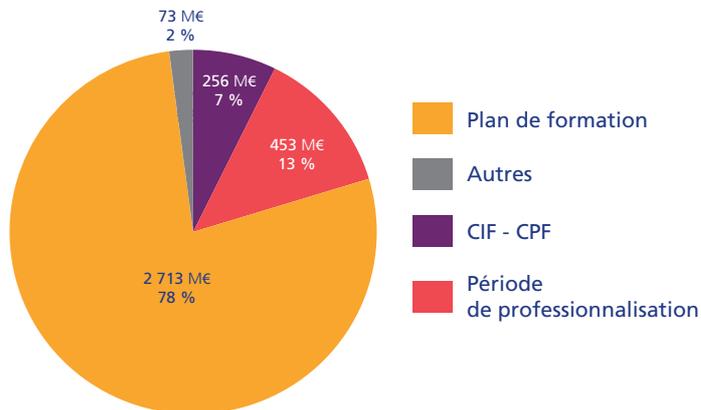
Les sommes dédiées à l'alternance s'élèvent à 13,2 % des dépenses hors indemnisation

Dépenses en faveur des politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées) par type de dispositif en 2015



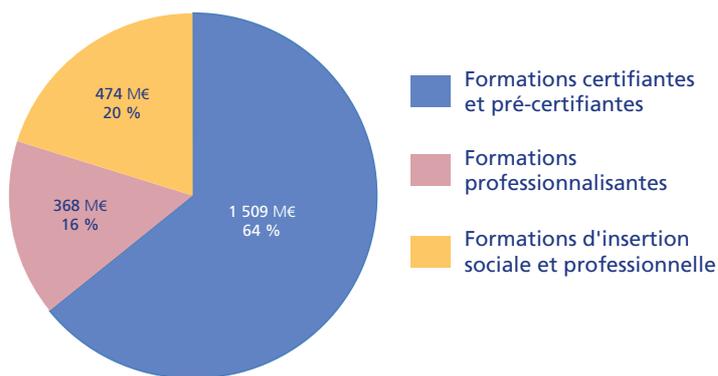
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Dépenses pédagogiques en faveur de la formation continue des actifs occupés par type de dispositif en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Dépenses pédagogiques en faveur de la formation continue des personnes en recherche d'emploi par type de dispositif en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

chômage. L'apprentissage en mobilise la plus grande part (83,4 % en France) ; c'est le cas dans toutes les régions. Les subventions de fonctionnement et d'investissement aux centres de formation d'apprentis (CFA) y sont majoritaires. Les aides aux apprentis et aux entreprises, partiellement attribuées par les régions, fluctuent légèrement.

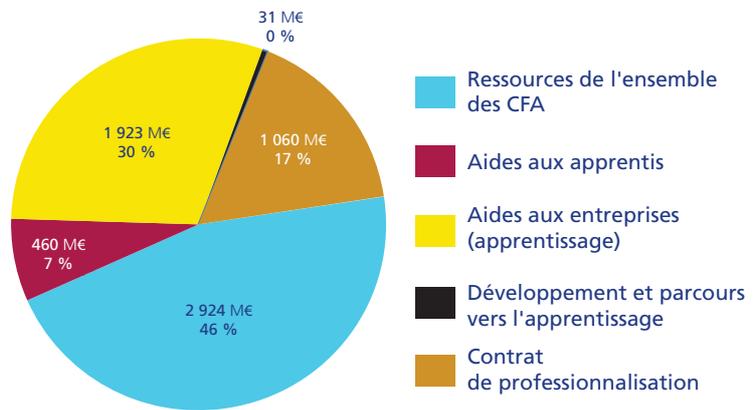
On observe des écarts en ce qui concerne la proportion du budget de l'alternance allouée au contrat de professionnalisation : elle est de 21,3 % en Île-de-France, contre 8,0 % en Corse. Les taux de recours sont en effet très variables selon les régions ; néanmoins, la dépense par bénéficiaire est également variable (3 033 € en Guyane contre 7 260 € pour les Pays de la Loire). Elle est globalement plus faible pour les Drom.

L'aide au recrutement des entreprises, majoritairement financée par Pôle emploi, constitue 1,3 % des dépenses hors indemnisation chômage. Cette proportion est relativement stable d'une région à l'autre. Elle est néanmoins plus élevée en Corse (2,4 %).

L'État est le plus important financeur des dépenses Etop intermédiaires (46,6 % du total). En particulier, il est prépondérant dans les politiques d'emploi (96,1 % des montants consacrés aux emplois aidés, ainsi que l'ensemble des exonérations sectorielles et zonées). Il est également majoritaire pour la formation professionnelle initiale (72,1 %).

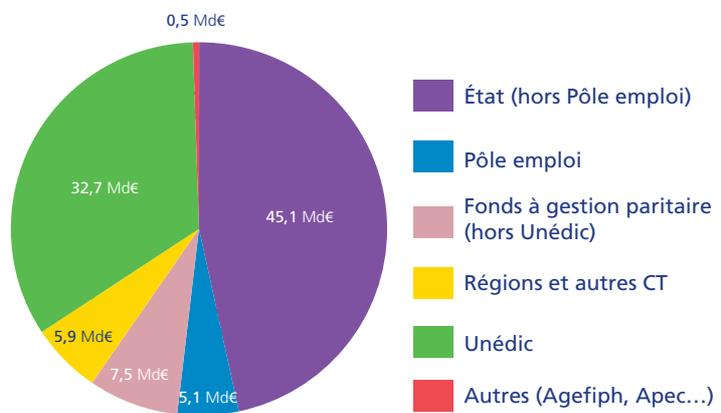
L'Unédic représente 33,8 % du total des financements Etop ; ses dépenses se concentrent sur l'indemnisation chômage (63,7 % de la catégorie). Les régions investissent pour l'essentiel dans la formation professionnelle. Le principal poste de dépense de Pôle emploi consiste en l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement, dont il est le premier financeur (62,0 % de la catégorie). Les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) interviennent en premier lieu dans la formation continue des actifs occupés (97,6 % des dépenses pédagogiques).

Dépenses dédiées à l'alternance en 2015



Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

Part des financeurs dans la dépense totale



Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

Contribution des financeurs à chaque catégorie de dépenses

	État (hors Pôle emploi)	Unédic	Pôle Emploi	Régions	Autres collectivités locales	Fonds à gestion paritaire (hors Unédic)	Apec	Agefiph
Les emplois aidés	96,1 %	-	-	1,2 %	2,4 %	-	-	0,2 %
Les mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	100,0 %	-	-	-	-	-	-	-
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	34,2 %	63,7 %	2,1 %	-	-	-	-	-
L'accueil, information, orientation, accompagnement	12,3 %	14,5 %	62,0 %	3,9 %	2,7 %	0,2 %	1,6 %	2,7 %
L'aide au recrutement des entreprises	5,9 %	-	84,3 %	3,1 %	3,4 %	-	3,3 %	-
La formation professionnelle initiale	72,1 %	-	-	18,6 %	-	8,5 %	-	-
La formation professionnelle continue	5,1 %	13,3 %	4,7 %	22,7 %	-	53,0 %	-	1,1 %

Source : Dares - dépenses Etop 2015.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Auvergne-Rhône-Alpes

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Auvergne-Rhône-Alpes s'élèvent à 10,8 milliards d'euros en 2015, soit 11,4 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est cohérente avec le poids de la région dans la population française (11,9 %). L'indemnisation chômage y occupe une place importante (52,0 % contre 49,7 % au national). La part consacrée aux politiques d'emploi est inférieure à la moyenne (30,7 % du total hors indemnisation contre 33,3 %). L'alternance (15,0 % contre 13,2 %) et la formation continue pour les actifs occupés (9,2 % contre 8,1 %) y sont relativement plus représentées.

Un taux de chômage globalement faible

En Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de chômage est en moyenne inférieur au national (12,0 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Ce constat se retrouve pour tous les niveaux de diplôme et toutes les tranches d'âge ; en particulier, les 16-25 ans sont moins fréquemment en recherche d'emploi (24,3 % contre 28,4 % au national). Par ailleurs, les actifs sont plus qualifiés : 37,3 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (36,0 % sur l'ensemble du territoire), tandis que 16,9 % sont non diplômés ou titulaires d'un CEP ou du Brevet (contre 18,5 %).

La part de la formation professionnelle initiale dans le secondaire est représentative du territoire ; dans le supérieur, elle est légèrement moindre (18,9 % contre 20,8 %). Les apprentis sont plus concentrés dans le second cycle du secondaire (69,2 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au national) ; ils représentent également une plus forte proportion de la formation professionnelle secondaire (31,9 % contre 28,5 %).

Des dépenses de formation relativement développées

Le total des dépenses engagées est conforme au poids de la région dans la population française. La dépense par actif est légèrement moins élevée (2 941 € pour 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est similaire (4,4 % contre 4,5 % pour la France entière).

La formation initiale (hors alternance) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage légèrement supérieure à la moyenne nationale (22,5 % contre 21,8 %)¹, malgré un moindre poids de

l'enseignement professionnel dans la formation initiale. L'alternance est très présente (15,0 % contre 13,2 % en moyenne). La formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi est d'importance équivalente. Toutefois, dans la mesure où une plus grande part de ces dépenses est consacrée aux allocations et aux rémunérations (61,2 % contre 55,4 % France entière), la dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est inférieure (483 € contre 548 €). La formation continue des actifs occupés est relativement développée (9,2 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 8,1 %).

Une indemnisation chômage conséquente

Les politiques d'emploi sont moins représentées qu'au niveau national (30,7 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 33,3 % France entière). Cet investissement moins marqué est cohérent avec les caractéristiques de la population active, plus qualifiée et moins touchée par le chômage. Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) occupent une place similaire.

L'indemnisation chômage mobilise une plus grande part du budget (52,0 % contre 49,7 %) ; l'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est supérieure (15 858 € contre 15 497 €). Cet écart est porté par l'allocation de retour à l'emploi (77,3 % contre 74,5 % de l'indemnisation). Ce phénomène s'explique par le niveau de diplôme ainsi que le moindre poids des demandeurs d'emploi de longue durée (41,5 % des catégories A, B et C de Pôle emploi contre 44,7 % au national).

¹ La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Structure de l'emploi par tranche d'âge en 2014

	Auvergne-Rhône-Alpes	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	11,4 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	12,0 %	14,0 %
16-25	24,3 %	28,4 %
26-54	10,2 %	12,1 %
55-64	9,4 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	67,0 %	64,4 %
16-25	39,5 %	36,3 %
26-54	82,4 %	79,7 %
55-64	46,6 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	8,8 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Auvergne-Rhône-Alpes		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	37,3 %	7,4 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	20,3 %	12,1 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	25,5 %	13,0 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	16,9 %	20,3 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	12,0 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Auvergne-Rhône-Alpes	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	37,1 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	31,9 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	69,2 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	18,9 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	17,7 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

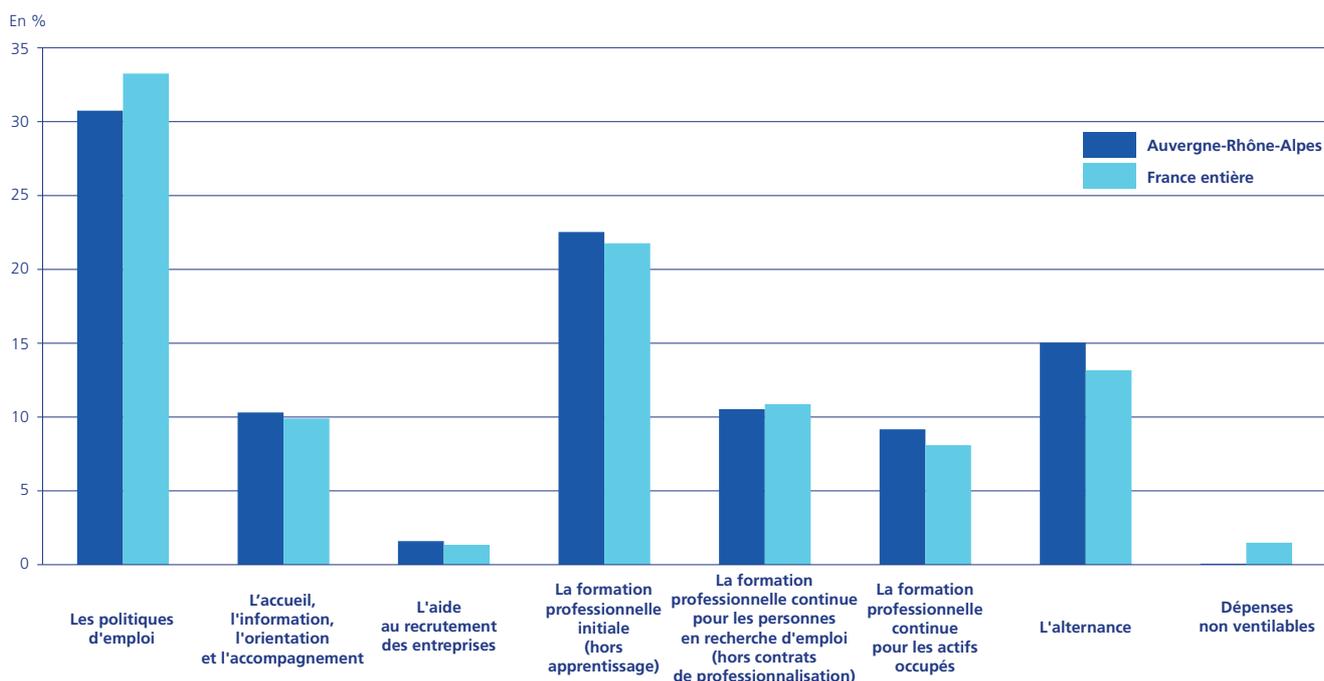
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

	Auvergne-Rhône-Alpes	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	4,4 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	2 941 €	3 152 €
Dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	5 343 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	15 858 €	15 497 €
Dépense d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 218 €	1 121 €
Dépense d'apprentissage par apprenti	13 426 €	13 162 €
Dépense de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	5 751 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	483 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	133 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Etop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Etop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

L'accueil, information, orientation et accompagnement moins centrés sur le CEP au profit de l'aide à la création d'entreprise

La part des dépenses consacrée à l'AIOA est représentative du territoire. L'accueil et l'information (13,0 % des dépenses d'AIOA contre 15,4 % en moyenne) et l'accompagnement renforcé (37,5 % contre 39,6 %) y sont plus en retrait, en cohérence avec une région dont la population active est plus diplômée et moins exposée au chômage. Ces dispositifs constituant les principaux postes de dépense de Pôle Emploi sur la catégorie, le financeur y est moins présent que sur la France entière (59,0 % contre 63,3 %).

L'aide à la création d'entreprise est plus représentée (19,5 % du total de la catégorie contre 15,7 %), principalement grâce à l'Unédic (elle attribue à la région 14,9 % de l'ensemble de ses dépenses sur ce dispositif). Par conséquent, elle finance une plus grande partie de l'AIOA (19,2 % contre 14,8 % au niveau national).

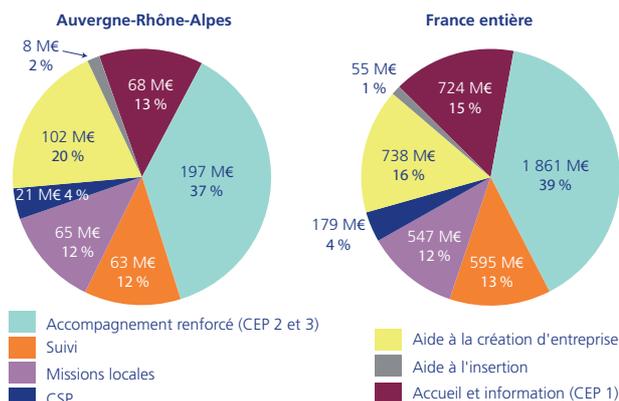
Une présence un peu moins marquée des emplois aidés

Les politiques d'emploi mobilisent une part des dépenses Efp hors indemnisation chômage inférieure à la moyenne nationale (30,7 % contre 33,3 %). Les mesures sectorielles sont prépondérantes dans la région (48,3 % contre 43,3 %) ; cette valeur se rapproche de la moyenne en France métropolitaine (47,9 %). Les mesures zonées sont moins représentées (3,0 %) : en effet, celles-ci bénéficient en premier lieu aux Drom. Les contrats aidés marchands et non marchands y sont légèrement moins développés (56,9 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne nationale de 60,3 %). La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est toutefois plus élevée (5 343 € contre 4 946 € pour la France entière). Les mesures en faveur des personnes handicapées sont bien dotées (24,9 % hors sectoriel et zoné contre 21,2 %). L'insertion par l'activité économique est légèrement plus présente (13,8 % contre 13,1 %), notamment grâce aux entreprises et chantiers d'insertion.

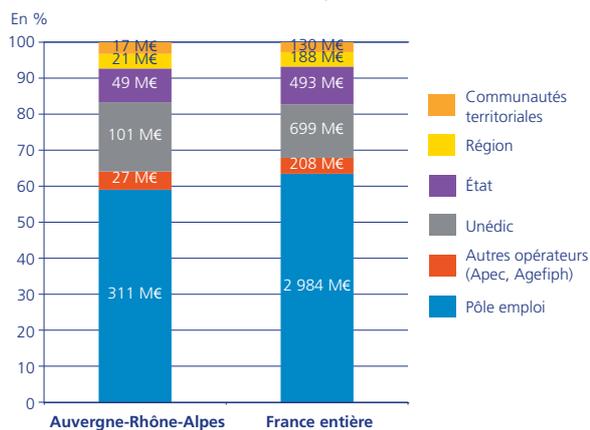
La structure des dépenses d'alternance est représentative de l'ensemble du territoire, y compris lorsque l'on considère le détail du financement de l'apprentissage. Les effectifs d'apprentis comme de contrats de professionnalisation correspondent au poids de la région dans la population nationale, or l'alternance occupe une place plus importante qu'en moyenne dans les dépenses. Par conséquent, les sommes par bénéficiaire sont supérieures : elles s'élèvent à 13 426 € par apprenti (contre 13 162 € en France) et à 5 751 € par personne pour les contrats de professionnalisation (contre 5 537 €).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

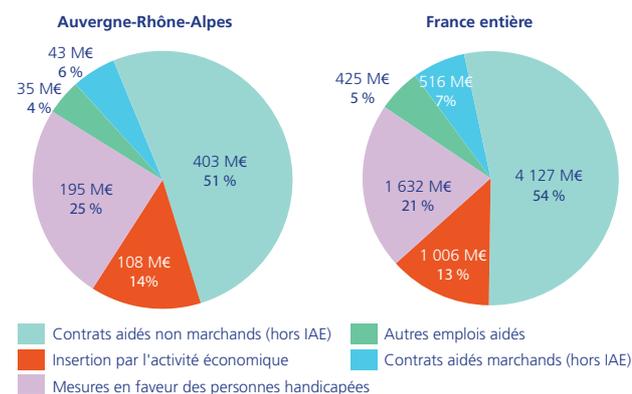


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

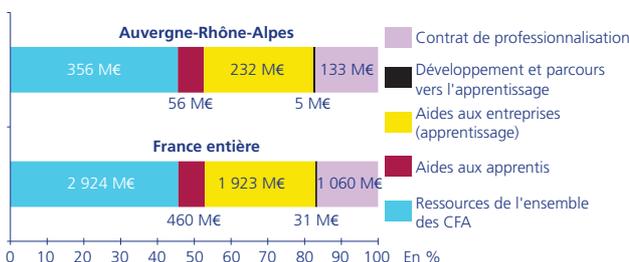
Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Formation continue des actifs occupés : prédominance du plan de formation

La formation continue des actifs occupés tient une place affirmée dans les dépenses hors indemnisation chômage (9,2 % contre 8,1 %)², en raison notamment du plan de formation (82,5 % des dépenses pédagogiques pour les actifs occupés, contre 77,6 % au national). La période de professionnalisation se positionne plus en retrait (10,6 % contre 13,0 %), tout comme les dépenses de compétences-clefs, de lutte contre l'illettrisme et d'appui aux politiques publiques portées par la région. Par conséquent, cette dernière finance moins la formation continue des actifs occupés (0,7 % des dépenses pédagogiques contre 2,2 % en France), à l'inverse des fonds à gestion paritaire (hors Unédic) (99,0 % contre 97,6 %).

Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : des formations professionnalisantes très représentées

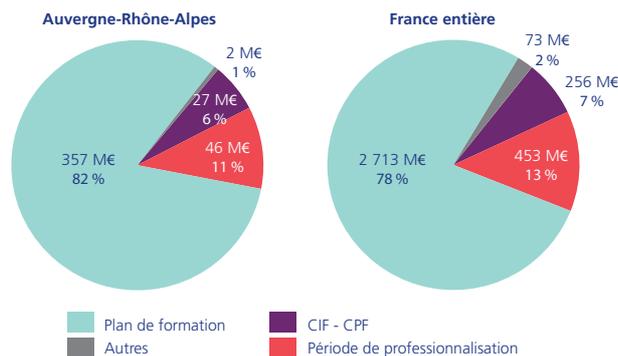
La formation continue pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage comparable à la moyenne nationale. Néanmoins, en raison de la plus grande part des ressources allouées à l'indemnisation des demandeurs d'emploi, elle pèse moins dans le total des dépenses Efof ; de plus, la rémunération des personnes en formation y est plus importante. La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est donc inférieure (483 € contre 548 €).

Les formations professionnalisantes sont plus présentes (24,5 % des dépenses pédagogiques contre 15,7 % au national), principalement grâce à l'implication de la région. Celle-ci privilégie moins les formations certifiantes, qui sont donc plus en retrait (58,7 % des dépenses pédagogiques contre 64,2 % pour l'ensemble du territoire). C'est également le cas des formations d'insertion (16,8 % contre 20,2 %), en raison de la faible intervention de l'État sur la remobilisation qui est toutefois très financée par la région (16,7 % de l'ensemble des dépenses des régions sur ce poste). La région prend en charge 58,9 % des dépenses pédagogiques (62,1 % au national). Pôle emploi finance la formation continue des PRE à hauteur de 16,6 % (12,5 % en France) : cet écart s'explique par une forte contribution sur le professionnalisant (14,3 % des dépenses totales du financeur sur ce type de dispositif).

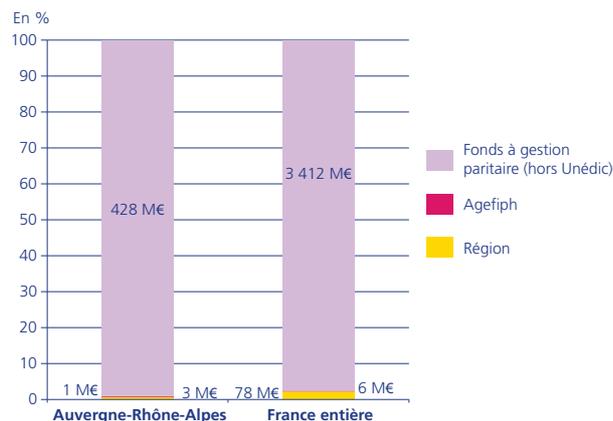
² À noter que pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



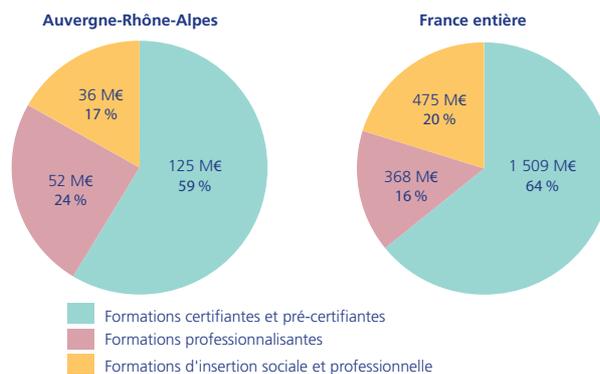
Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



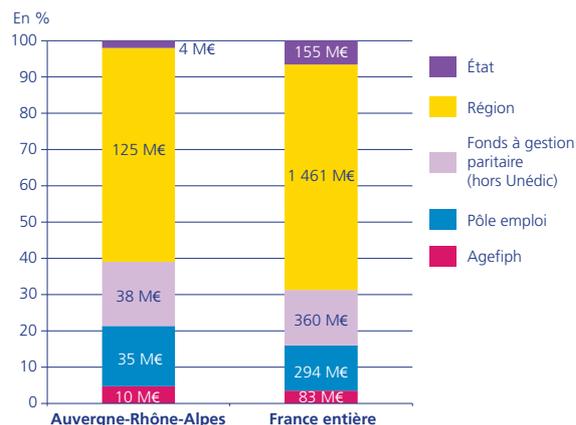
Source : Dares - Dépenses Efof 2015.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efof 2015.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Bourgogne-Franche-Comté

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Bourgogne-Franche-Comté s'élèvent à 3,7 milliards d'euros en 2015, soit 3,9 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est un peu en dessous du poids de la région dans la population française (4,3 %). L'indemnisation chômage y occupe une place légèrement moins importante (48,3 % du total contre 49,7 %). La répartition des dépenses hors indemnisation est similaire au national ; la formation professionnelle initiale (hors alternance) est plus présente qu'en moyenne (22,8 % hors indemnisation contre 21,8 %).

Un taux de chômage relativement moins élevé

En Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale (12,7 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Ce constat se retrouve pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de diplôme. Le niveau de qualification des actifs est moindre : 30,1 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (36,0 % sur l'ensemble du territoire), tandis que 30,4 % sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP (contre 25,4 %). La population est un peu plus âgée qu'au national.

La part de la formation professionnelle initiale dans le second cycle du secondaire est supérieure à la moyenne (40,6 % des effectifs contre 37,9 %) ; cette tendance est encore plus prononcée dans le supérieur (30,2 % contre 20,8 %). Les apprentis sont plus concentrés dans le second cycle du secondaire (73,2 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au national) ; ils constituent également une plus forte proportion de la formation professionnelle secondaire (33,7 % contre 28,5 %).

Des dépenses de formation globalement représentatives

Le total des dépenses engagées est relativement faible au regard de la population régionale. La dépense par actif est également moins élevée (2 897 € contre 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est toutefois plus importante (5,1 % contre 4,5 % pour la France entière).

La formation initiale (hors alternance) représente une proportion des dépenses hors indemnisation chômage supérieure à la moyenne nationale (22,8 % contre 21,8 %)¹. L'alternance est d'un poids comparable (13,8 % contre 13,2 %), tout comme la formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi (10,6 % du total contre 10,9 % au national). La formation continue des actifs occupés occupe une place équivalente (7,9 % contre 8,1 %).

Une indemnisation chômage légèrement moins développée

Hors indemnisation chômage, la part des dépenses consacrée aux politiques d'emploi est semblable au niveau national (33,3 % des dépenses). La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est plus élevée (6 571 € contre 4 946 €). Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) ont une place similaire (9,8 % contre 9,9 %). L'indemnisation chômage mobilise une proportion légèrement plus modeste du budget (48,3 % contre 49,7 %), ce qui est à rapprocher du taux de chômage plus faible et du moindre niveau de qualification des actifs. Elle est moins axée sur l'allocation d'aide au retour à l'emploi (73,1 % contre 74,5 % en moyenne). L'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est inférieure à l'indemnisation moyenne au niveau national (15 018 € contre 15 497 €).

¹ La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Bourgogne-Franche-Comté	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	3,4 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	12,7 %	14,0 %
16-25	26,1 %	28,4 %
26-54	10,8 %	12,1 %
55-64	10,1 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	65,5 %	64,4 %
16-25	40,4 %	36,3 %
26-54	81,5 %	79,7 %
55-64	43,4 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	9,2 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Bourgogne-Franche-Comté		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	30,1 %	7,1 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	20,2 %	11,9 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	30,4 %	13,5 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	19,2 %	21,1 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	12,7 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Bourgogne-Franche-Comté	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	40,6 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	33,7 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	73,2 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	30,2 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	16,8 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

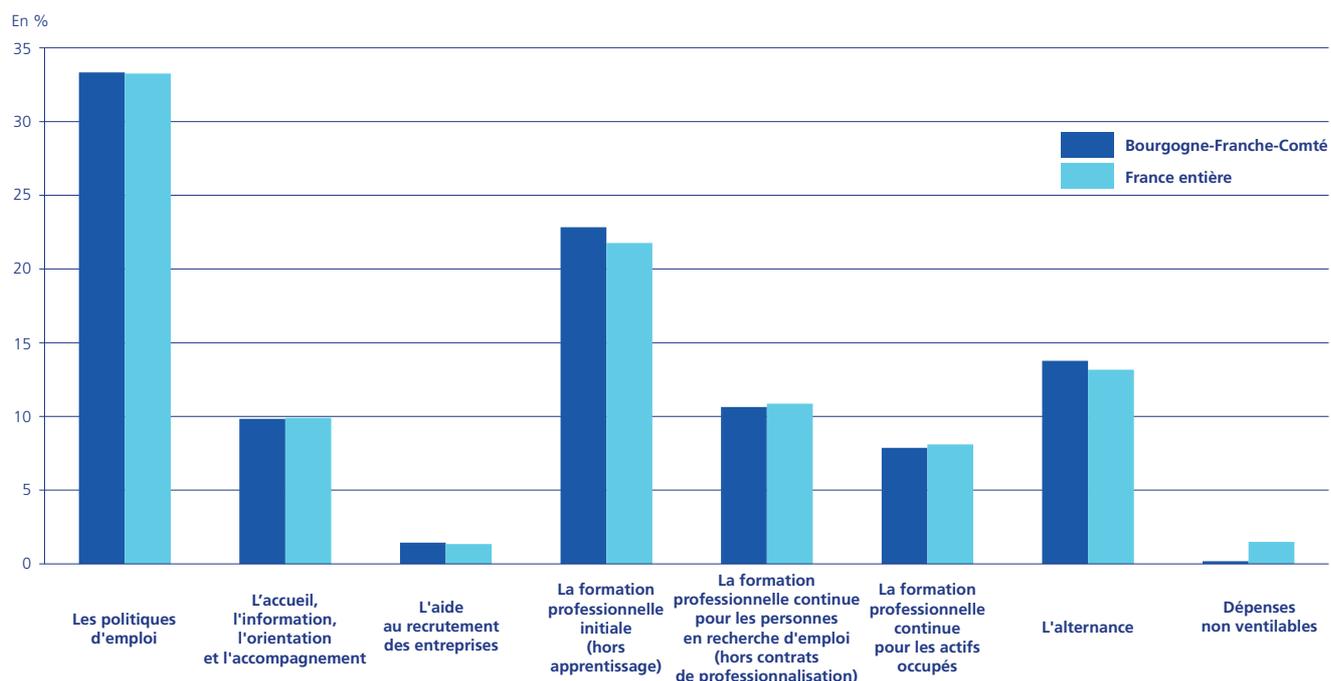
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Bourgogne-Franche-Comté	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	5,1 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	2 897 €	3 152 €
Dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	6 571 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	15 018 €	15 497 €
Dépense d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 159 €	1 121 €
Dépense d'apprentissage par apprenti	12 578 €	1 3162 €
Dépense de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	5 617 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	548 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	122 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Efop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Efop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Des dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement plus axées sur l'accompagnement renforcé

La part des dépenses consacrée à l'AIOA est représentative du territoire. Les fonds affectés aux missions locales y sont un peu plus en retrait (10,1 % des dépenses d'AIOA contre 11,6 % au national) ; en effet, la région est moins impliquée qu'en moyenne sur ce dispositif (2,8 % du total des ressources allouées par les régions). L'accueil et l'information sont également un peu moins pourvus (14,5 % contre 15,4 %), à l'inverse de l'accompagnement renforcé (41,2 % contre 39,6 %).

Portée par l'Unédic, l'aide à la création d'entreprise est relativement présente (16,9 % contre 15,7 %). Ainsi, l'Unédic contribue plus que de moyenne aux sommes attribuées à l'AIOA (16,8 % du total contre 14,8 %). La répartition par financeur est par ailleurs proche de ce que l'on observe pour la France dans son ensemble.

Politiques d'emploi : la présence affirmée des emplois aidés

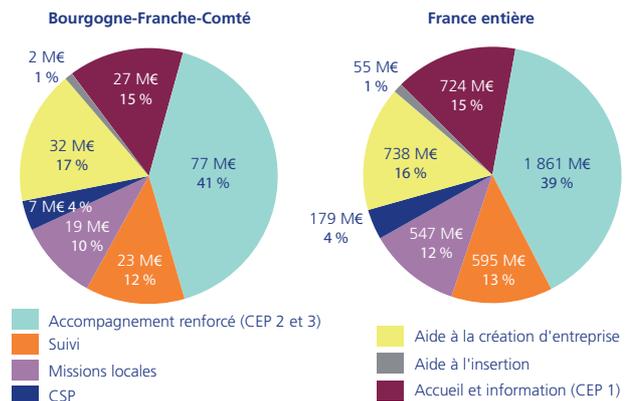
Les politiques d'emploi mobilisent une part des dépenses Efp hors indemnisation chômage semblable au national (33,3 %). Les mesures sectorielles sont plus discrètes, avec 42,5 % des fonds dédiés aux politiques d'emploi contre 43,3 % au national (47,9 % en France métropolitaine). Les mesures zonées sont moins représentées (2,3 %) : en effet, celles-ci bénéficient en premier lieu aux Drom.

Les contrats aidés marchands et non marchands (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont un peu moins développés dans la région (57,9 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne de 60,3 %). La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est en revanche plus élevée (6 571 € contre 4 946 € pour la France entière). L'insertion par l'activité économique est légèrement plus présente (13,9 % contre 13,1 %) ; si tous les dispositifs de cette catégorie sont mieux dotés, on remarque notamment l'importance des sommes attribuées par l'État aux entreprises d'insertion et aux entreprises de travail temporaire d'insertion.

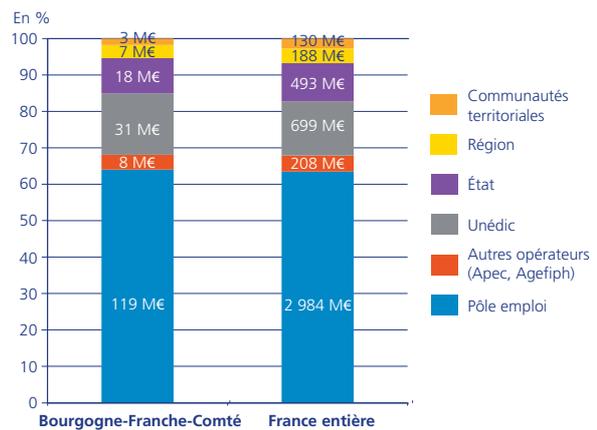
La proportion des dépenses d'alternance allouées à l'apprentissage est supérieure au national (88,0 % contre 83,4 %). Les financements sont moins axés sur les ressources consacrées aux CFA (52,4 % des dépenses d'apprentissage contre 54,8 %) et privilégient davantage les aides aux apprentis (9,5 % contre 8,6 %) et aux entreprises (36,9 % contre 36,0 %). Le coût par apprenti est inférieur à la moyenne (12 578 € contre 13 162 €), ce qui est cohérent avec la plus grande concentration des effectifs dans le secondaire. Les dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire sont équivalentes (5 617 € contre 5 537 €).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

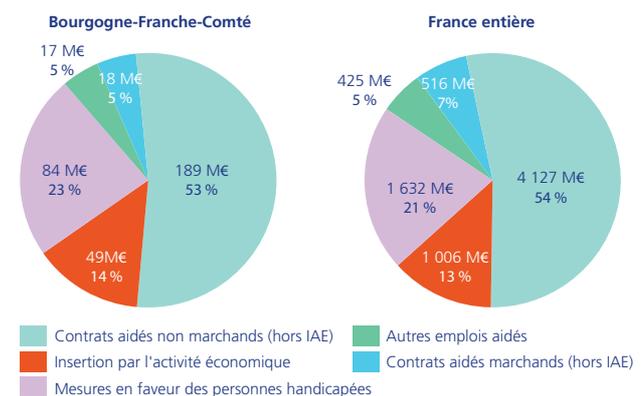


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

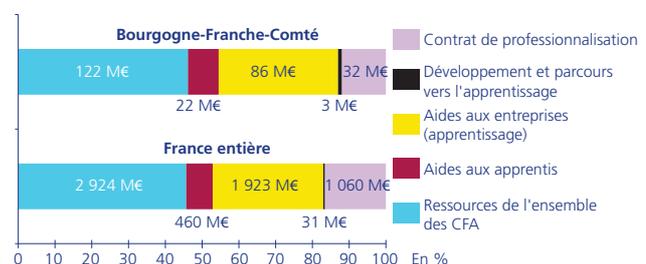
Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



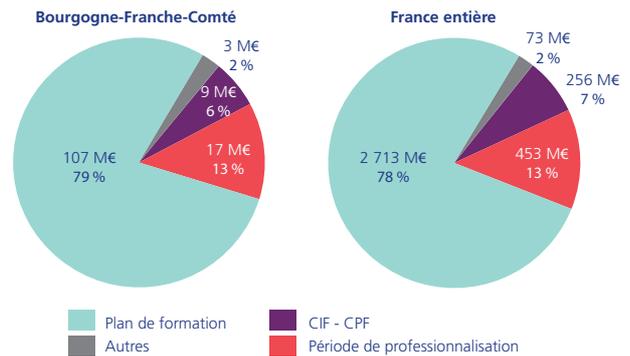
Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Une formation continue des actifs occupés relativement représentative

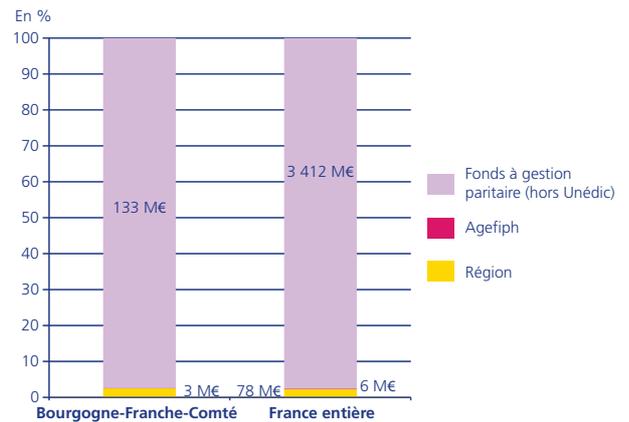
La formation continue des actifs occupés mobilise une part similaire des dépenses hors indemnisation chômage (7,9 % des dépenses contre 8,1 %)². Le plan de formation y est prépondérant (78,7 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France). Le congé individuel de formation (CIF) et le compte personnel de formation (CPF) se positionnent un peu plus en retrait (6,3 % contre 7,3 %). La région soutient considérablement la formation dans les entreprises et dans les branches (9,0 % du total des dépenses des régions sur ce dispositif).

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : prépondérance des formations certifiantes

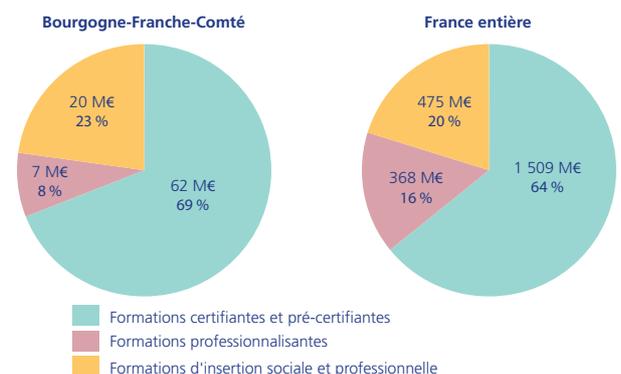
La formation continue pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage équivalente à la moyenne nationale (10,6 % contre 10,9 %). La part de la rémunération y est comparable (56,3 % du total de la catégorie contre 55,4 % en France), à l'instar de la dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi (548 €).

Les formations certifiantes ont une place prépondérante (69,0 % contre 64,2 %), notamment grâce à l'implication de la région. Celle-ci favorise moins les formations professionnalisantes, qui pèsent pour 8,2 % des dépenses hors rémunération (15,7 % au national). Les formations d'insertion représentent 22,8 % des dépenses pédagogiques (contre 20,2 %) ; en particulier, la région investit dans les compétences-clefs et la lutte contre l'illettrisme à hauteur de 10,2 % des dépenses totales des régions sur cette thématique.

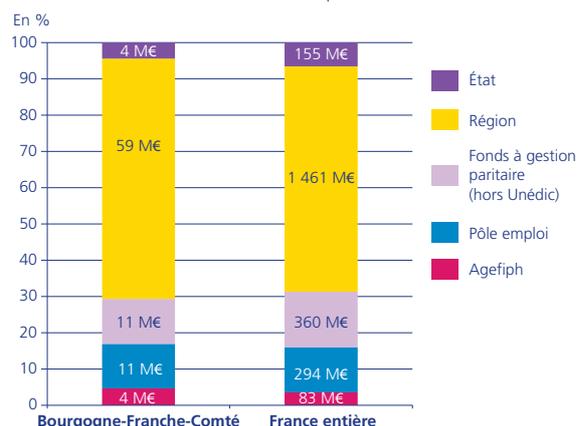
La région contribue plus qu'en moyenne aux dépenses pédagogiques (66,3 % contre 62,1 %), à l'inverse des fonds à gestion paritaire (hors Unédic) (12,4 % contre 15,3 %), plus effacés sur le certifiant. L'Agefiph intervient de manière légèrement plus marquée (4,6 % contre 3,5 % en France).

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

² À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en région Bretagne

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Bretagne s'élèvent à 4,2 milliards d'euros en 2015, soit 4,4 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est un peu au-dessous du poids de la région dans la population française (5,0 %). Les dépenses de formation y occupent une place importante : en particulier, la formation continue des personnes en recherche d'emploi représente 12,1 % du total hors indemnisation chômage (10,9 % au niveau national). Les politiques d'emploi sont légèrement plus en retrait (32,1 % contre 33,3 %).

Un taux de chômage faible

En Bretagne, le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale (11,8 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Ce constat se retrouve pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de diplôme ; l'écart est plus prononcé pour les catégories au sein desquelles le chômage est le plus élevé (jeunes et personnes peu qualifiées). Les actifs sont légèrement plus qualifiés : 58,2 % d'entre eux sont titulaires du baccalauréat (56,2 % sur l'ensemble du territoire), tandis que 13,1 % sont non diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet (contre 18,5 %). La population est un peu plus âgée qu'au plan national.

La part de la formation professionnelle initiale dans le second cycle du secondaire est légèrement moindre que sur l'ensemble du territoire (35,6 % des effectifs contre 37,9 %) ; cette tendance s'inverse dans le supérieur (27,7 % contre 20,8 %). Les apprentis sont plus concentrés dans le second cycle du secondaire (75,6 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au national) ; ils constituent également une plus forte proportion de la formation professionnelle secondaire (30,5 % contre 28,5 %).

Des dépenses de formation globalement plus représentées

Le total des dépenses engagées est inférieur au poids de la région dans la population française. La dépense par actif est moins élevée (2 878 € contre 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est néanmoins équivalente (4,7 % contre 4,5 % pour la France entière).

Hors indemnisation chômage, la formation initiale (hors alternance) occupe une proportion des dépenses légèrement supérieure à la moyenne nationale (22,8 % contre 21,8 %)¹, ce qui est à rapprocher d'effectifs importants. L'alternance est d'un poids similaire (12,6 % contre 13,2 % en moyenne). La formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi est plus développée (12,1 % contre 10,9 % au national) ; ce constat se retrouve dans la dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi (572 € contre 548 €). La formation continue des actifs occupés est également assez pourvue (8,8 % contre 8,1 %).

Des politiques d'emploi légèrement moins développées

Hors indemnisation chômage, les politiques d'emploi sont un peu moins représentées qu'au niveau national (32,1 % des dépenses contre 33,3 %). La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est en revanche plus élevée (5 560 € contre 4 946 €). Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) occupent une place similaire (10,2 % contre 9,9 %).

L'indemnisation chômage mobilise une part équivalente du budget (49,7 %) ; la structure de ces dépenses est comparable au national. Toutefois, l'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est inférieure (14 612 € contre 15 497 €).

¹ La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Bretagne	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	4,2 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	11,8 %	14,0 %
16-25	24,9 %	28,4 %
26-54	10,0 %	12,1 %
55-64	9,5 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	65,6 %	64,4 %
16-25	37,4 %	36,3 %
26-54	83,2 %	79,7 %
55-64	41,5 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	8,8 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Bretagne		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	35,7 %	7,9 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	22,4 %	12,3 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	28,7 %	12,7 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	13,1 %	19,4 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	11,8 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Bretagne	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	35,6 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	30,5 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	75,6 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	27,7 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	18,9 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

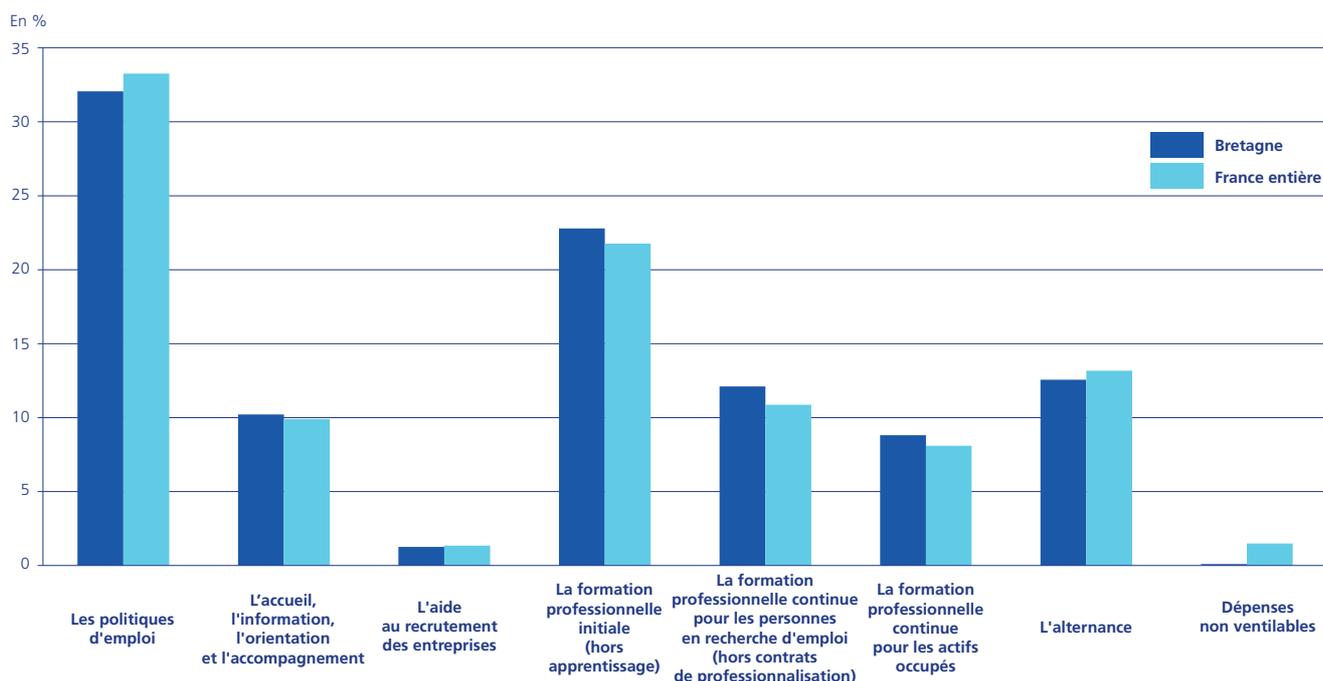
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Bretagne	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	4,7 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	2 878 €	3 152 €
Dépenses en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	5 560 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	14 612 €	15 497 €
Dépenses d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 257 €	1 121 €
Dépenses d'apprentissage par apprenti	12 936 €	13 162 €
Dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	5 411 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	572 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	130 €	133 €

Sources : Dares - Dépenses Efp 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Répartition des dépenses Efp 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement : une place conséquente pour l'aide à la création d'entreprise

La part des dépenses consacrée à l'AIOA est représentative du territoire. Le suivi, majoritairement financé par Pôle emploi, y est un peu plus en retrait (11,7 % des dépenses d'AIOA contre 12,7 % au national), tout comme les fonds consacrés aux missions locales (10,8 % contre 11,6 %). En effet, la région est moins impliquée qu'en moyenne sur ce dispositif (2,7 % du total des sommes allouées par les régions). Portée par l'Unédic, l'aide à la création d'entreprise est en revanche très présente (17,9 % contre 15,7 %).

Ainsi, l'Unédic contribue plus que de moyenne aux sommes attribuées à l'AIOA (17,9 % du total contre 14,8 %), tandis que la région est plus effacée (2,3 % contre 4,0 %). On note par ailleurs que l'aide à l'insertion est légèrement plus développée : Pôle emploi, qui en est le principal financeur, consacre à la région 6,6 % de ses dépenses totales en faveur de ce type de mesure.

Une présence marquée des emplois aidés et des mesures en faveur des personnes handicapées

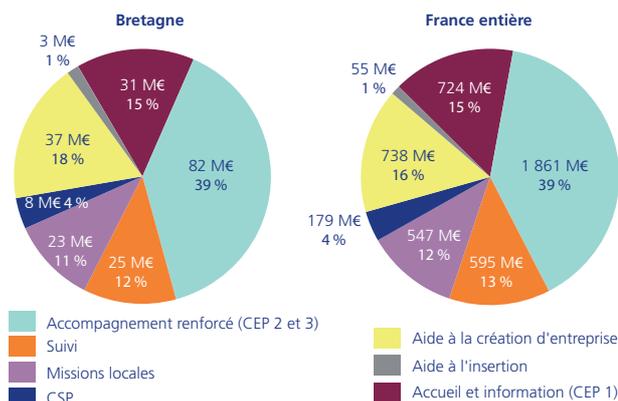
Hors indemnisation chômage, les politiques d'emploi mobilisent une part des dépenses Efop légèrement inférieure au national (32,1 % contre 33,3 %). Les mesures sectorielles sont prépondérantes, avec 51,2 % des fonds consacrés à ce type de dispositif contre 43,3 % au national (47,9 % en France métropolitaine). Les mesures zonées sont très effacées (0,3 %), y compris pour une région métropolitaine (0,4 % du total des exonérations zonées hors Drom).

Les contrats aidés marchands et non marchands (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont un peu moins développés dans la région (55,1 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne de 60,3 %). Cependant, la dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est élevée (5 560 € contre 4 946 € pour la France entière). L'insertion par l'activité économique est plus en retrait (11,2 % hors sectoriel et zoné contre 13,1 %), en raison d'entreprises d'insertion moins financées. Les mesures en faveur des personnes handicapées sont très bien dotées (29,6 % contre 21,2 %), notamment grâce aux ressources allouées par l'État au contrat de soutien et d'aide par le travail (Esat) ainsi qu'aux entreprises adaptées.

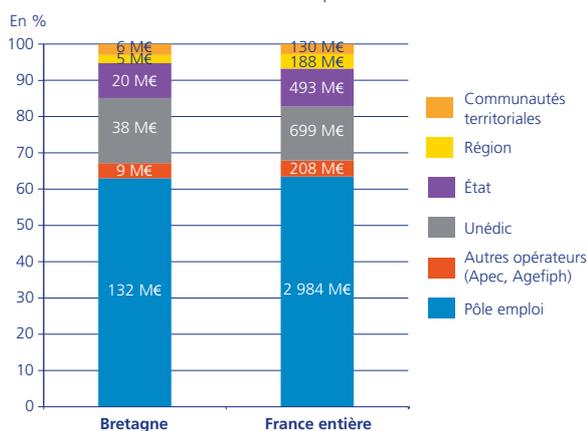
La part des dépenses d'alternance allouée à l'apprentissage est similaire au national (83,0 % contre 83,4 %). Elle est moins axée sur les ressources consacrées aux CFA (50,1 % des dépenses d'apprentissage contre 54,8 %) et privilégie davantage les aides aux entreprises (apprentissage) (11,6 % contre 8,6 %) et aux entreprises (38,0 % contre 36,0 %). Le coût par apprenti est proche de la moyenne (12 936 € contre 13 162 €), à l'instar des dépenses de contrats de professionnalisation par bénéficiaire (5 411 € contre 5 537 €).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

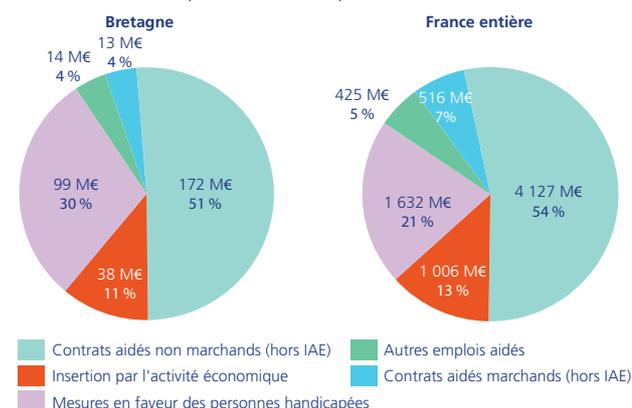


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

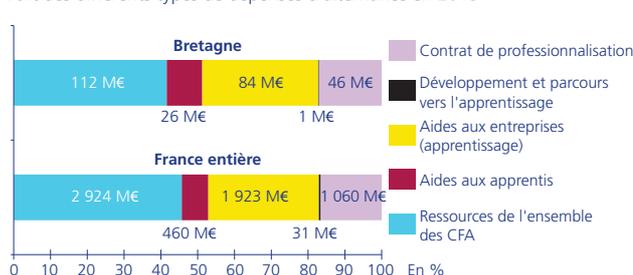
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



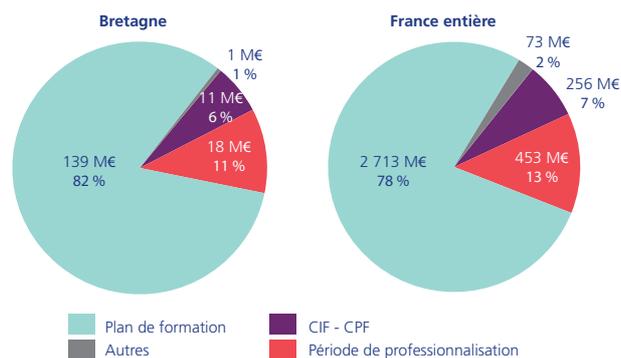
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Formation continue des actifs occupés : prédominance du plan de formation

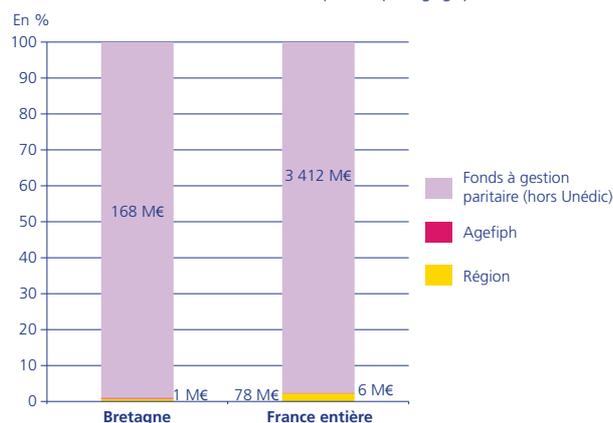
Hors indemnisation chômage, la formation continue des actifs occupés est un peu plus développée (8,8 % des dépenses contre 8,1 %)², en raison d'un plan de formation prépondérant (82,3 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France). La période de professionnalisation se positionne plus en retrait (10,8 % contre 13,0 %). La région soutient relativement peu la formation dans les entreprises et dans les branches (2,2 % du total des dépenses des régions sur ce dispositif en France). Les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) financent la grande majorité des dépenses pédagogiques (98,9 % contre 97,6 % au niveau national).

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



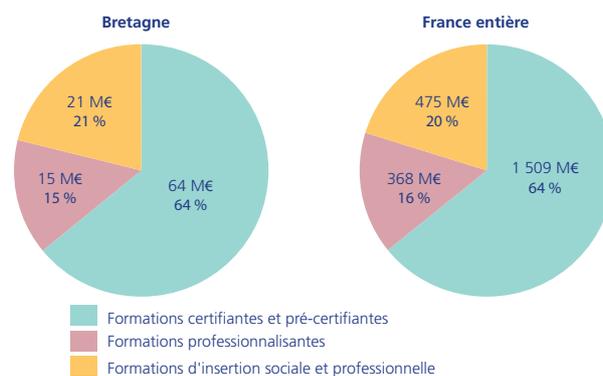
Source : Dares - Dépenses Efpop 2015.

Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : une structure comparable au national

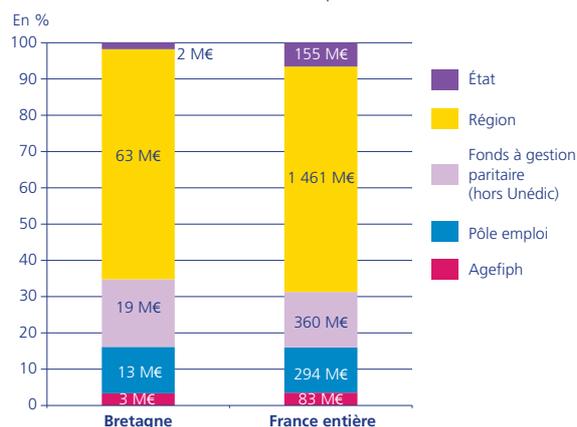
La formation continue pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage supérieure à la moyenne nationale (12,1 % contre 10,9 %). La part de la rémunération y est plus importante (61,6 % du total de la catégorie contre 55,4 % en France). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est également plus élevée (572 € contre 548 €). Les formations certifiantes ont une place équivalente (64,1 % des dépenses hors rémunération contre 64,2 % en moyenne). Les formations professionnalisantes pèsent pour 14,8 % des dépenses hors rémunération (15,7 % au national). Les formations d'insertion représentent 21,1 % des dépenses pédagogiques (contre 20,2 %) ; en particulier, les dépenses réalisées par la région en faveur de la remobilisation s'élèvent à 11,5 % des sommes allouées à ce type de dispositif sur l'ensemble du territoire. La région contribue plus qu'en moyenne aux dépenses pédagogiques (63,4 % contre 62,1 %). C'est aussi le cas des fonds à gestion paritaire (hors Unédic), par suite de leur intervention sur les formations certifiantes (18,6 % contre 15,3 %). En raison de son faible apport sur les formations de remobilisation, l'État se situe plus en retrait (1,8 % contre 6,6 %).

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efpop 2015.

² À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Centre-Val de Loire

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Centre-Val-de-Loire s'élèvent à environ 3,4 milliards d'euros en 2015, soit 3,5 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est un peu moindre que le poids de la région dans la population française (3,9 %). Les politiques d'emploi y occupent une place plus importante (34,3 % du total hors indemnisation chômage en Centre-Val de Loire contre 33,3 % au niveau France entière), à l'image de l'alternance (15,2 % contre 13,2 %). *A contrario*, la formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi (10,3 % contre 10,9 %) et celle des actifs occupés (7,4 % contre 8,1 %) sont en léger retrait par rapport au plan national.

Un taux de chômage relativement faible

En Centre-Val-de-Loire, le taux de chômage, qu'il soit au sens du recensement ou au sens du BIT, est moins élevé qu'au national (12,8 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Ce constat se retrouve pour toutes les tranches d'âge et pour tous les niveaux de diplôme. Les actifs sont légèrement moins qualifiés : 30,7 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (36,0 % sur l'ensemble du territoire), tandis que 30,0 % sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP (contre 25,4 %).

La part des effectifs en formation professionnelle initiale dans le second cycle du secondaire est supérieure à la moyenne nationale (39,4 % contre 37,9 %) ; cet écart est plus prononcé dans le supérieur (30,0 % contre 20,8 %). Les apprentis sont plus concentrés dans le second cycle du secondaire (71,9 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au national) ; le recours à l'apprentissage dans le secondaire professionnel est également supérieur en région par rapport au niveau national (36,3 % des effectifs contre 28,5 %).

Une présence marquée de l'alternance dans les dépenses de formation

Le total des dépenses Efop engagées est légèrement inférieur à la moyenne au regard du poids de la région dans la population française. La dépense par actif est plus faible (2 873 € contre 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la

dépense est plus importante (4,9 % contre 4,5 % pour la France entière).

La formation initiale (hors alternance) représente une proportion des dépenses hors indemnisation chômage comparable (21,5 % contre 21,8 %)¹. La formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi occupe une place légèrement inférieure (10,3 % du total hors indemnisation contre 10,9 % au national), à l'instar de la formation continue des actifs occupés (7,4 % contre 8,1 %). L'alternance est en revanche très présente (15,2 % contre 13,2 %).

Des politiques d'emploi un peu plus développées

La part des dépenses hors indemnisation chômage consacrée aux politiques d'emploi est supérieure à la part moyenne au niveau national (34,4 % des dépenses contre 33,3 %). La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est également plus élevée (5 351 € contre 4 946 €). Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) occupent une place similaire (9,5 % contre 9,9 %).

L'indemnisation chômage mobilise une proportion équivalente du budget (49,8 % contre 49,7 %). Elle est par ailleurs de structure semblable. L'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est cependant plus faible (14 718 € contre 15 497 €), ce qui peut être rapproché du moindre niveau de qualification des actifs.

¹ La catégorie formation professionnelle initiale se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Centre-Val de Loire	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	3,2 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	12,8 %	14,0 %
16-25	27,2 %	28,4 %
26-54	10,8 %	12,1 %
55-64	10,0 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	66,1 %	64,4 %
16-25	39,9 %	36,3 %
26-54	82,0 %	79,7 %
55-64	44,2 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	9,5 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Centre-Val de Loire		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	30,7 %	7,2 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	20,0 %	12,6 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	30,0 %	13,4 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	19,2 %	21,1 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	12,8 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Centre-Val de Loire	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	39,4 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	36,3 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	71,9 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	30,0 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	16,3 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

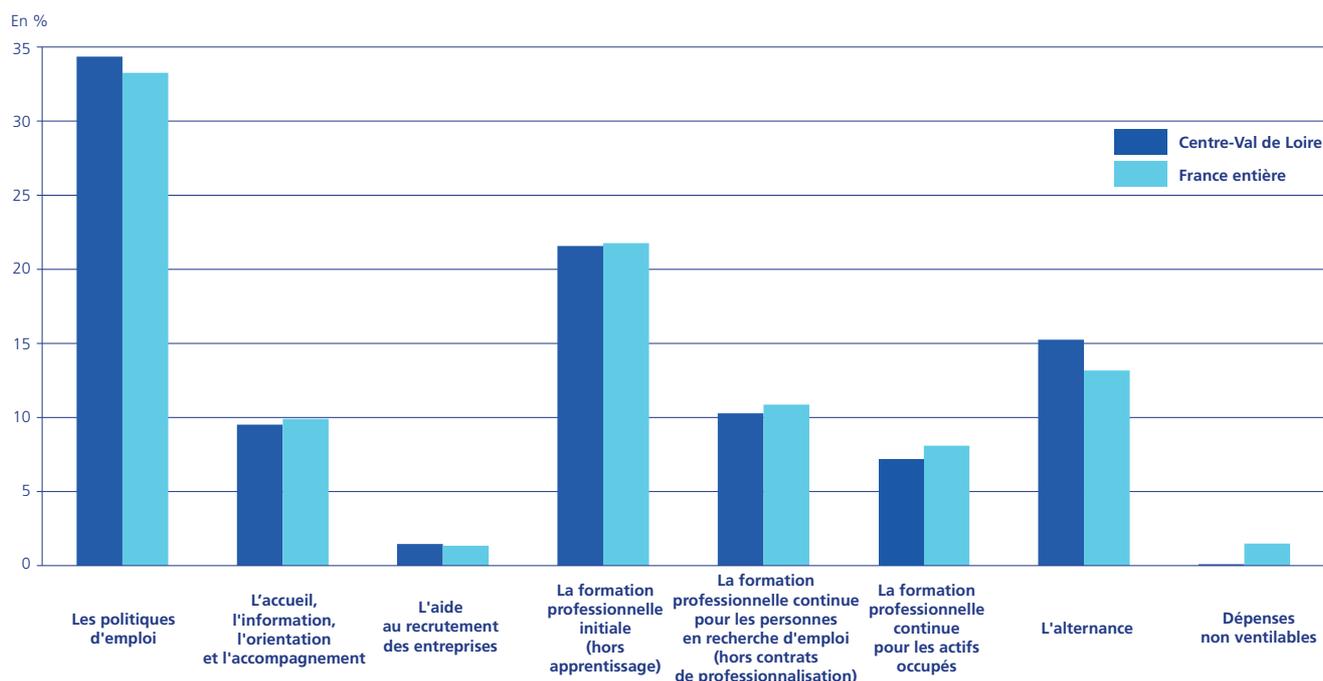
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

	Centre-Val de Loire	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	4,9 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	2 873 €	3 152 €
Dépenses en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	5 351 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	14 718 €	15 497 €
Dépenses d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 070 €	1 121 €
Dépenses d'apprentissage par apprenti	13 122 €	13 162 €
Dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	5 165 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	472 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	108 €	133 €

Sources : Dares - Dépenses Etop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Répartition des dépenses Etop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

Dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement (AIOA) : des missions locales plus en retrait

La part des dépenses consacrée à l'AIOA est comparable à ce que l'on observe sur l'ensemble du territoire (9,5 % contre 9,9 %). Les fonds affectés aux missions locales y sont moins importants (9,3 % des dépenses d'AIOA contre 11,6 % en France) en raison d'une intervention plus discrète de la région et des collectivités territoriales. Porté par Pôle Emploi, le suivi est un peu mieux pourvu (13,8 % contre 12,7 %). L'aide à la création d'entreprise est relativement moins présente (14,6 % contre 15,7 %) ; en effet, elle est moins subventionnée par l'Etat qu'au niveau national.

Par conséquent, ce dernier participe moins qu'en moyenne aux sommes attribuées à l'AIOA (8,9 % du total contre 10,5 %). L'aide à l'insertion mobilise une part des dépenses plus élevée (2,4 % contre 1,2 %), grâce à la région (18,7 % des dépenses des régions sur ce type de dispositif) ainsi qu'à Pôle emploi, dont la contribution à l'AIOA est marquée (66,6 % du total contre 63,3 %).

Politiques d'emploi : des emplois aidés moins présents

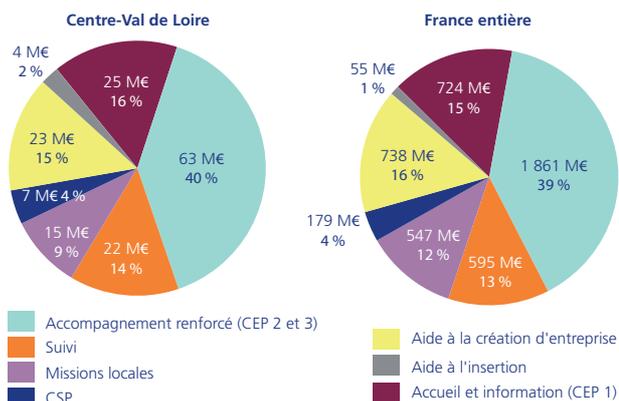
Les politiques d'emploi mobilisent une part des dépenses EFOP légèrement supérieure au national (34,4 % hors indemnisation du chômage contre 33,3 %). Les mesures sectorielles sont assez présentes, avec 48,0 % des ressources dédiées aux politiques d'emploi contre 43,3 % en France (47,9 % en métropole). Les mesures zonées sont moins représentées (2,4 % contre 9,2 % au national) : de fait, celles-ci bénéficient en premier lieu aux Drom.

Les contrats aidés (emplois d'avenir, contrat d'accompagnement dans l'emploi) sont relativement moins développés dans la région (54,9 % des dépenses hors mesures sectorielles pour une moyenne de 60,3 %). La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est toutefois plus élevée (5 351 € contre 4 946 € pour la France entière). Les autres emplois aidés occupent une plus forte proportion des dépenses (7,0 % contre 5,5 %) grâce aux aides directes à l'embauche subventionnées par la région (10,7 % des dépenses totales des régions sur ce type de dispositif). Enfin, les mesures en faveur des personnes handicapées sont très bien dotées (26,6 % contre 21,2 % en France) en raison notamment des fonds investis par l'Etat dans les entreprises adaptées.

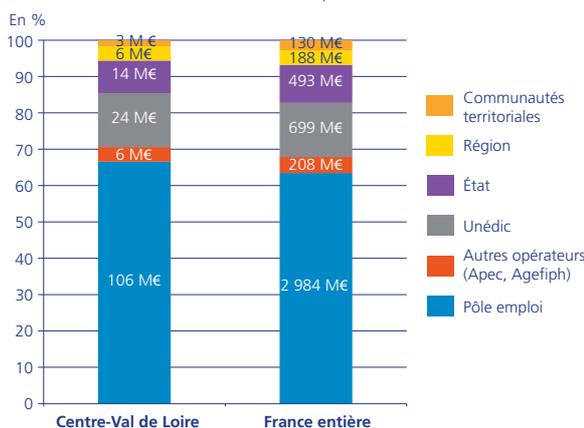
Les sommes allouées à l'apprentissage constituent la grande majorité des dépenses d'alternance (91,6 % contre 83,4 % au national), ce qui est à rapprocher de l'importance des effectifs d'apprentis (4,5 % du total France). Les financements sont légèrement moins axés sur les ressources consacrées aux CFA (54,1 % des dépenses d'apprentissage contre 54,8 %) et privilégient davantage les aides aux apprentis (9,8 % contre 8,6 %). Le coût par apprenti est similaire à la moyenne (13 122 € contre 13 162 €). Les dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire sont en revanche plus faibles (5 165 € contre 5 537 €) ; le dispositif est par ailleurs peu développé dans la région (2,2 % de l'effectif total).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

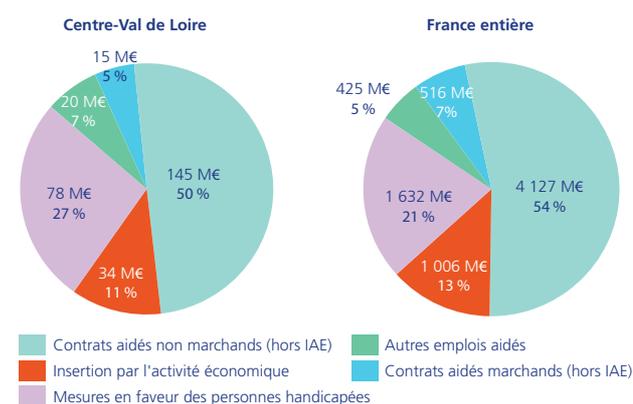


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

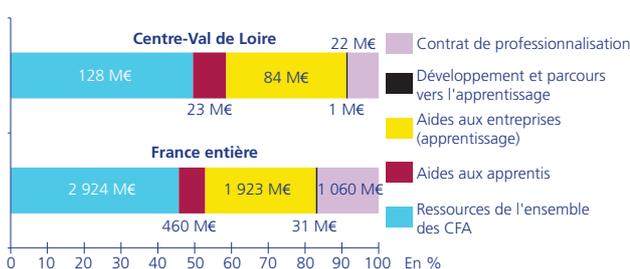
Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

Formation continue des actifs occupés : une période de professionnalisation légèrement plus en retrait

La formation continue des actifs occupés est un peu moins présente qu'au national (7,4 % des dépenses hors indemnisation du chômage contre 8,1 % en moyenne)². Le plan de formation y est prépondérant (77,0 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France); la période de professionnalisation se positionne plus en retrait (10,9 % contre 13,0 %). *A contrario*, la région intervient plus qu'en moyenne en faveur de la formation dans les entreprises et dans les branches ainsi que des compétences-clefs et de la lutte contre l'illettrisme. Par conséquent, elle finance une plus grande partie des dépenses pédagogiques (4,2 % contre 2,2 % au national); les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) demeurent toutefois majoritaires (95,5 % contre 97,6 %).

Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : prépondérance du certifiant

La formation continue pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation du chômage légèrement inférieure à la moyenne nationale : 10,3 % contre 10,9 %. La part de la rémunération y est un peu plus élevée (59,2 % du total de la catégorie contre 55,4 % en France). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est plus faible (472 € contre 548 €).

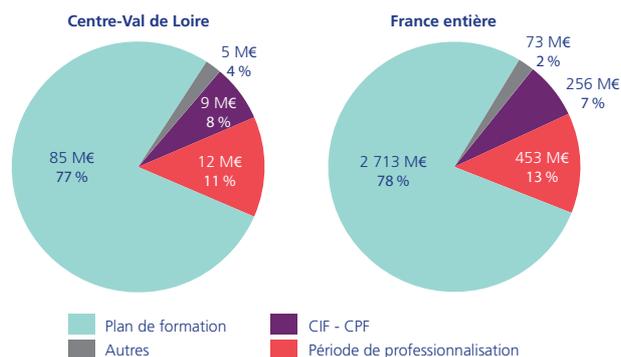
Les formations certifiantes sont prépondérantes (72,0 % des dépenses pédagogiques contre 58,2 %), notamment grâce à l'implication de la région. Celle-ci favorise moins les formations professionnalisantes, qui se situent plus en retrait (13,3 % contre 15,7 % au national). Les fonds consacrés par la région aux formations de remobilisation représentent 0,7 % des dépenses totales des régions sur ce type de dispositif. Les formations d'insertion sont également moins pourvues (14,7 % des dépenses pédagogiques contre 20,2 %).

Pôle emploi contribue plus qu'en moyenne aux dépenses pédagogiques (14,6 % contre 12,5 %) grâce à son intervention sur les formations professionnalisantes. C'est aussi le cas de l'Agefiph (5,7 % contre 3,5 %). La région est en revanche moins présente (60,0 % contre 62,1 %).

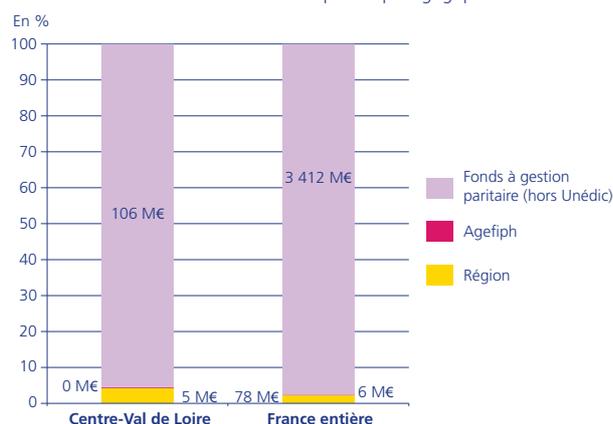
² À noter que pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



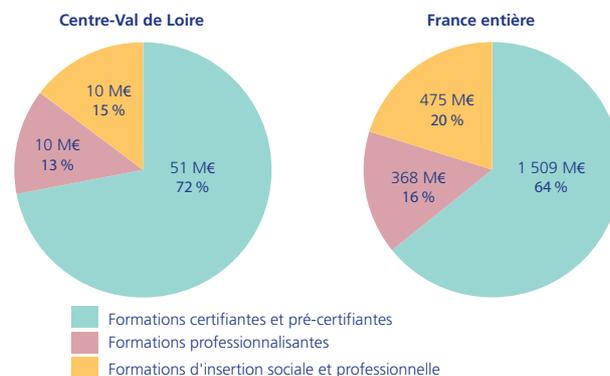
Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



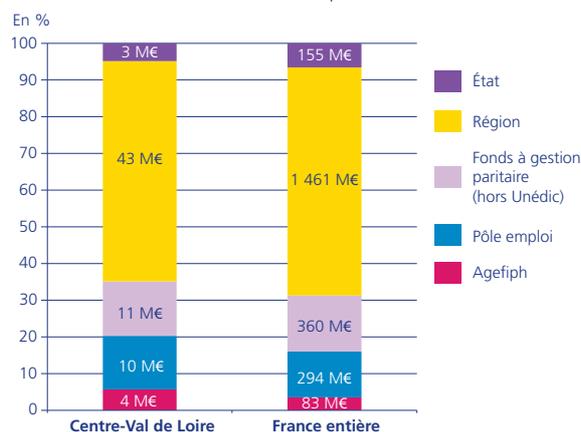
Source : Dares - Dépenses Efpop 2015.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efpop 2015.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Corse

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Corse s'élèvent à 419 millions d'euros en 2015, soit 0,4 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est cohérente avec le poids de la région dans la population française (0,5 %). Les politiques d'emploi (27,9 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 33,3 % au niveau national) et l'alternance (11,6 % contre 13,2 %) y sont plus en retrait, tandis que la formation continue (22,3 % hors alternance contre 19,0 % en France entière) et les activités d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement (13,4 % contre 9,9 %) occupent une place plus importante.

Une structure du chômage relativement représentative

En Corse, le taux de chômage est légèrement inférieur à la moyenne nationale (13,2 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Il est équivalent ou un peu plus faible pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de diplôme ; le seul écart notable concerne les moins qualifiés pour lesquels il est de 17,8 % (23,5 % au national). Le niveau de qualification des actifs est moins élevé : 29,0 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (contre 36,0 %), tandis que 23,6 % sont non diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet (contre 18,5 %). La population est par ailleurs plus âgée.

La part de la formation professionnelle initiale dans le second cycle du secondaire est un peu plus élevée que sur l'ensemble du territoire (39,8 % des effectifs contre 37,9 %) ; cette tendance est très prononcée dans le supérieur (57,4 % contre 20,8 %). Les apprentis sont plus concentrés dans le second cycle du secondaire (73,2 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au national) ; ils représentent également une plus forte proportion de la formation professionnelle secondaire (38,8 % contre 28,5 %).

Prépondérance de la formation professionnelle continue

Le total des dépenses engagées est conforme au poids de la région dans la population française. La dépense par actif est légèrement inférieure (2 911 € contre 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est légèrement plus élevée (4,9 % contre 4,5 % pour la France entière).

La formation initiale (hors alternance) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage comparable à la moyenne (21,6 % contre 21,8 %)¹. L'alternance est moins présente (11,6 % contre 13,2 %). La formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi est plus importante (13,1 % du total contre 10,9 % au national). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est largement supérieure (743 € contre 548 €). La formation continue des actifs occupés est relativement développée (9,2 % des dépenses hors indemnisation contre 8,1 %).

Des politiques d'emploi en retrait

Les politiques d'emploi sont moins représentées qu'au niveau national (27,9 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 33,3 %), conformément au moindre taux de chômage. La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est en revanche supérieure (5 927 € contre 4 946 €). Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) occupent une place plus importante (13,4 % contre 9,9 %), ce qui se reflète dans la dépense d'AIOA par demandeur d'emploi (1 333 € contre 1 121 €). L'indemnisation chômage mobilise une plus grande proportion du budget (55,0 % contre 49,7 %) ; l'allocation d'aide au retour à l'emploi y est d'un poids supérieur (79,9 % contre 74,5 %). Les allocations de solidarité (ASS, RSA activité...) sont moins présentes, y compris en part des dépenses totales. L'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est équivalente à la moyenne nationale.

¹ La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Corse	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	0,4 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	13,2 %	14,0 %
16-25	28,5 %	28,4 %
26-54	11,7 %	12,1 %
55-64	8,1 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	62,2 %	64,4 %
16-25	37,0 %	36,3 %
26-54	74,9 %	79,7 %
55-64	45,3 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	10,6 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Corse		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	29,0 %	8,0 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	24,3 %	13,3 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	23,1 %	14,7 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	23,6 %	17,8 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	13,2 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Corse	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	39,8 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	38,8 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	73,2 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	57,4 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	13,8 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

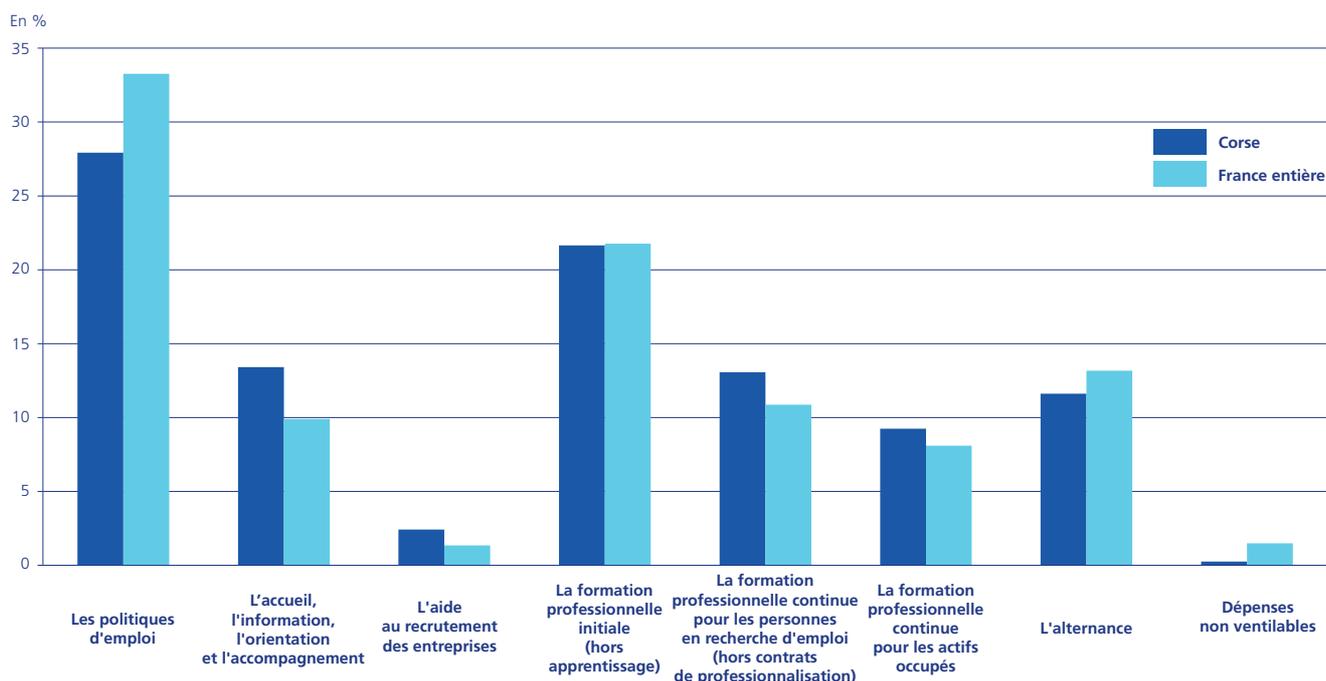
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Corse	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	4,9 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	2 911 €	3 152 €
Dépenses en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	5 927 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	15 526 €	15 497 €
Dépense d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 333 €	1 121 €
Dépense d'apprentissage par apprenti	9 740 €	13 162 €
Dépense de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	4 843 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	743 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	132 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Efp 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Efp 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Des dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement élevées

La part des dépenses hors indemnisation chômage consacrée à l'AIOA est plus élevée que sur l'ensemble du territoire (13,4 % contre 9,9 %). Ainsi, bien qu'occupant une place similaire au sein des sommes affectées à l'AIOA, les ressources allouées à l'accompagnement renforcé sont supérieures en proportion du total des dépenses Efop (2,3 % contre 1,9 %). En revanche, les missions locales bénéficient d'un apport moindre (6,5 % des dépenses d'AIOA contre 11,6 % au national). L'accueil et l'information sont plus présents (19,0 % contre 15,4 %), du fait de l'intervention de Pôle emploi.

Par conséquent, ce dernier contribue plus que de moyenne aux fonds attribués à l'AIOA (66,0 % du total contre 63,3 %) ; c'est également le cas de l'Unédic (17,1 % contre 14,8 %), dans la mesure où celui-ci est plus impliqué dans l'aide à la création et à la reprise d'entreprise (19,4 % des dépenses de la catégorie contre 15,7 % au national).

Une présence marquée des emplois aidés

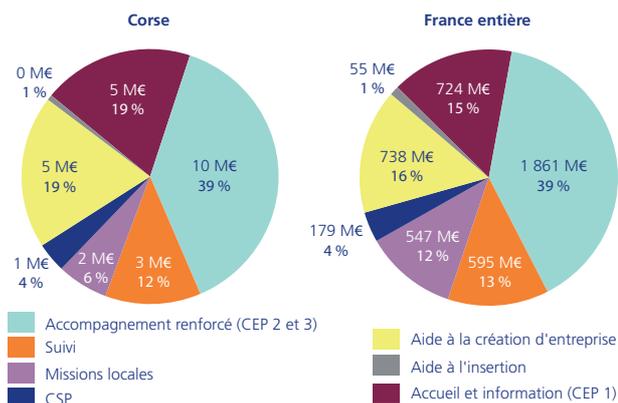
Les politiques d'emploi mobilisent une part des dépenses Efop inférieure au niveau national (27,9 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 33,3 %). En effet, les mesures sectorielles sont relativement discrètes, avec 38,7 % des sommes allouées à ce type de dispositif contre 43,3 % sur l'ensemble du territoire (47,9 % en France métropolitaine). Les mesures zonées sont aussi moins représentées, y compris pour une région métropolitaine (1,1 % contre 9,2 % au national et 3,0 % en métropole). Ainsi, la proportion des dépenses Efop consacrées aux politiques d'emploi hors mesures zonées et sectorielles est proche de la moyenne nationale (7,6 % contre 7,9 %).

Les contrats aidés marchands et non marchands (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont très développés (69,8 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne de 60,3 %), du fait d'emplois d'avenir relativement nombreux dans la région (0,7 % de la dépense nationale sur ce dispositif). La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est également élevée (5 927 € contre 4 946 €). En revanche, les mesures en faveur des personnes handicapées sont moins dotées (14,4 % hors sectoriel et zoné contre 21,2 %), notamment en raison du peu de fonds attribués aux entreprises adaptées.

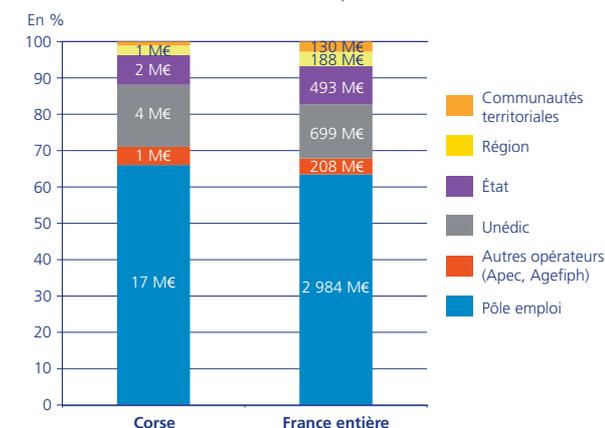
Les dépenses d'alternance sont plus axées sur l'apprentissage, dont elles se composent à 92,0 % (83,4 % pour la France entière) ; toutefois, le coût par apprenti est moindre (9 740 € contre 13 162 €). Les ressources consacrées aux CFA occupent une moins grande part des dépenses d'apprentissage (48,5 % contre 54,8 % en moyenne), à l'inverse des aides aux entreprises (43,7 % contre 36,0 %). Les dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire sont inférieures à la moyenne nationale (4 843 € contre 5 537 €).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

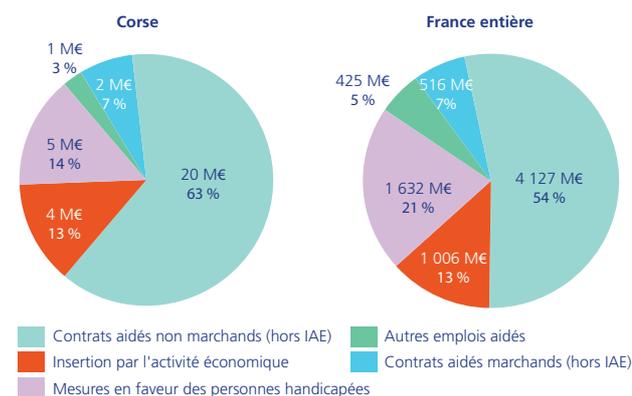


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

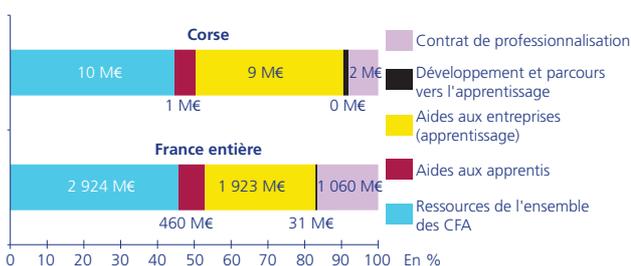
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Parts des différents types de dépenses d'alternance en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Une formation continue des actifs occupés relativement développée

La formation continue des actifs occupés est relativement développée (9,2 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 8,1 %)². Bien qu'un peu plus en retrait que de moyenne, le plan de formation y reste prépondérant (72,8 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France). La période de professionnalisation est plus présente (20,3 % contre 13,0 %), à l'inverse du CIF et du CPF (3,4 % contre 7,3 %).

La région intervient de manière affirmée en faveur de la formation dans les entreprises et dans les branches (1,6 % du total des dépenses des régions sur ce dispositif). Par conséquent, elle finance une plus grande partie des dépenses pédagogiques (3,6 % contre 2,2 % au niveau national) ; les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) demeurent toutefois majoritaires (96,4 % contre 97,6 %).

Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : des dépenses pédagogiques très majoritairement tournées vers le certifiant

La formation continue (hors alternance) pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage supérieure à la moyenne nationale (13,1 % contre 10,9 %). La part de la rémunération y est nettement plus faible (42,7 % du total de la catégorie contre 55,4 % en France). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est plus élevée (743 € contre 548 €).

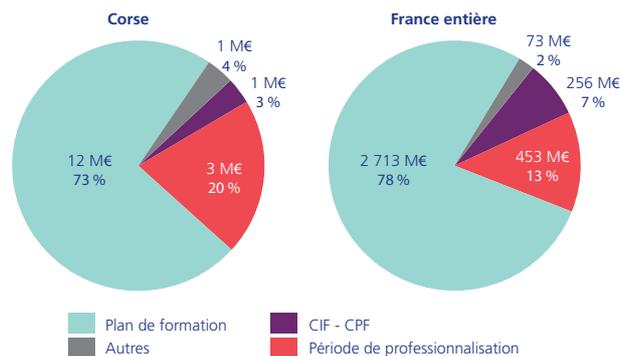
Les formations professionnalisantes sont beaucoup plus en retrait (6,9 % des dépenses hors rémunération contre 15,7 %) du fait de choix d'investissements régionaux. On note toutefois une présence affirmée des actions de formation préalables au recrutement, financées par Pôle emploi. Les formations d'insertion sociale et professionnelle pèsent pour 5,0 % des dépenses pédagogiques (contre 20,2 %). Les sommes consacrées à la remobilisation, en particulier, sont peu élevées. Les formations certifiantes captent la grande majorité des dépenses hors rémunération (88,1 % contre 64,2 % au national). Cet écart est dû à la très forte implication de la région en faveur des formations pré-qualifiantes (8,1 % des dépenses totales des régions sur ce dispositif).

Ainsi, la région contribue plus qu'en moyenne aux dépenses hors rémunération (83,3 % contre 62,1 %), à l'inverse de Pôle emploi (6,4 % contre 12,5 % en France), plus effacé sur le certifiant à l'instar des fonds à gestion paritaire (hors Unédic) (6,7 % contre 15,3 % de l'ensemble des dépenses pédagogiques). En raison de sa moindre intervention sur les formations de remobilisation, l'État est également plus en retrait (1,0 % contre 6,6 %).

² À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



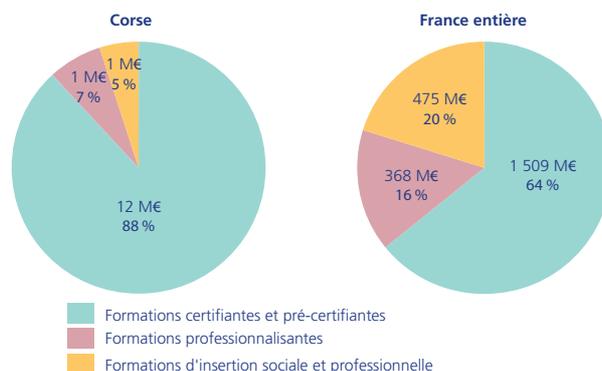
Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



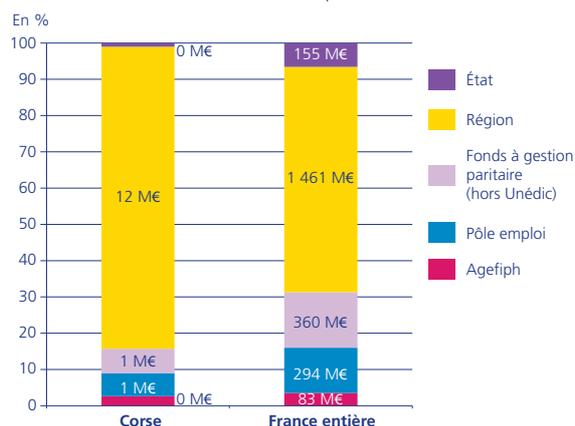
Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Grand Est

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées dans le Grand Est en 2015 s'élèvent à 7,7 milliards d'euros, soit 8,0 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est cohérente avec la part de la région dans la population française (8,4 %). La répartition des fonds est comparable à la moyenne nationale avec toutefois une moindre place pour les politiques d'emploi (31,0 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 33,3 % France entière) et une formation professionnelle initiale plus développée (26,0 % hors apprentissage pour une moyenne de 21,8 %).

Une région représentative de la France, qui compte légèrement moins de diplômés

Dans le Grand Est, la pyramide des âges ainsi que le taux de chômage (14,1 % selon le recensement, contre 14,0 % France entière) sont similaires aux chiffres nationaux. Si le chômage est légèrement plus faible chez les plus qualifiés (7,6 % contre 8,2 %), ceux-ci sont plus rares (31,5 % contre 36,0 % des actifs possèdent un diplôme du supérieur), et les personnes les moins diplômées, plus nombreuses, sont plus susceptibles d'être sans emploi (24,1 % de non-diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet contre 23,5 % au niveau national).

La formation professionnelle initiale y est relativement présente : en 2015, 41,0 % des élèves du second cycle du secondaire suivaient ce type de cursus contre 37,9 % au national. Cet écart est notamment prononcé dans l'apprentissage (30,5 % des effectifs de formation professionnelle pour 28,5 % sur la France dans son ensemble).

Un financement élevé pour la formation initiale

Le total des dépenses engagées est conforme au poids du Grand Est dans la population française. Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est plus élevée qu'en moyenne (5,1 % contre 4,5 % pour l'ensemble du territoire), bien que la dépense par actif soit légèrement inférieure (2 937 € pour 3 152 € à l'échelle nationale).

Une part conséquente des dépenses est consacrée à la formation professionnelle initiale¹ (hors apprentissage) : elle s'élève à 26,0 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 21,8 % en France. L'alternance est d'importance semblable à la moyenne. La formation continue des actifs occupés est un peu moins représentée (7,5 % contre 8,1 %).

Des politiques d'emploi légèrement plus en retrait

L'indemnisation chômage occupe une place comparable à ce que l'on observe sur l'ensemble du territoire (49,9 % contre 49,7 %). Elle a en outre une structure semblable, avec toutefois une allocation d'aide au retour à l'emploi un peu plus en retrait. L'indemnisation par chômeur indemnisé est légèrement plus faible (14 943 € contre 15 497 €). Ce chiffre est à rapprocher du fait que les chômeurs sont en moyenne moins qualifiés. Les dépenses d'accompagnement et d'information par personne en recherche d'emploi sont également plus faibles (1 008 € contre 1 121 €). Hors indemnisation chômage, le poids des politiques d'emploi dans les dépenses Efop est moindre en Grand Est qu'au niveau national (31,0 % du total contre 33,3 %), ce qui est partiellement dû à la plus faible importance des mesures sectorielles (13,0 % pour une moyenne de 14,4 %). Les dépenses associées aux mesures en faveur des territoires, qui concernent en premier lieu l'outre-mer, sont également moins élevées.

¹ La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Grand Est	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	7,0 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	14,1 %	14,0 %
16-25	28,4 %	28,4 %
26-54	11,9 %	12,1 %
55-64	11,1 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	63,8 %	64,4 %
16-25	37,8 %	36,3 %
26-54	79,4 %	79,7 %
55-64	42,9 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	10,1 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Grand Est		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	31,5 %	7,6 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	20,1 %	13,6 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	29,8 %	14,9 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	18,6 %	24,1 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	14,1 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Grand Est	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	41,0 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	30,5 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	68,2 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	21,3 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	17,5 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

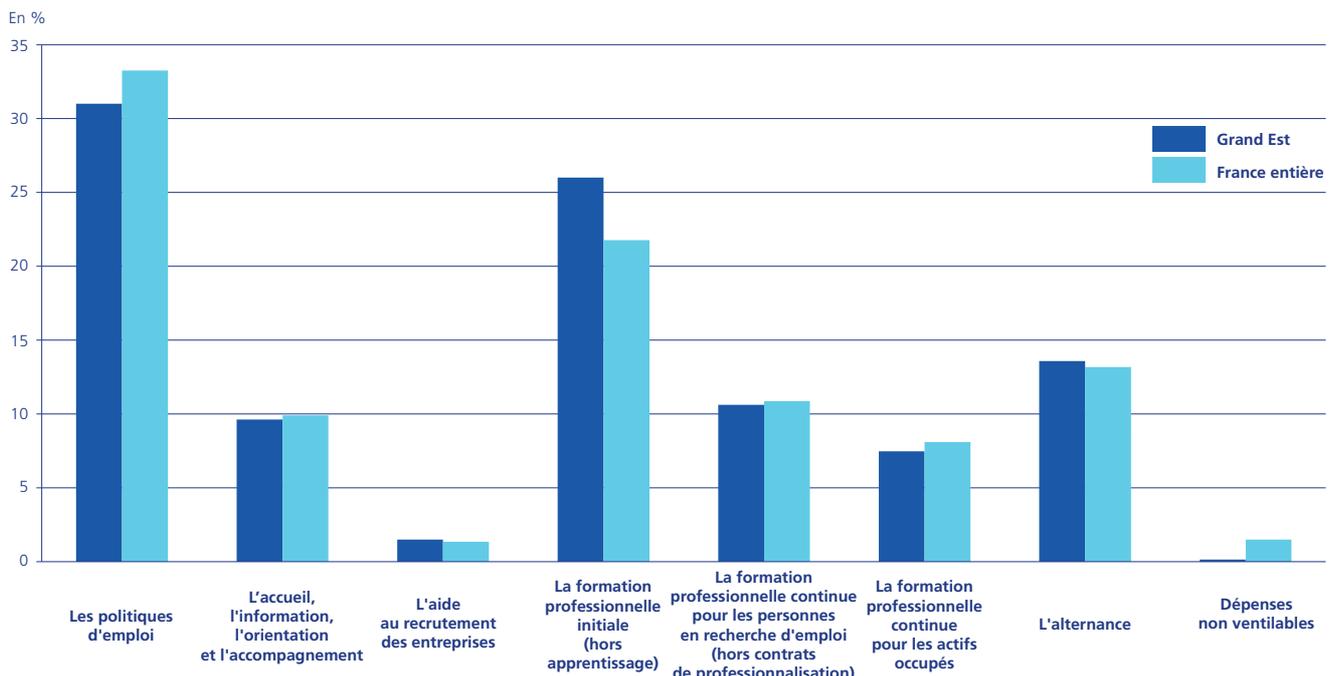
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Grand Est	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	5,1 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	2 937 €	3 152 €
Dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	4 899 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	14 943 €	15 497 €
Dépense d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 008 €	1 121 €
Dépense d'apprentissage par apprenti	12 365 €	13 162 €
Dépense de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	4 650 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	453 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	115 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Efop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Efop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Accueil, information et accompagnement : priorité au suivi et à l'accompagnement renforcé

Hors indemnisation chômage, la part de l'AIOA dans les dépenses Efop de la région est proche de la moyenne nationale (9,6 % contre 9,9 %). Le suivi, pris en charge à 96,3 % par Pôle emploi, y occupe une place plus importante (14,9 % contre 12,7 %). *A contrario*, l'aide à la création et à la reprise d'entreprise est moins représentée (13,1 % contre 15,7 % pour la France entière). En effet, la contribution qu'y apporte l'Unédic *via* l'ARCE (Aide à la reprise et à la création d'entreprise) est plus faible. L'Unedic est donc plus en retrait dans le total des dépenses d'AIOA (13,5 % contre 14,8 %).

Politiques d'emploi : importance de l'insertion par l'activité économique

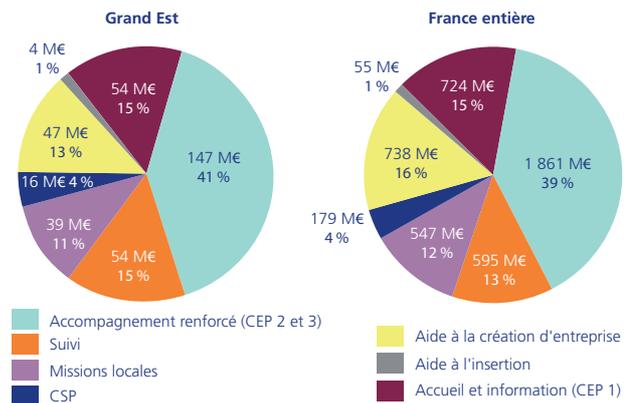
Les politiques d'emploi représentent une proportion légèrement inférieure des dépenses Efop hors indemnisation chômage que sur l'ensemble du territoire (31,0 % du total contre 33,3 %). Les exonérations zonées hors mesures destinées aux Drom sont plus élevées, à hauteur de 14,1 % de la somme totale sur la France métropolitaine. Outre les mesures sectorielles, les contrats aidés marchands et non marchands (emplois d'avenir, contrat d'accompagnement dans l'emploi) sont également moins présents dans le Grand Est (52,1 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne nationale de 60,3 %).

En revanche, les dépenses d'insertion par l'activité économique sont beaucoup plus importantes (18,8 % contre 13,1 %), ce qui est dû au fort investissement de l'État dans les chantiers d'insertion (13,0 % des ressources totales allouées à ce dispositif bénéficient à la région). Les mesures en faveur des personnes handicapées ont une place prépondérante (24,7 % contre 21,2 % pour la France dans son ensemble) grâce à l'importance des fonds de l'État dédiés au financement des Esat (contrats de soutien et d'aide par le travail).

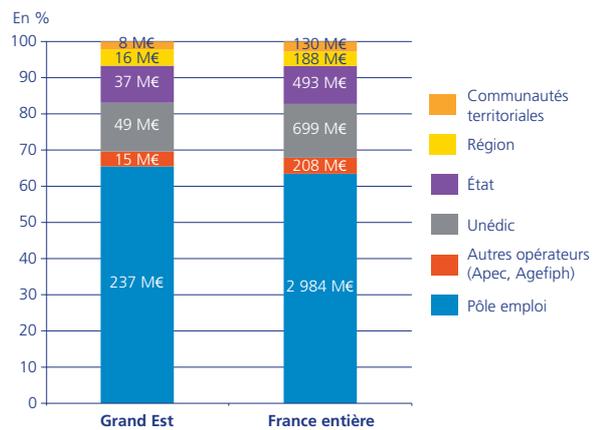
Relativement peu développés dans la région (6,7 % de l'effectif national), les contrats de professionnalisation mobilisent une faible proportion des fonds consacrés à l'alternance (11,4 % contre 16,6 % pour l'ensemble de la France) et présentent une dépense par bénéficiaire plus faible (4 650 € pour 5 537 € en France). L'apprentissage occupe une place plus importante ; toutefois, les montants dépensés par apprenti sont inférieurs à la moyenne nationale (12 365 € par apprenti contre 13 162 €). En effet, les ressources des CFA sont moindres (6 346 € par tête contre 7 209 € au national), notamment s'agissant de l'investissement (3,6 % du total des dépenses engagées dans l'apprentissage contre 5,5 %).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

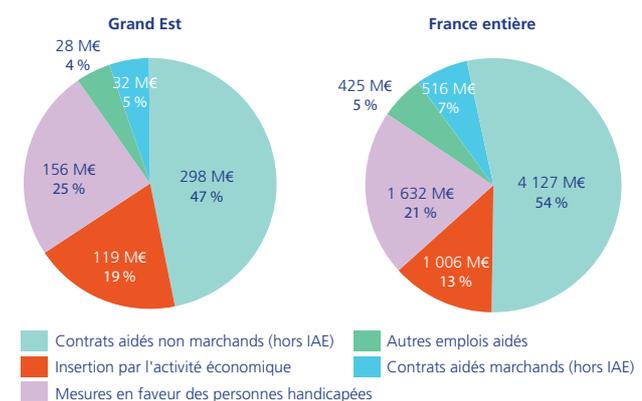


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

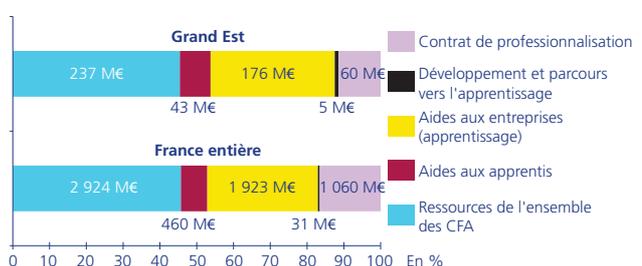
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



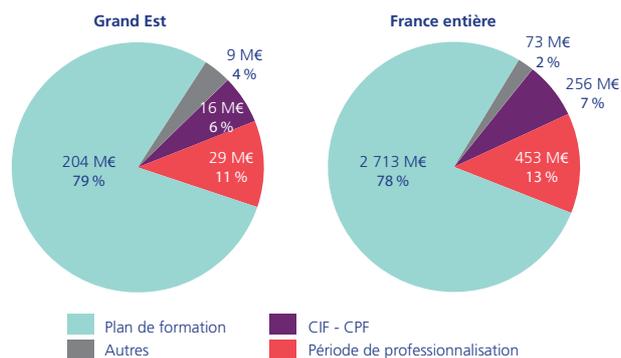
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Une formation continue des actifs occupés légèrement moins présente

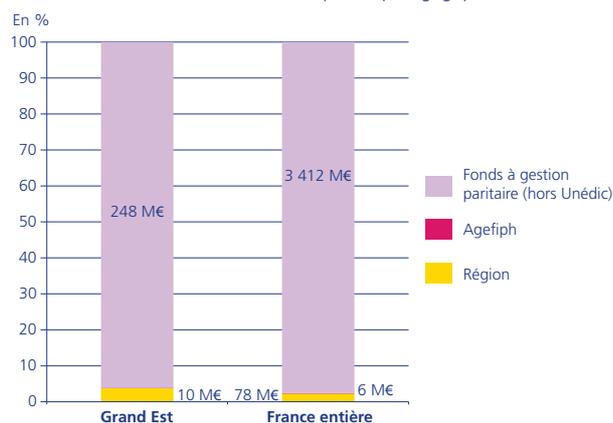
La formation continue des actifs occupés est légèrement plus en retrait (7,5 % des dépenses Hors indemnisation chômage contre 8,1 % en France)². Les sommes consacrées à la période de professionnalisation sont moindres (11,2 % des dépenses pédagogiques contre 13,0 %), tandis que la place du plan de formation est plus importante (78,9 % contre 77,6 %). La région investit fortement dans les compétences-clefs et la lutte contre l'illettrisme (12,4 % de la dépense nationale) ; elle a par ailleurs une politique particulièrement développée de soutien à la formation dans les entreprises et dans les branches (12,9 % du total France). Par conséquent, elle finance une plus grande partie des dépenses pédagogiques en faveur des actifs occupés (3,7 % contre 2,2 % en moyenne).

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Une formation continue des personnes en recherche d'emploi axée sur le certifiant

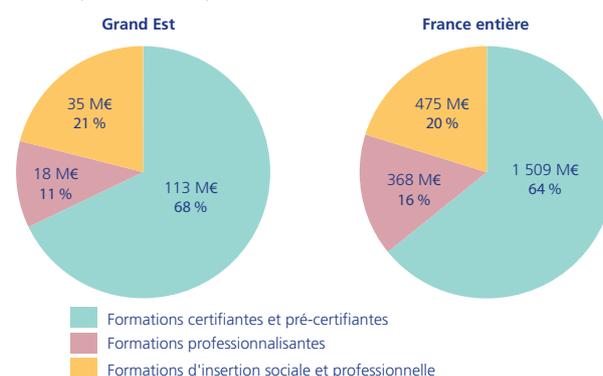
La part des dépenses Efp hors indemnisation chômage consacrée à la formation continue des personnes en recherche d'emploi (PRE) dans le Grand Est est comparable à la moyenne nationale (10,6 % contre 10,9 %). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est inférieure à ce que l'on observe pour la France dans son ensemble (453 € contre 548 € hors rémunérations et allocations). La part de la rémunération dans ces dépenses est en revanche plus importante (59,3 % du total de la catégorie contre 55,4 % au national).

Le Grand Est se démarque par un effort supérieur sur les formations certifiantes (67,9 % des dépenses pédagogiques contre 64,2 % en moyenne), notamment du fait d'un investissement élevé de la région dans les formations pré-qualifiantes (20,7 % du total national des financements régionaux de cette catégorie). En revanche, elle finance relativement moins les formations professionnalisantes qui sont donc moins présentes (11,1 % contre 15,7 %). Les formations d'insertion sont à un niveau comparable à la moyenne nationale (21,0 % contre 20,2 %).

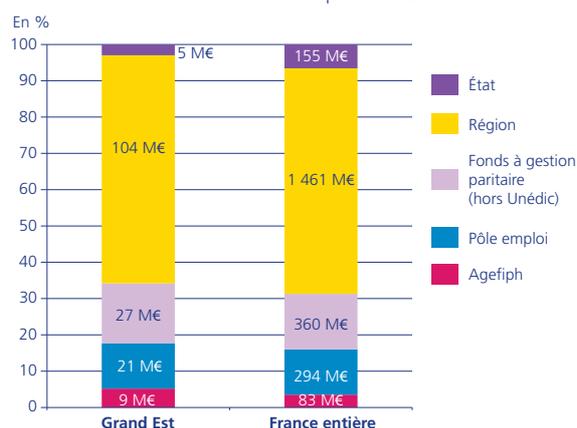
La répartition par financeur est représentative de l'ensemble des dépenses régionalisées.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

² À noter que pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Guadeloupe

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Guadeloupe s'élèvent à 940 millions d'euros en 2015, soit 1,0 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est supérieure au poids de la région dans la population française (0,6 %). L'accueil, l'information, l'accompagnement et l'orientation (14,5 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 10,2 % au niveau national) ainsi que la formation professionnelle initiale hors alternance (37,0 % contre 22,5 %) y sont importants, tandis que la formation continue n'en représente que 10,1 % (contre 19,6 %). L'indemnisation des demandeurs d'emploi est également plus en retrait, avec 37,2 % du total des dépenses (contre 49,7 % France entière).

Un taux de chômage élevé

En Guadeloupe, le taux de chômage est nettement supérieur à la moyenne nationale (29,4 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Il est plus élevé pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de diplôme ; chez les 16-25 ans, il atteint 52,7 % (contre 28,4 %). Le niveau de qualification des actifs est moindre : 25,1 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (contre 36,0 %), tandis que 29,7 % sont non diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet (contre 18,5 %).

La part de la formation professionnelle initiale dans le second cycle du secondaire est plus importante que sur l'ensemble du territoire (41,9 % des effectifs contre 37,9 %). Cet écart est d'autant plus marqué dans le supérieur (27,2 % contre 20,8 %). Les apprentis sont légèrement plus concentrés dans le second cycle du secondaire (67,4 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au national) ; cependant, ils représentent une plus faible proportion de la formation professionnelle secondaire (11,2 % contre 28,5 %).

Une formation professionnelle initiale (hors alternance) développée, une formation continue plus en retrait

Le total des dépenses engagées est supérieur au poids de la région dans la population française, à l'instar de la dépense par actif (5 277 € pour 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est beaucoup plus élevée (11,6 % contre 4,5 % pour la France entière).

L'alternance occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées¹ inférieure à la moyenne nationale (5,1 % contre 13,6 %), ce qui est largement imputable à des données manquantes ; de plus, l'apprentissage est peu implanté dans la région. La formation initiale (hors alternance) est beaucoup plus représentée (37,0 % contre 22,5 %)², à l'inverse de la formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi (5,9 % du total des dépenses hors indemnisation et mesures zonées contre 11,2 % au niveau national). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est plus faible (148 € contre 548 €). La formation continue des actifs occupés est moins développée (4,1 % hors indemnisation et mesures zonées contre 8,4 %).

Une indemnisation chômage moins importante

Les politiques d'emploi se situent à un niveau similaire à la moyenne nationale (31,2 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 31,1 %). Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) occupent une place plus importante (14,5 % contre 10,2 %) ; toutefois, la dépense d'AIOA par demandeur d'emploi est moindre (990 € contre 1 121 €).

L'indemnisation chômage mobilise une plus faible proportion du budget (37,2 % contre 49,7 %). Les allocations de solidarité y sont d'un poids supérieur : en particulier, l'ASS en représente 20,9 % (9,0 % au national). L'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est équivalente (15 353 € contre 15 497 €).

¹ En raison de l'importance des mesures zonées dans les Drom et pour des raisons de comparabilité, on déduit cette somme du calcul des poids relatifs des différentes catégories de dépenses.

² La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Guadeloupe	France entière
Part de PIB régional dans le PIB français (2014)	0,4 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	29,4 %	14,0 %
16-25	52,7 %	28,4 %
26-54	28,4 %	12,1 %
55-64	18,1 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	50,4 %	64,4 %
16-25	19,6 %	36,3 %
26-54	61,6 %	79,7 %
55-64	45,2 %	45,2 %
Taux de chômage au sens du BIT	23,8 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Guadeloupe		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	25,1 %	12,9 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	21,2 %	27,6 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	24,0 %	32,7 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	29,7 %	42,0 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	29,4 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Guadeloupe	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	41,9 %	37,9%
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	11,2 %	28,5%
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	67,4 %	65,3%
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	27,2 %	20,8%
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	11,3 %	15,9%

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

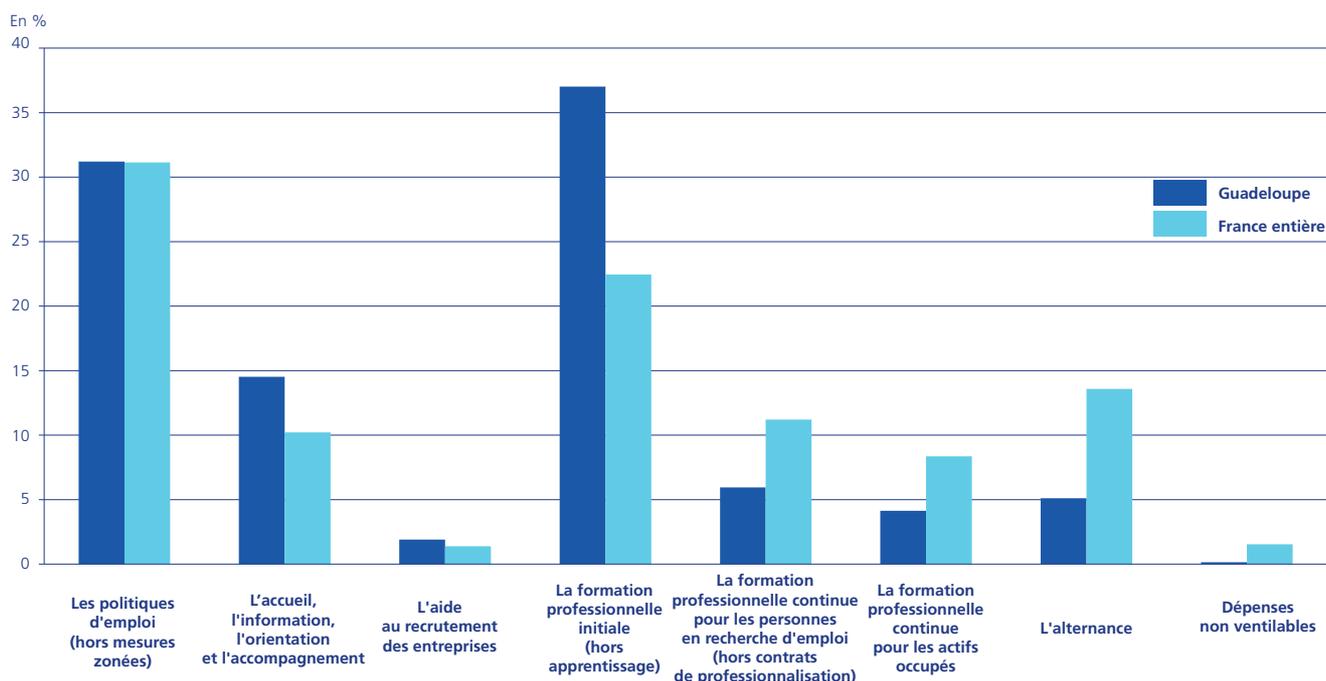
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Guadeloupe	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	11,6 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	5 277 €	3 152 €
Dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	2 429 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	15 353 €	15 497 €
Dépense d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	990 €	1 121 €
Dépense d'apprentissage par apprenti	8 292 €	13 162 €
Dépense de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	6 474 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	148 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	112 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Efop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Efop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Note : les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement : prépondérance de l'accompagnement renforcé

La part des dépenses consacrée à l'AIOA est plus élevée hors indemnisation chômage que la moyenne sur l'ensemble du territoire (14,5 % hors indemnisation chômage et hors mesures zonées contre 10,2 %). Les ressources allouées à l'accompagnement renforcé (50,8 % contre 39,6 % des dépenses d'AIOA) sont très supérieures, ce qui est cohérent avec le fort taux de chômage et le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (18,8 % des actifs contre 5,1 % pour la France entière). Le suivi est également plus doté (14,8 % contre 12,7 %).

A travers l'accompagnement renforcé, Pôle emploi finance une plus grande partie des fonds attribués à l'AIOA (81,9 % contre 63,3 % au niveau national). Dans la mesure où l'aide à la création d'entreprise est plus en retrait (4,8 % contre 15,7 %), l'Unédic, qui en est le contributeur principal, est moins présent (4,4 % contre 14,8 %).

Prépondérance des emplois aidés

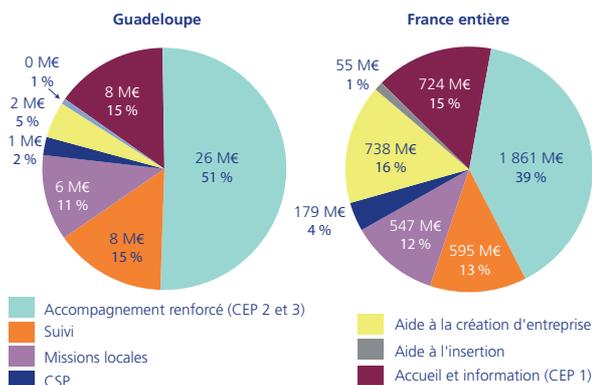
Les politiques d'emploi mobilisent une proportion des dépenses Efp hors indemnisation chômage et mesures zonées équivalente au niveau national (31,2 % contre 31,1 %). Les mesures sectorielles sont relativement discrètes, avec 8,8 % des dépenses totales de politiques d'emploi allouées à ce type de dispositif contre 43,3 % sur l'ensemble du territoire ; leur part est cependant supérieure à la moyenne des Drom (7,0 % hors Mayotte). Les mesures zonées sont très présentes : elles en composent 67,6 % (contre 9,2 % au national et 60,3 % pour les Drom hors Mayotte).

Les contrats aidés marchands et non marchands (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont prépondérants (77,5 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne de 60,3 %), ce qui est à rapprocher d'une population éloignée de l'emploi plus nombreuse. En revanche, la dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est beaucoup moins élevée (2 429 € contre 4 946 €), ce qui est à rapprocher de ces effectifs importants. En raison d'associations intermédiaires peu financées, l'insertion par l'activité économique est moins dotée (7,9 % hors mesures sectorielles et zonées contre 13,1 %). C'est aussi le cas des mesures en faveur des personnes handicapées (9,2 % contre 21,2 %).

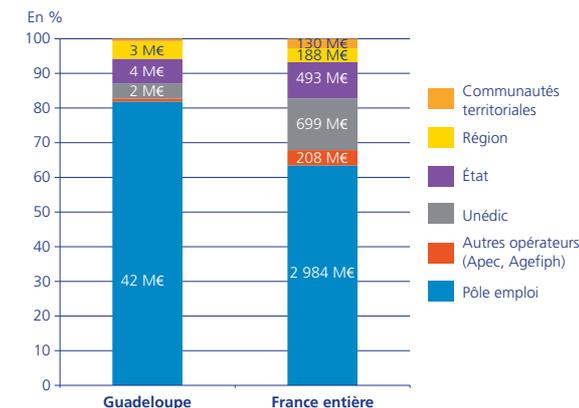
Les dépenses d'alternance sont moins axées sur l'apprentissage, dont elles se composent à 65,5 % (83,4 % France entière) ; le coût par apprenti est également moindre (8 292 € contre 13 162 €). Toutefois, ces sommes plus faibles résultent en partie de données manquantes. Les dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire sont supérieures à la moyenne (6 474 € contre 5 537 €).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

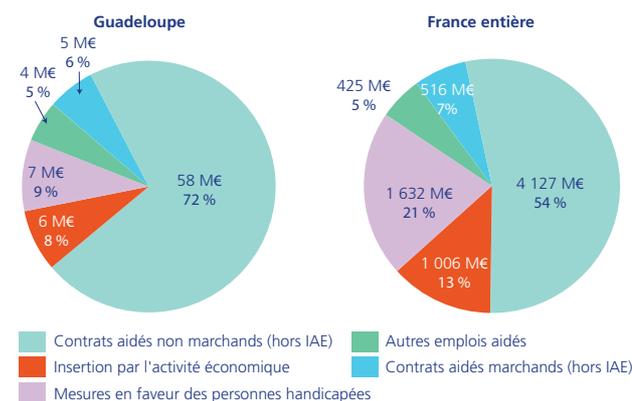


Note : pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

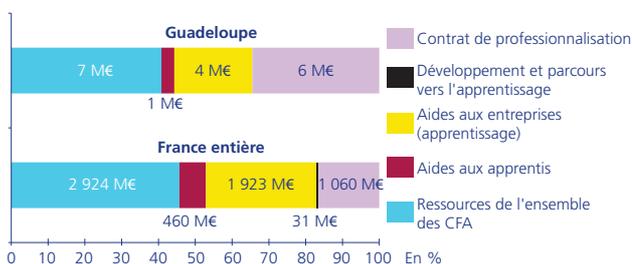
Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Parts des différents types de dépenses d'alternance en 2015



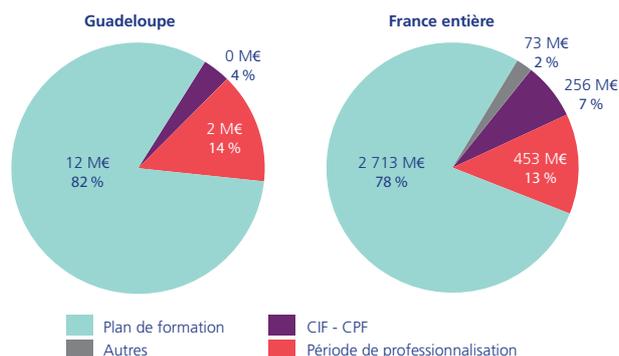
Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Une formation continue des actifs occupés moins développée

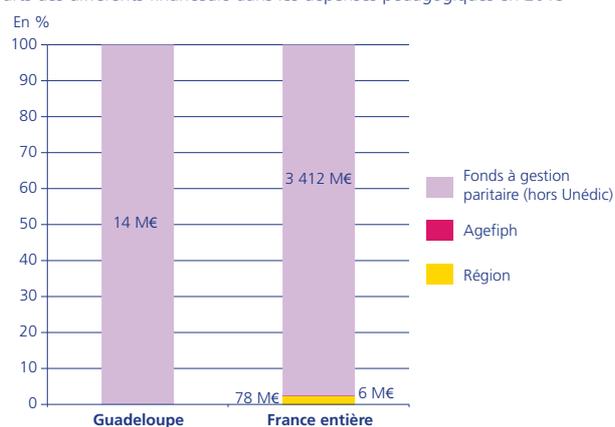
La formation continue des actifs occupés est moins présente (4,1 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 8,4 % au niveau national)³. Le plan de formation y est prépondérant (82,2 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France). Le CIF et le CPF sont peu développés (3,5 % contre 7,3 %). Les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) financent la totalité des dépenses pédagogiques.

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Une formation continue des personnes en recherche d'emploi axée sur l'insertion

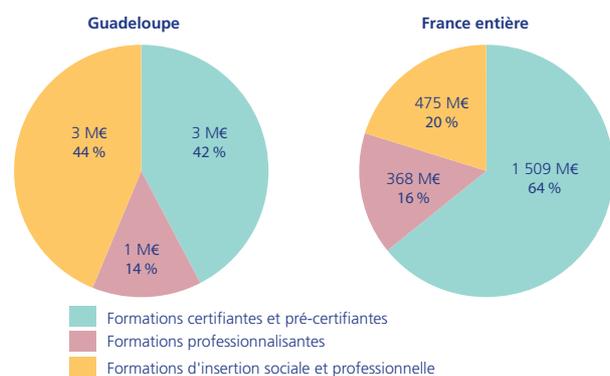
La formation continue (hors alternance) pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées inférieure à la moyenne nationale (5,9 % contre 11,2 %). La place de la rémunération y est plus conséquente (63,6 % du total de la catégorie contre 55,4 % en France). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est moindre (148 € contre 548 €).

Les formations certifiantes et pré-certifiantes représentent une moins grande part des dépenses hors rémunération (42,3 % contre 64,2 % au niveau national). Toutefois, cet écart semble principalement dû à des données manquantes sur les financements accordés par la région. Les formations d'insertion (43,7 % contre 20,2 %) sont beaucoup plus importantes, notamment grâce aux sommes fournies par la région (0,9 % des dépenses totales des régions sur ce type de formation). Les formations professionnalisantes sont à un niveau relativement proche (13,9 % des dépenses hors rémunération contre 15,7 %).

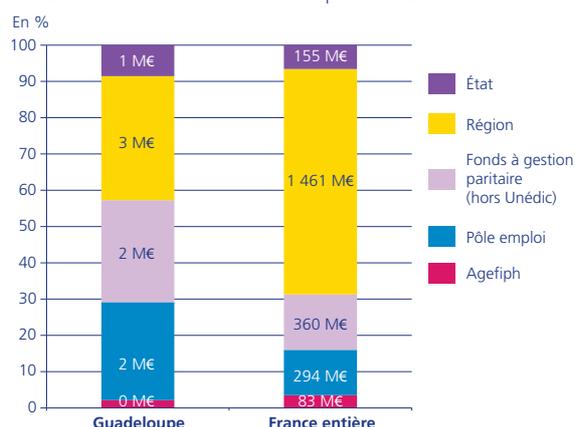
La région contribue moins qu'en moyenne aux dépenses hors rémunération (34,2 % contre 62,1 %), probablement en raison de données manquantes. Mécaniquement, les parts de Pôle emploi (27,0 % contre 12,5 %) et des fonds à gestion paritaire (hors Unédic) (28,1 % contre 15,3 %) sont donc beaucoup plus élevées.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

³ À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Guyane

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Guyane s'élèvent à plus de 400 millions d'euros en 2015, soit 0,4 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est cohérente avec le poids de la région dans la population française (0,4 %). La formation continue des actifs occupés (2,3 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 8,4 % au niveau national), l'alternance (3,7 % contre 13,6 %) ainsi que les politiques d'emploi hors mesures zonées (27,2 % contre 31,1 %) y sont plus en retrait, tandis que la formation professionnelle initiale (hors alternance) est prépondérante (42,8 % contre 22,5 %). L'indemnisation des demandeurs d'emploi est moins présente, avec 28,9 % du total des dépenses (contre 49,7 % France entière).

Un taux de chômage élevé

En Guyane, le taux de chômage est très supérieur à la moyenne nationale (33,9 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Il est plus élevé pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de diplôme, sauf pour les diplômés du supérieur ; les écarts les plus importants s'observent sur les populations les plus exposées au chômage, c'est-à-dire les jeunes (54,7 % contre 28,4 % au niveau national) et les moins diplômés (53,4 % contre 23,5 %). Le niveau de qualification des actifs est moindre : 21,9 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (contre 36,0 %), tandis que 43,1 % sont non diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet (contre 18,5 %). Par ailleurs, la population est beaucoup plus jeune (49,9 % de moins de 25 ans contre 30,4 % au niveau national).

La part de la formation professionnelle initiale dans le second cycle du secondaire est plus élevée que sur l'ensemble du territoire (52,9 % des effectifs contre 37,9 %). Cette tendance se retrouve dans le supérieur (33,3 % contre 20,8 %). L'apprentissage est peu développé (5,7 % des effectifs de la formation professionnelle secondaire contre 28,5 %).

Une formation professionnelle initiale (hors alternance) prépondérante

Le total des dépenses engagées est conforme au poids de la région dans la population française. La dépense par actif y est supérieure (4 174 € pour 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est plus élevée (9,9 % contre 4,5 % pour la France entière).

La formation initiale (hors alternance) est beaucoup plus représentée hors indemnisation chômage et me-

sures zonées¹ (42,8 % contre 22,5 %)², ce qui est à rapprocher de son poids dans l'enseignement secondaire et de la jeunesse de la population guyanaise. L'alternance occupe une proportion des dépenses nettement inférieure à la moyenne (3,7 % contre 13,6 %), ce constat étant pour partie imputable à des données manquantes ; de plus, elle est, en termes d'effectifs, relativement peu implantée dans la région. La formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi est à un niveau comparable au national (12,2 % du total des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 11,2 %), tout comme la dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi (552 € contre 548 €). La formation continue des actifs occupés est moins développée (2,3 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 8,4 %).

Une indemnisation chômage moins importante

Les politiques d'emploi sont un peu plus en retrait qu'au niveau national (27,2 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 31,1 %). Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) se situent à un niveau équivalent (10,5 % contre 10,2 %) ; toutefois, la dépense d'AIOA par demandeur d'emploi est inférieure à la moyenne nationale (560 € contre 1 121 €).

L'indemnisation chômage mobilise une plus faible proportion du budget (28,9 % contre 49,7 % France entière). L'allocation d'aide au retour à l'emploi y occupe une place légèrement moindre (72,0 % contre 74,5 %), contrairement au RSA activité (8,6 % contre 4,4 %). L'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est similaire (15 422 € contre 15 497 €).

¹ En raison de l'importance des mesures zonées dans les Drom, et pour des raisons de comparabilité, on déduit cette somme du calcul des poids relatifs des différentes catégories de dépenses.

² La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Guyane	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	0,2 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	33,9 %	14,0 %
16-25	54,7 %	28,4 %
26-54	31,0 %	12,1 %
55-64	20,5 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	42,5 %	64,4 %
16-25	19,0 %	36,3 %
26-54	51,3 %	79,7 %
55-64	48,9 %	45,2 %
Taux de chômage au sens du BIT	22,1 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Guyane		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	21,9 %	7,9 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	15,9 %	21,7 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	19,1 %	30,0 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	43,1 %	53,4 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	33,9 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Guyane	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	52,9 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	5,7 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	64,8 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	33,3 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	5,2 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

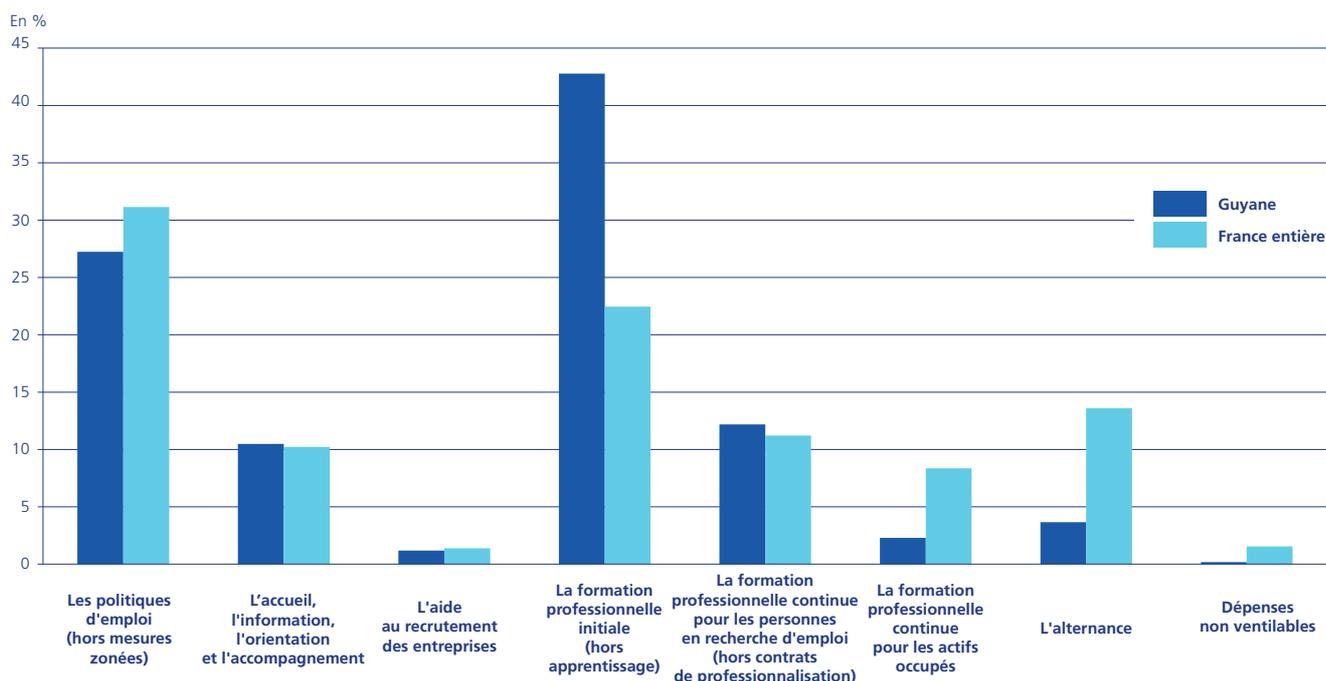
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Guyane	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	9,9 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	4 174 €	3 152 €
Dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	5 523 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	15 422 €	15 497 €
Dépense d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	560 €	1 121 €
Dépense d'apprentissage par apprenti	10 197 €	13 162 €
Dépense de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	3 033 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	552 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	62 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Etop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Etop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Note : les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

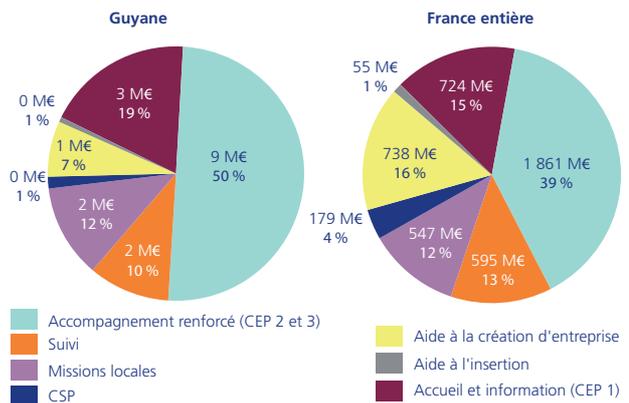
Dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement : importance de l'accompagnement renforcé

La part des dépenses consacrée à l'AIOA hors indemnisation chômage et mesures zonées est équivalente à ce que l'on observe sur l'ensemble du territoire (10,5 % contre 10,2 %). Les ressources allouées à l'accompagnement renforcé (50,1 % contre 39,6 % des dépenses d'AIOA) sont supérieures à la moyenne nationale, ce qui est cohérent avec le fort taux de chômage. L'accueil et l'information sont également plus dotés (18,6 % contre 15,4 %).

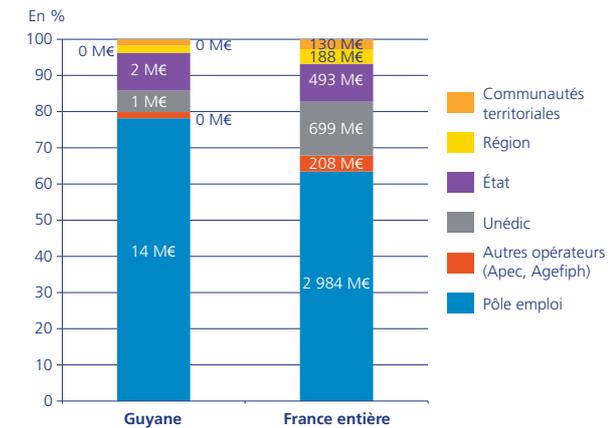
A travers ces deux dispositifs, Pôle emploi finance une plus grande partie des fonds attribués à l'AIOA (78,2 % contre 63,3 % au niveau national). Dans la mesure où l'aide à la création d'entreprise est plus en retrait (7,1 % contre 15,7 %), l'Unédic, qui en est le contributeur principal, est moins présente (5,9 % contre 14,8 %).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Une présence affirmée des emplois aidés

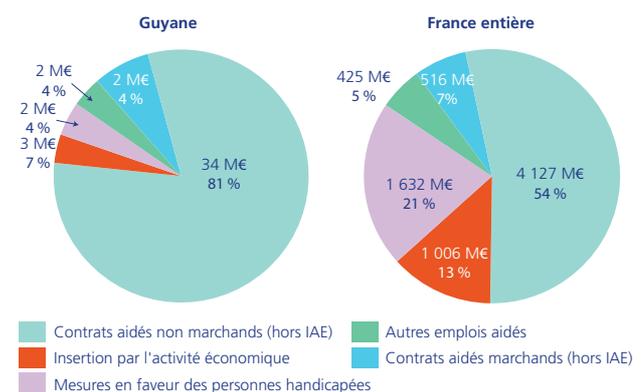
Les politiques d'emploi mobilisent une part des dépenses Efp hors indemnisation chômage et mesures zonées inférieure à la moyenne nationale (27,2 % contre 31,1 %). Les mesures sectorielles sont plus effacées, avec 3,3 % des dépenses totales de politiques d'emploi allouées à ce type de dispositif contre 43,3 % sur l'ensemble du territoire (7,0 % pour les Drom hors Mayotte). Les mesures zonées sont très importantes : elles en représentent 70,1 % (contre 9,2 % au niveau national et 60,3 % pour les Drom hors Mayotte).

Les contrats aidés marchands et non marchands (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont prépondérants (88,1 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne de 60,3 %), ce qui est à rapprocher d'une population éloignée de l'emploi plus nombreuse. La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est plus élevée (5 523 € contre 4 946 €). *A contrario*, l'insertion par l'activité économique est moins dotée (3,7 % hors mesures sectorielles et zonées contre 13,1 %). Les mesures en faveur des personnes handicapées sont également en retrait (4,4 % contre 21,2 %).

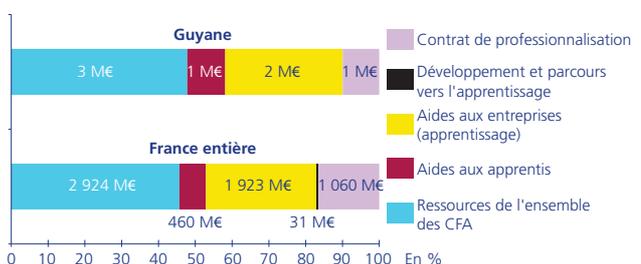
Les dépenses d'alternance sont plus axées sur l'apprentissage, dont elles se composent à 90,1 % (contre 83,4 % France entière), et ce malgré des données manquantes. Les dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire sont inférieures (3 033 € contre 5 537 €).

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Parts des différents types de dépenses d'alternance en 2015



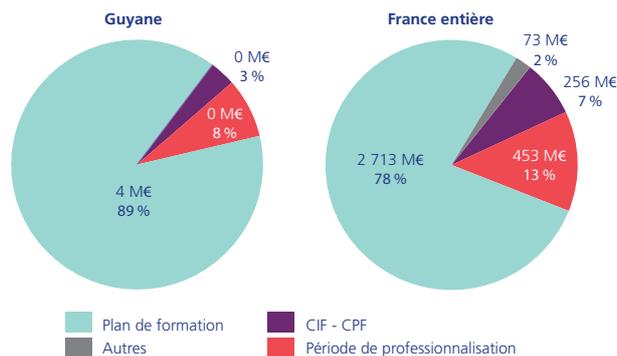
Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Formation continue des actifs occupés : prépondérance du plan de formation

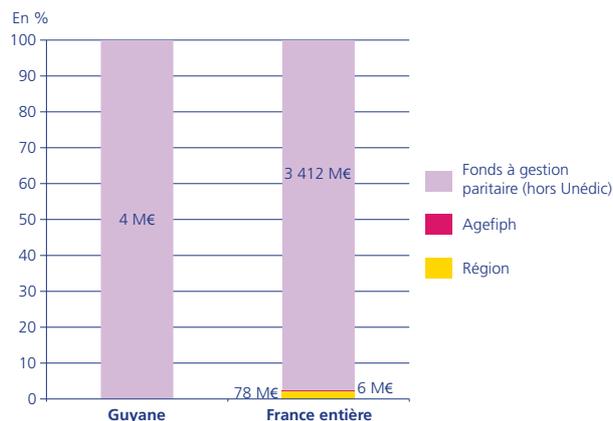
La formation continue des actifs occupés représente une moindre part des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées (2,3 % contre 8,4 % au niveau national)³. Le plan de formation y est prépondérant (88,9 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France). Le CIF et le CPF sont moins présents (3,3 % contre 7,3 %), à l'instar de la période de professionnalisation (7,7 % contre 13,0 %). Les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) financent la totalité des dépenses pédagogiques.

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

Une formation continue des personnes en recherche d'emploi axée sur le certifiant

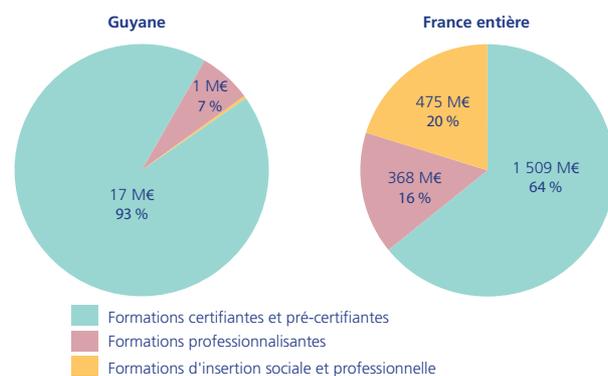
La formation continue (hors alternance) pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) mobilise une proportion des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées légèrement supérieure à la moyenne nationale (12,2 % contre 11,2 %). La rémunération y occupe une moindre place (15,1 % du total de la catégorie contre 55,4 % en France). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est similaire (552 € contre 548 €).

Les formations certifiantes et pré-certifiantes constituent la plus grande part des dépenses hors rémunération (92,9 % contre 64,2 % au niveau national). Cette importance relative est due à l'implication de la région, notamment sur le pré-certifiant (3,9 % des dépenses totales des régions sur ce type de dispositif). En revanche, les formations d'insertion sont très en retrait (0,3 % contre 20,2 %) ; il s'agit intégralement de sommes accordées par l'Agefiph. Peu financées par la région, les formations de professionnalisation sont également moins représentées (6,7 % des dépenses hors rémunération contre 15,7 %).

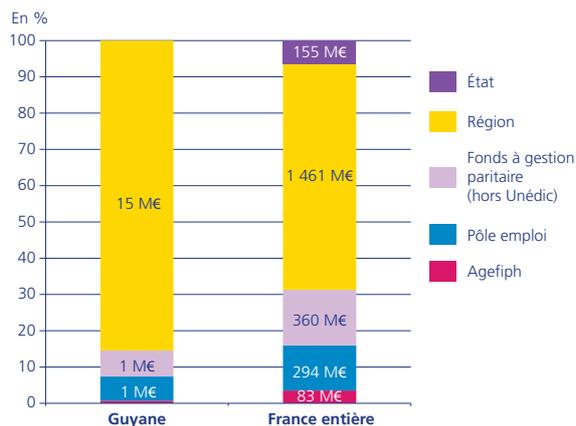
La région est responsable de la majorité des dépenses hors rémunération (85,4 % contre 62,1 % France entière), tandis que les contributions de Pôle emploi (6,7 % contre 12,5 %) et des fonds à gestion paritaire (hors Unédic) (7,2 % contre 15,3 %) sont plus discrètes en raison de financements moins élevés sur le certifiant.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

³ À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

Dépenses d'emploi et de formation en Hauts-de-France

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées dans les Hauts-de-France s'élèvent à 8,8 milliards d'euros en 2015, soit 9,2 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est cohérente avec la part des Hauts-de-France dans la population française (9,1 %). La répartition des fonds diffère toutefois de la moyenne nationale sur certains points : la formation professionnelle initiale y est plus importante, tandis que la formation professionnelle continue des actifs occupés ainsi que l'alternance sont moins représentées. Par ailleurs, la solidarité a un poids plus élevé dans l'indemnisation des personnes en recherche d'emploi.

Une région jeune avec un taux de chômage élevé

La région des Hauts-de-France se caractérise par un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (16,9 % selon le recensement, contre 14,0 % France entière). Ce phénomène est particulièrement saillant pour les jeunes, dont le poids démographique est plus élevé que pour l'ensemble de la population (32,5 % de moins de 25 ans contre 30,4 %).

De plus, les personnes peu qualifiées, plus exposées au chômage, occupent une plus grande part de la population active : en 2014, 48,3 % des actifs de la région avaient un niveau de diplôme inférieur ou égal au CAP pour une moyenne nationale de 43,8 %.

En raison du passé industriel des Hauts-de-France, la formation professionnelle initiale y est particulièrement développée : en 2015, 42,6 % des élèves du second cycle du secondaire suivaient ce type de cursus contre 37,9 % au niveau national. L'apprentissage y est en revanche moins présent (21,2 % des effectifs de formation professionnelle secondaire contre 28,5 % France entière).

Une formation professionnelle initiale (hors apprentissage) plus développée

Rapporté au poids de la région dans la population française, le total des dépenses engagées est représentatif du territoire, tendance que l'on retrouve dans la dépense par actif (3 229 € pour 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est plus élevée qu'en moyenne (5,7 % contre 4,5 % pour la France entière).

L'importance de la formation professionnelle initiale (hors apprentissage) dans les Hauts-de-France se retrouve dans la proportion des dépenses qui lui est allouée hors indemnisation chômage, elle s'élève à 25,8 % contre 21,8 % en France¹. La formation continue des personnes en recherche d'emploi occupe une place similaire (11,0 % contre 10,9 %). Le poids de la formation professionnelle continue pour les actifs occupés est moindre (6,0 % contre 8,1 %).

Une indemnisation chômage plus faible et où le poids du régime de solidarité est supérieur

Les politiques d'emploi sont un peu plus représentées qu'au national (34,0 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 33,3 %). Cet investissement plus marqué se retrouve dans les dépenses d'emploi aidé par demandeur d'emploi de longue durée (5 392 € contre 4 946 € en moyenne).

L'indemnisation chômage mobilise une moins grande part du budget (48,3 % contre 49,7 %), tendance confirmée par l'indemnisation par chômeur indemnisé (14 512 € contre 15 497 €). L'allocation d'aide au retour à l'emploi y occupe une place moindre (68,9 % contre 74,5 %), tandis que les allocations de solidarité (ASS, RSA activité, Prime pour l'emploi...) sont en proportion plus importantes. Ce phénomène s'explique par la structure du chômage, les demandeurs d'emploi de la région étant moins qualifiés et de plus longue durée ; l'intérim est par ailleurs plus présent dans les Hauts-de-France, avec un taux de recours de 4,7 % en décembre 2015 (contre 3,7 % en France métropolitaine).

¹ La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Hauts-de-France	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	7,2 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	16,9 %	14,0 %
16-25	35,3 %	28,4 %
26-54	14,1 %	12,1 %
55-64	12,8 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	59,7 %	64,4 %
16-25	32,5 %	36,3 %
26-54	75,8 %	79,7 %
55-64	39,0 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	12,6 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Hauts-de-France		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	31,2 %	8,1 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	20,5 %	16,2 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	27,4 %	19,3 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	20,9 %	27,8 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	16,9 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Hauts-de-France	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	42,6 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	21,2 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	64,8 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	18,8 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	15,0 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

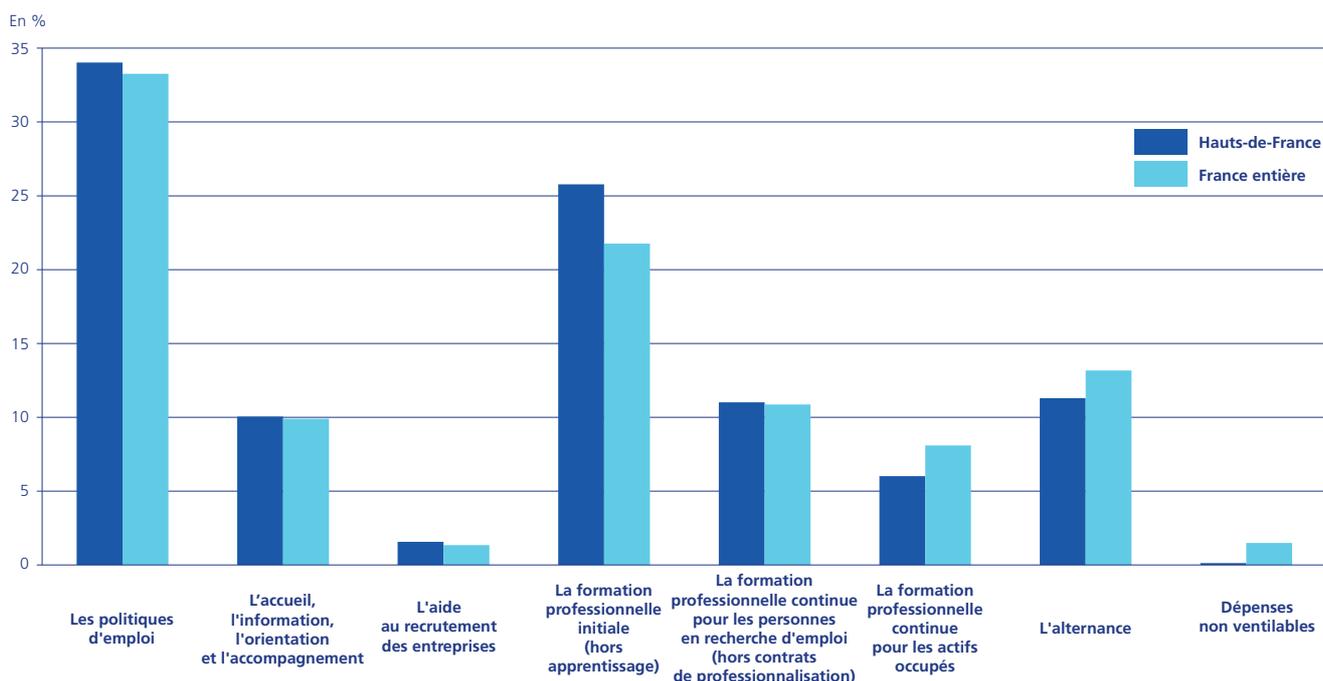
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Hauts-de-France	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	5,7 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	3 229 €	3 152 €
Dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	5 392 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	14 512 €	15 497 €
Dépense d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	991 €	1 121 €
Dépense d'apprentissage par apprenti	12 884 €	13 162 €
Dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	5 870 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	510 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	106 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Epop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Epop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Note : les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Epop 2015.

Des dépenses d'accueil, d'information et d'accompagnement plus axées sur les publics fragiles

Si la part des dépenses consacrée à l'AIOA est comparable à la moyenne française, les dispositifs privilégiés dans la région sont plus axés sur l'accompagnement renforcé des publics fragiles, ce qui est cohérent avec la structure de la population active régionale (plus jeune, moins qualifiée, avec une plus forte proportion de demandeurs d'emploi de longue durée).

Ainsi, l'accueil, l'information et le suivi général (hors missions locales) captent une moins grande part des ressources (25,8 % des dépenses hors rémunérations contre 28,1 % à l'échelle nationale), et l'aide à la création et à la reprise d'entreprise n'en représente que 10,8 % (contre 15,7 % France entière). Le moindre poids de cette dernière catégorie explique en outre la plus faible contribution de l'Unédic aux dépenses d'AIOA dans leur ensemble (11,3 % contre 14,8 % pour la France entière).

En revanche, l'accompagnement renforcé (hors missions locales) est plus développé dans les Hauts-de-France, avec 41,5 % de la dépense pour une moyenne nationale de 39,6 %. Les missions locales représentent 17,4 % du total hors rémunérations (contre 11,6 % en France) et consacrent également plus de ressources à l'accompagnement renforcé (72,5 % pour 63,6 % en moyenne). Cette particularité est à rapprocher du poids important des jeunes non qualifiés dans la région.

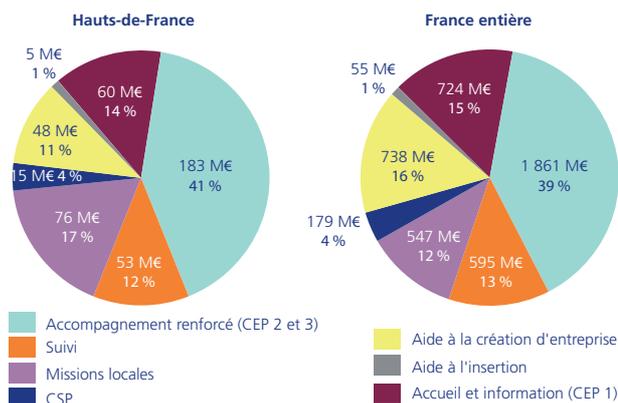
Une insertion par l'activité économique développée

Les politiques d'emploi mobilisent une part des dépenses légèrement supérieure à la moyenne nationale (34,0 % contre 33,3 %). Les mesures sectorielles sont assez discrètes pour une région métropolitaine, avec 35,6 % des ressources dédiées aux politiques d'emploi contre 43,3 % en France (47,9 % en métropole). Les mesures zonées sont moins représentées (3,8 % contre 9,2 % au niveau national) : en effet, celles-ci bénéficient en premier lieu aux Drom.

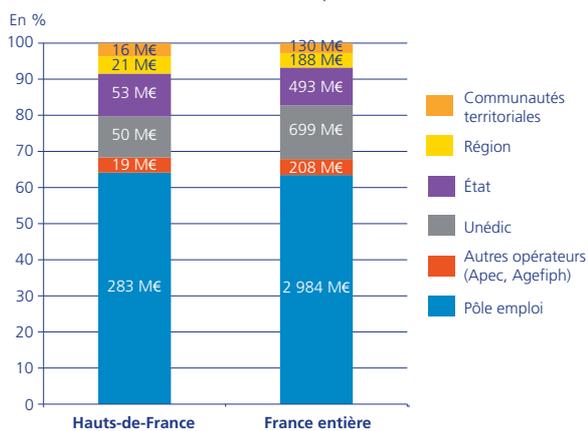
Les contrats aidés marchands et non marchands sont un peu moins présents en région (57,5 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne nationale de 60,3 %). Toutefois, la dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est supérieure (5 392 € contre 4 946 € pour la France entière). Les dépenses d'insertion par l'activité économique sont plus développées (17,0 % contre 13,1 %), ce qui est notamment dû à la prévalence des chantiers d'insertion (la région capte 19,5 % de la dépense totale sur ce dispositif). La part des dépenses d'alternance allouée à l'apprentissage est moins élevée que la moyenne nationale (82,1 % contre 83,4 %). Elle est moins axée sur les ressources consacrées aux CFA (53,4 % des dépenses d'apprentissage contre 54,8 %). Le coût par apprenti est légèrement plus faible qu'au niveau national (12 884 € pour 13 162 € au national). Bien que plus rares que sur l'ensemble du territoire (8,2 % de l'effectif total), les contrats de professionnalisation représentent une dépense par bénéficiaire plus importante (5 870 € contre 5 537 € en France)

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

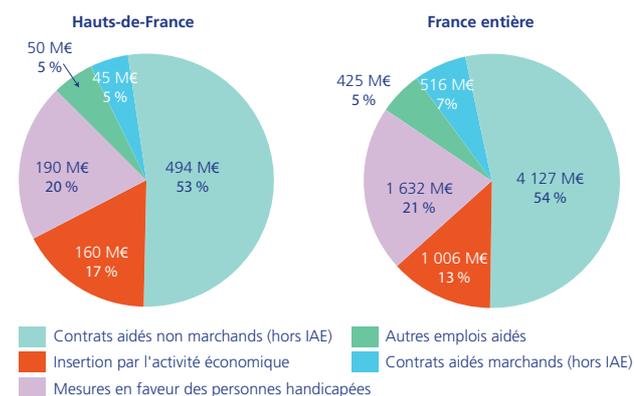


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

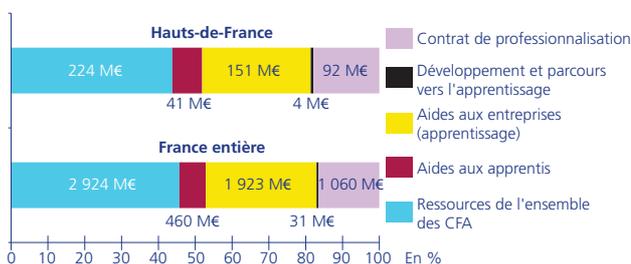
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Une formation continue des actifs occupés plus en retrait

La formation professionnelle continue pour les actifs occupés est plus en retrait qu'au niveau national (6,0 % des dépenses hors indemnisation contre 8,1 %)². La période de professionnalisation mobilise une plus grande partie des dépenses pédagogiques (14,4 % contre 13,0 % en France), à l'inverse du plan de formation (75,5 % contre 77,6 %). Cette tendance est cohérente avec la structure des actifs occupés, moins diplômés qu'au niveau national. La répartition par financeur est représentative de la France : 97,5 % des sommes engagées proviennent des fonds à gestion paritaire (hors Unédic) (contre 97,6 % France entière).

Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : accent sur les formations d'insertion

Si la formation continue pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses équivalente à la moyenne nationale, la part de la rémunération y est un peu moins importante (53,0 % du total de la catégorie contre 55,4 % en France). En raison du taux de chômage élevé, la dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est inférieure (510 € contre 548 €).

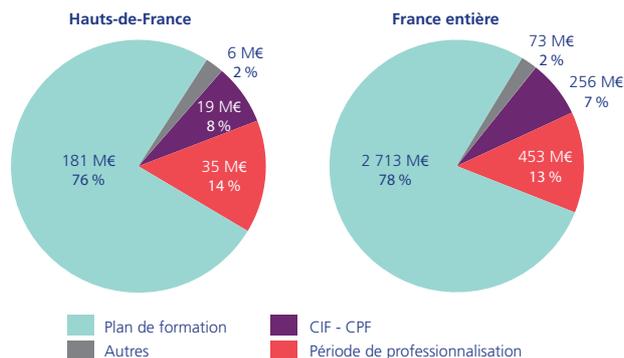
Les formations certifiantes (61,7 % des dépenses hors rémunération contre 64,2 % en moyenne) et professionnalisantes (12,6 % contre 15,7 %) sont moins présentes qu'au niveau national, au bénéfice des formations d'insertion (25,7 % contre 20,2 %). En particulier, les Hauts-de-France ont une politique très volontaire sur les compétences-clefs et la lutte contre l'illettrisme (44,2 % du total des financements des régions sur ces points). Cette spécificité est en adéquation avec les caractéristiques de la région : en 2015, le taux d'illettrisme chez les jeunes (évalué lors de la Journée défense et citoyenneté) atteignait 5,1 % dans les Hauts-de-France (contre 4,3 % France entière), soit la proportion la plus élevée des régions métropolitaines.

Pôle emploi finance une plus grande partie des dépenses pédagogiques (15,5 % contre 12,5 % au national), notamment grâce à son implication en faveur des formations certifiantes (14,6 % des dépenses nationales du financeur sur ce type de dispositif).

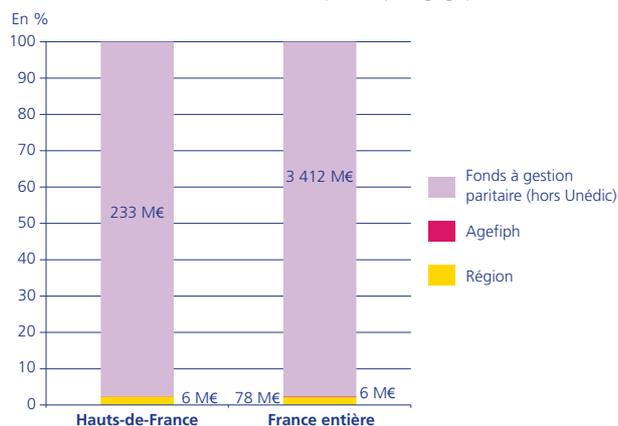
² À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



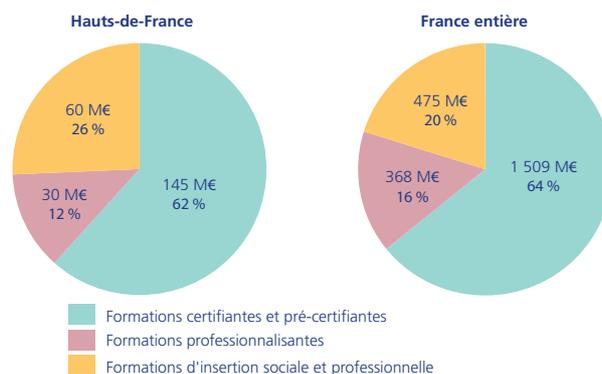
Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



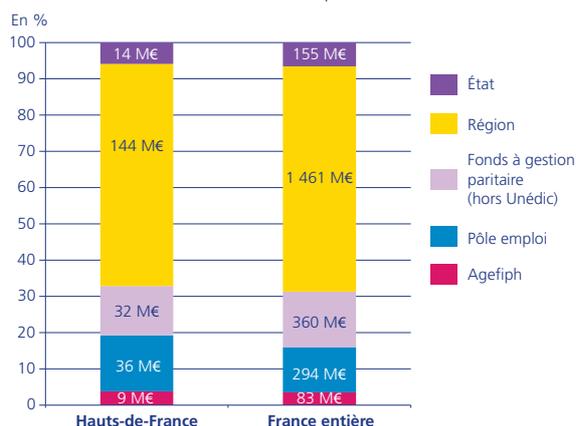
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Île-de-France

En 2015, les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) en Île-de-France s'élèvent à 17,7 milliards d'euros, soit 18,5 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Si cette proportion est cohérente avec la part de la région dans la population française (18,2 %), la répartition de ces dépenses est en revanche singulière, en lien avec les spécificités de la région (rémunérations moyennes plus élevées, fort taux de cadres, hétérogénéité du territoire, urbanisation très dense centrée sur Paris, concentration des sièges sociaux et des administrations publiques). Dans les dépenses hors indemnisation chômage, la formation continue des actifs occupés et l'alternance occupent une place plus importante, tandis que les politiques d'emploi et la formation continue des personnes en recherche d'emploi sont moins développées.

Une population active plus diplômée, un taux de chômage globalement moins élevé

En Île-de-France, le chômage est moins élevé (12,6 % selon le recensement, contre 14,0 % en France). Il est inférieur à la moyenne nationale pour toutes les tranches d'âge, notamment pour les moins diplômés (20,2 % de non-diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet sont à la recherche d'un emploi, contre 23,5 % pour la France dans son ensemble). Les taux de chômage sont cependant comparables pour les diplômés de niveau IV et supérieur, très représentés en Île-de-France (47,1 % des actifs franciliens contre 36,0 % des actifs français possèdent un diplôme du supérieur).

La formation professionnelle initiale y est moins présente que sur l'ensemble du territoire : en 2015, 31,8 % des élèves du second cycle du secondaire suivaient ce type de cursus contre 37,9 % au niveau national. L'apprentissage, en particulier, est relativement moins répandu (22,9 % des effectifs de formation professionnelle du secondaire pour une moyenne de 28,5 %).

Formation : des financements relativement importants pour l'alternance et les actifs occupés

Le total des dépenses engagées reflète le poids de l'Île-de-France dans la population française. La dépense par actif est toutefois légèrement inférieure à la moyenne (2 905 € contre 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est moins élevée qu'en moyenne (2,7 % contre 4,5 % pour l'ensemble du territoire). Cela s'explique notamment par le dynamisme économique de la région, qui contribue pour 30,4 % au PIB national. La part des dépenses (hors indemnisation chômage) consacrées à l'alternance est plus importante qu'en moyenne (18,2 % contre 13,2 % pour la France dans son ensemble), ce qui se répercute dans le coût (hors rémunération) par apprenti (14 853 € contre une moyenne de 13 162 €). Cette particularité est liée à l'importance de l'apprentissage supérieur, qui néces-

site plus de moyens, dans l'effectif total d'apprentis (58,0 % contre 34,7 % en France). *A contrario*, la formation professionnelle initiale (hors apprentissage) occupe une place légèrement moindre (20,2 % contre 21,8 % en moyenne)¹, ce qui est cohérent avec la proportion d'élèves optant pour cette voie.

La formation professionnelle continue à destination des personnes en recherche d'emploi (PRE) est également moins dotée (9,2 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 10,9 %), ce qui reflète la structure de l'emploi dans la région : un taux de chômage moins élevé et une main d'œuvre plus qualifiée. La dépense de formation continue par personne en recherche d'emploi s'élève ainsi à 427 € (548 € au national). La formation continue pour les actifs occupés est en revanche plus présente (13,0 % contre 8,1 % en France).

Des politiques d'emploi plus modérées

L'indemnisation chômage occupe une place prépondérante au sein des dépenses (53,7 % des dépenses Efop contre 49,7 % sur l'ensemble du territoire). De plus, l'allocation d'aide au retour à l'emploi y est plus importante (79,4 % de l'indemnisation contre 74,5 %), tandis que les allocations de solidarité (ASS, RSA activité...) sont proportionnellement moindres. L'indemnisation par chômeur indemnisé est nettement supérieure (17 814 € contre 15 497 €). Ces constats sont à rapprocher des caractéristiques des actifs de la région : en moyenne moins exposés au chômage, avec des niveaux de diplôme et de rémunération plus élevés.

Hors indemnisation chômage, le poids des politiques d'emploi est plus faible que la moyenne nationale (28,0 % contre 33,3 %). Par ailleurs, la proportion de ces dépenses allouée aux politiques sectorielles est particulièrement élevée (59,0 % contre 43,3 % en moyenne), et se trouve concentrée dans les services à la personne (21,1 % du total national) ; les sommes dédiées aux autres politiques d'emploi sont donc plus modérées, comme l'établit la dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée (3 413 € contre 4 946 €).

¹ La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Île-de-France	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	30,4 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	12,6 %	14,0 %
16-25	24,4 %	28,4 %
26-54	11,1 %	12,1 %
55-64	10,3 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	67,7 %	64,4 %
16-25	36,4 %	36,3 %
26-54	81,1 %	79,7 %
55-64	55,1 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	8,8 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Île-de-France		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	47,1 %	8,4 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	18,3 %	14,3 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	16,2 %	14,3 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	18,5 %	20,2 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	12,6 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Île-de-France	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	31,8 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	22,9 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	42,0 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	16,6 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	10,8 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

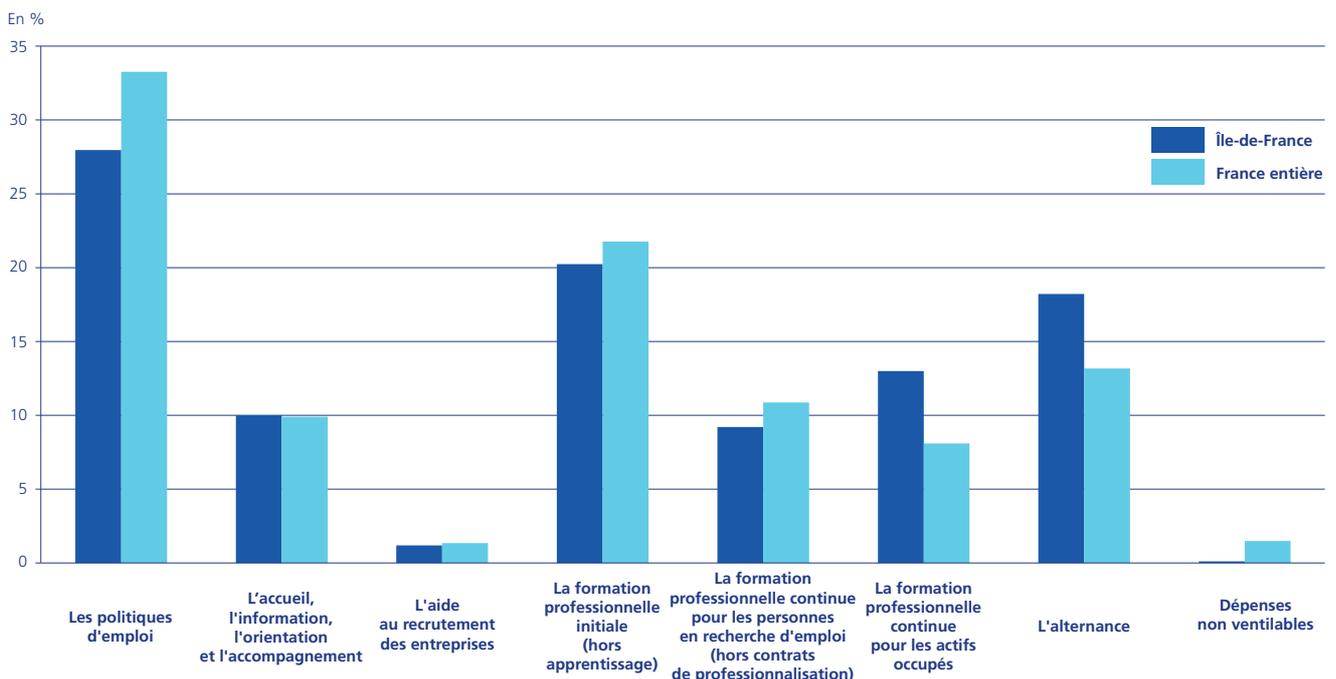
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Île-de-France	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	2,7%	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	2 905 €	3 152 €
Dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	3 413 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	17 814 €	15 497 €
Dépense d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 068 €	1 121 €
Dépense d'apprentissage par apprenti	14 853 €	13 162 €
Dépense de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	5 640 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	427 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	172 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Efpop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Efpop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Efpop 2015.

L'accueil, l'information et l'accompagnement dans la moyenne nationale, avec quelques spécificités

La part de l'AIOA dans les dépenses Efop hors indemnisation chômage de la région est semblable à la moyenne nationale (10,0 % contre 9,9 %). L'accueil, l'information (CEP1) et le suivi y occupent une place plus importante (30,9 % contre 28,1 %).

L'Apec est un financeur plus présent en Île de France qu'au niveau national (4,2 % contre 1,6 % des dépenses d'AIOA) ; elle consacre à l'Île-de-France 44,2 % de ses dépenses totales sur la catégorie, ce qui est cohérent avec la très forte présence de cadres. L'État est moins impliqué qu'à l'échelle nationale (8,1 % contre 10,5 %) ; en particulier, la Garantie jeunes est proportionnellement moins financée (les sommes consacrées au dispositif en Île-de-France ne représentent que 6,4 % des dépenses nationales).

Des politiques d'emploi en moyenne moins représentées, orientées vers les emplois aidés

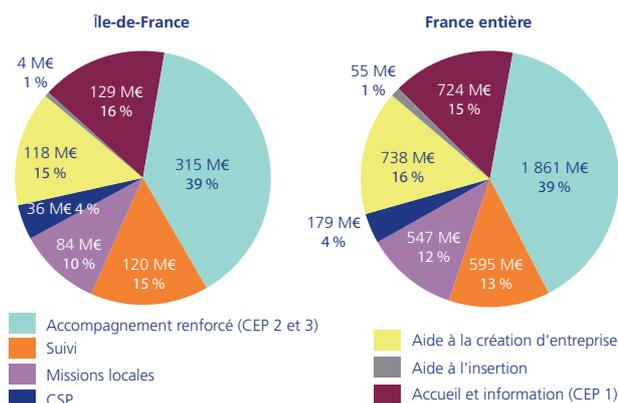
La part des dépenses consacrées aux politiques d'emploi est plus faible qu'en moyenne : hors mesures sectorielles, elles représentent 11,5 % des dépenses hors indemnisation chômage, contre 18,9 % au national. Les dépenses en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques sont plus faibles (1,8 % du total contre 9,2 %).

Les emplois aidés, hors emplois d'avenir et contrat d'accompagnement dans l'emploi, captent une part plus importante des ressources (9,4 % contre 5,5 % en France), notamment en raison des dépenses d'aide à l'embauche des jeunes (31,7 % du total national) et autres dépenses directes d'aide à l'embauche. L'insertion par l'activité économique (IAE) est moins implantée (9,3 % contre 13,1 %), en premier lieu du fait des sommes consacrées par l'État aux chantiers d'insertion (7,1 % des dépenses à l'échelle du territoire). Les associations intermédiaires sont également plus discrètes que dans la répartition nationale : l'Île-de-France ne représente que 13,1 % des dépenses réalisées en région.

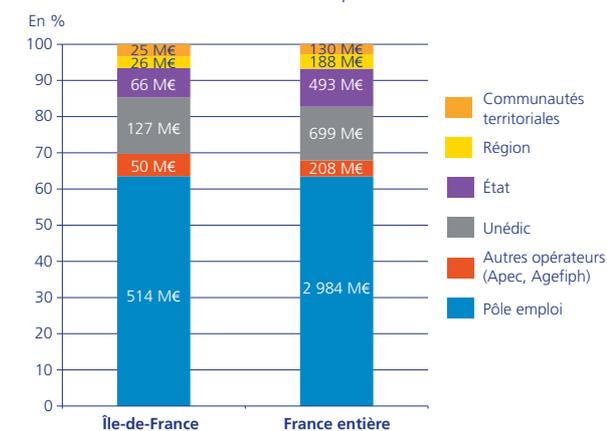
Les contrats de professionnalisation sont très représentés dans la région (29,4 % du stock annuel moyen national en 2015) et occupent une forte proportion des fonds consacrés à l'alternance (21,3 % contre 16,6 % pour l'ensemble de la France). En raison notamment d'effectifs concentrés dans le supérieur, le coût par apprenti (hors rémunérations) est au-dessus de la moyenne nationale ; cet écart se retrouve principalement dans les ressources des CFA (58,1 % des dépenses d'apprentissage contre 54,8 % au national). Les aides aux apprentis sont en revanche moins présentes (6,7 % contre 8,6 % des dépenses d'apprentissage).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

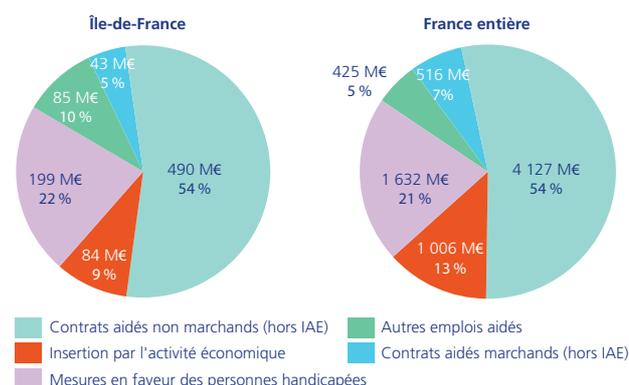


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

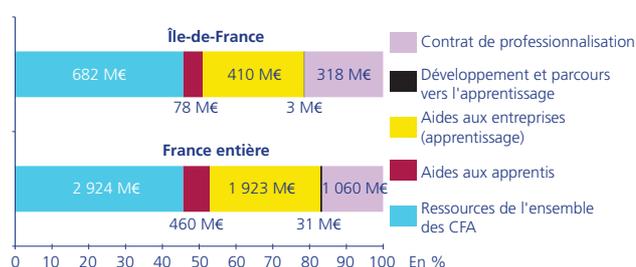
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

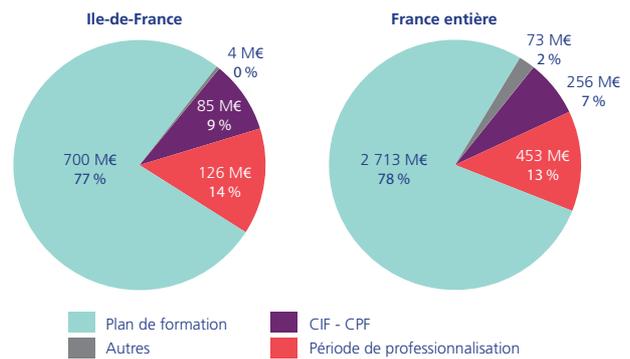
La formation continue des actifs occupés très importante

La formation continue des actifs occupés mobilise une part plus importante des dépenses hors indemnisation (13,0 % contre 8,1 % au niveau national)², ce qui est en adéquation avec une population active plus jeune et plus qualifiée ; les effets de siège et la concentration des organismes de formation jouent également un rôle dans ce phénomène. Le CIF et le CPF représentent une proportion plus élevée des dépenses pédagogiques (9,3 % contre 7,3 %).

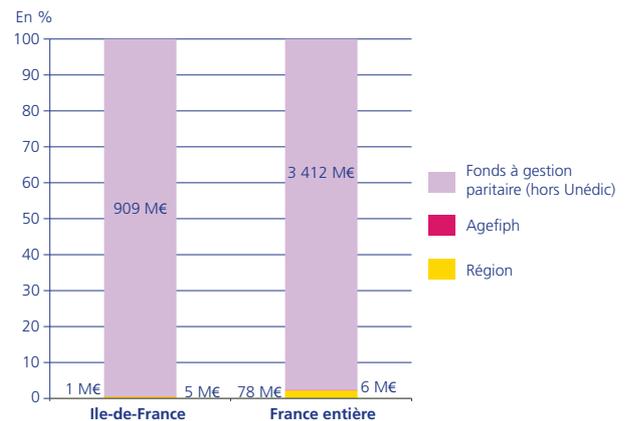
Les financements de la région en faveur de la formation dans les entreprises et dans les branches sont plus discrets qu'au niveau national (0,4 % contre 1,1 %).

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

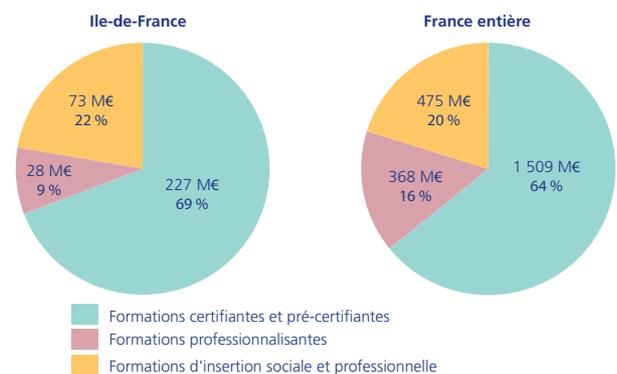
Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : prépondérance du certifiant

La part des dépenses Efop consacrée à la formation continue pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) en Île-de-France est légèrement plus faible qu'en moyenne (9,2 % contre 10,9 %). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est inférieure à ce que l'on observe pour la France dans son ensemble (427 € contre 548 €). La part de la rémunération est légèrement plus importante (56,5 % du total de la catégorie contre 55,4 % au national).

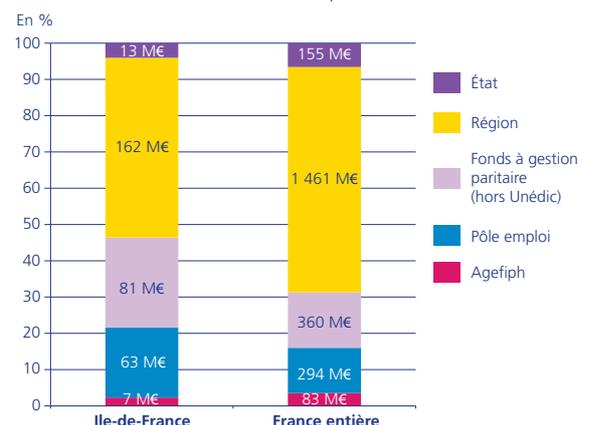
Les formations certifiantes y sont prépondérantes (69,2 % des dépenses pédagogiques contre 64,2 % pour la France dans son ensemble). Elles sont fortement financées par Pôle emploi (36,5 % des dépenses de l'opérateur pour le certifiant), ainsi que par les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) (22,6 %). Cela confère à ces acteurs une participation marquée dans le financement de la formation continue pour les PRE : elle s'élève, pour Pôle emploi, à 19,3 % des dépenses pédagogiques (12,5 % au niveau national), et pour les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) à 24,8 % (contre 15,3 %).

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

² À noter que pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation à La Réunion

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées à La Réunion s'élevaient à 2,3 milliards d'euros en 2015, soit 2,4 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est supérieure au poids de la région dans la population française (1,3 %). Les politiques d'emploi y sont prépondérantes (39,9 % hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 31,1 % au niveau national), tandis que l'ensemble de la formation professionnelle n'en représente que 46,7 % (contre 55,6 %). L'indemnisation des demandeurs d'emploi est également moins importante, avec 36,5 % du total des dépenses (49,7 % France entière).

Un taux de chômage élevé

À La Réunion, le taux de chômage est nettement supérieur à la moyenne nationale (35,8 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Il est plus élevé pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de diplôme ; les écarts les plus importants s'observent sur les populations les plus exposées au chômage, c'est-à-dire les jeunes (56,2 % contre 28,4 %) et les moins diplômés (50,1 % contre 23,5 %). Le niveau de qualification des actifs est moindre : 22,6 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (contre 36,0 %), tandis que 36,5 % sont non diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet (contre 18,5 %). Par ailleurs, la population est beaucoup plus jeune (38,3 % de moins de 25 ans contre 30,4 % au niveau national).

La part de la formation professionnelle initiale dans le second cycle du secondaire est plus élevée que sur l'ensemble du territoire (43,7 % des effectifs contre 37,9 %). Les apprentis sont plus concentrés dans le second cycle du secondaire (73,2 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au niveau national) ; pour autant, ils représentent une plus faible proportion de la formation professionnelle secondaire (17,5 % contre 28,5 %).

Une formation professionnelle initiale (hors alternance) développée, une formation continue plus en retrait

Le total des dépenses engagées est supérieur au poids de la région dans la population française, à l'instar de la dépense par actif (5 860 € pour 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est sensiblement plus élevée (13,0 % contre 4,5 % pour la France entière).

L'alternance occupe une proportion des dépenses inférieure à la moyenne nationale hors indemnisation

chômage et mesures zonées (6,2 % contre 13,6 %), ce qui est largement imputable à des données manquantes. Conformément à la jeunesse de la région, la formation initiale (hors alternance) est plus représentée (26,2 % contre 22,5 %)². *A contrario*, la formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi est plus en retrait (8,0 % du total hors indemnisation et zoné contre 11,2 % au national). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est plus faible (320 € contre 548 €). La formation continue des actifs occupés est moins développée (6,4 % hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 8,4 %).

Des politiques d'emploi prépondérantes

Les politiques d'emploi sont plus présentes qu'au niveau national (39,9 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 31,1 %). Cette proportion demeure élevée lorsque l'on fait abstraction des mesures sectorielles (6,9 % du total des politiques d'emploi contre 43,3 % en moyenne), ce qui est cohérent avec le fort taux de chômage. Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) occupent une place légèrement plus importante (11,2 % contre 10,2 %) ; toutefois, la dépense d'AIOA par demandeur d'emploi est moindre (815 € contre 1 121 €).

L'indemnisation chômage mobilise une plus faible proportion du budget (36,5 % contre 49,7 %). Les allocations de solidarité y sont d'un poids supérieur : en particulier, l'allocation de solidarité spécifique (ASS) en représente 20,1 % (9,0 % niveau au national). L'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est inférieure (13 564 € contre 15 497 €), conformément au plus bas niveau de qualification de la population active, à la part des demandeurs d'emploi de longue durée au sein de celle-ci (19,2 % contre 5,1 % en France) et à la jeunesse des chômeurs.

¹ En raison de l'importance des mesures zonées dans les Drom, et pour des raisons de comparabilité, on déduit cette somme du calcul des poids relatifs des différentes catégories de dépenses.

² La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	La Réunion	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	0,8 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	35,8 %	14,0 %
16-25	56,2 %	28,4 %
26-54	32,9 %	12,1 %
55-64	25,7 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	45,9 %	64,4 %
16-25	22,3 %	36,3 %
26-54	56,9 %	79,7 %
55-64	35,8 %	45,2 %
Taux de chômage au sens du BIT	26,4 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	La Réunion		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	22,6 %	13,0 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	18,2 %	30,6 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	22,8 %	39,7 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	36,5 %	50,1 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	35,8 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	La Réunion	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	43,7 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	17,5 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	73,2 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	20,8 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	10,1 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

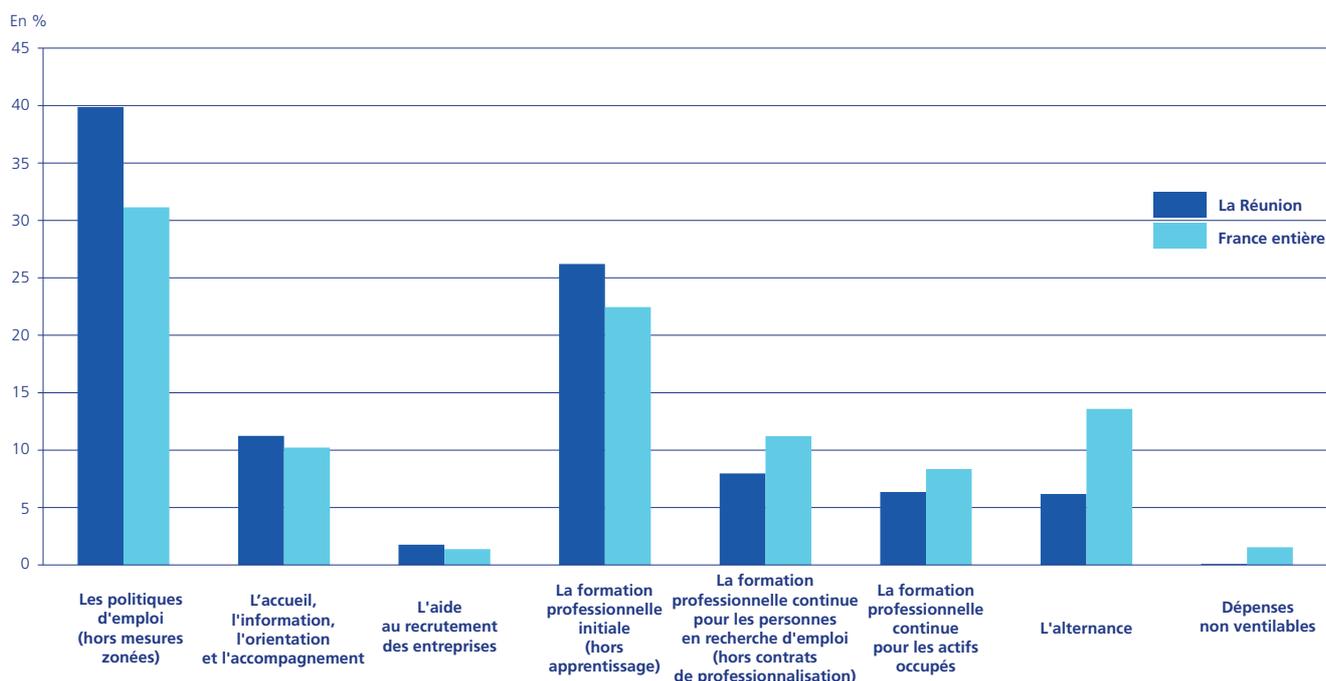
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	La Réunion	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	13,0 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	5 860 €	3 152 €
Dépenses en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	4 603 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	13 564 €	15 497 €
Dépenses d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	815 €	1 121 €
Dépenses d'apprentissage par apprenti	9 776 €	13 162 €
Dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	3 950 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	320 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	247 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Efop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Efop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Note : les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement : prépondérance des dispositifs à destination des publics précaires

La part des dépenses consacrée à l'AIOA est un peu plus élevée que sur l'ensemble du territoire (11,2 % hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 10,2 %). Les ressources allouées à l'accompagnement renforcé (43,0 % contre 39,6 % au niveau national) ainsi qu'à l'accueil et à l'information (19,1 % contre 15,4 %) sont proportionnellement supérieures. C'est également le cas des missions locales (18,5 % contre 11,6 %), en cohérence avec la jeunesse de la population.

En revanche, l'aide à la création d'entreprise est plus en retrait (6,5 % contre 15,7 % au niveau national). L'Unédic, qui en est le principal financeur, contribue donc moins que la moyenne aux fonds attribués à l'AIOA (6,6 % contre 14,8 %). En raison de son investissement dans le CEP, Pôle emploi est plus impliqué (69,2 % contre 63,3 %), à l'instar de la région (10,0 % contre 4,0 %) qui intervient fortement sur les missions locales, l'accueil et l'information.

Une présence marquée des emplois aidés

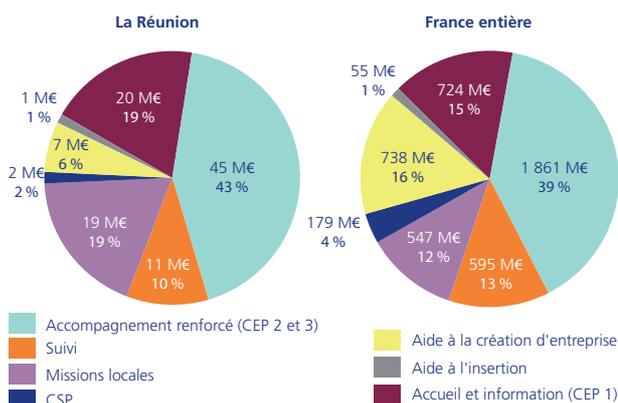
Les politiques d'emploi mobilisent une proportion des dépenses Efop hors indemnisation chômage et mesures zonées supérieure au niveau national (39,9 % contre 31,1 %). Les mesures sectorielles sont relativement discrètes, avec 6,9 % des dépenses totales de politiques d'emploi allouées à ce type de dispositif contre 43,3 % sur l'ensemble du territoire (7,0 % dans les Drom hors Mayotte). Les mesures zonées sont très importantes : elles en représentent 52,0 % (contre 9,2 % au niveau national et 60,3 % pour les Drom hors Mayotte).

Les contrats aidés marchands et non marchands (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont prépondérants (85,4 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne de 60,3 %), ce qui est à rapprocher d'une population éloignée de l'emploi plus nombreuse ; de fait, la région capte 6,3 % de la dépense nationale sur cet ensemble de dispositifs. Cependant, la dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est légèrement moins élevée (4 603 € contre 4 946 €). La région investit fortement dans les aides directes à l'embauche hors publics spécifiques (22,2 % de la dépense nationale). En revanche, l'insertion par l'activité économique (2,9 % hors mesures sectorielles et zonées contre 13,1 %) et les mesures en faveur des personnes handicapées (3,5 % contre 21,2 %) sont moins dotées.

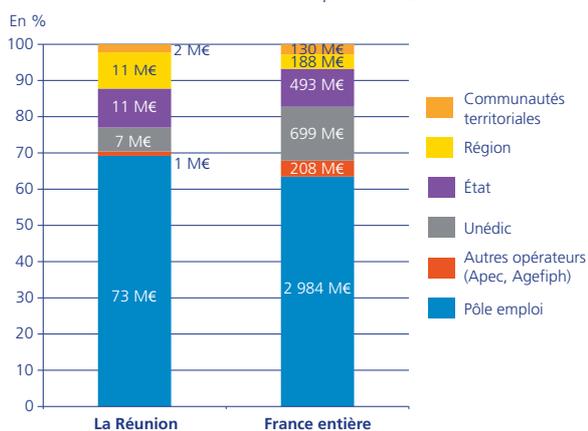
Les dépenses d'alternance sont moins axées sur l'apprentissage, dont elles se composent à 71,8 % (83,4 % France entière) ; toutefois, cette part plus faible résulte de données manquantes. Les dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire sont inférieures à la moyenne (3 950 € contre 5 537 €). Les effectifs en sont importants (2,3 % du total national).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

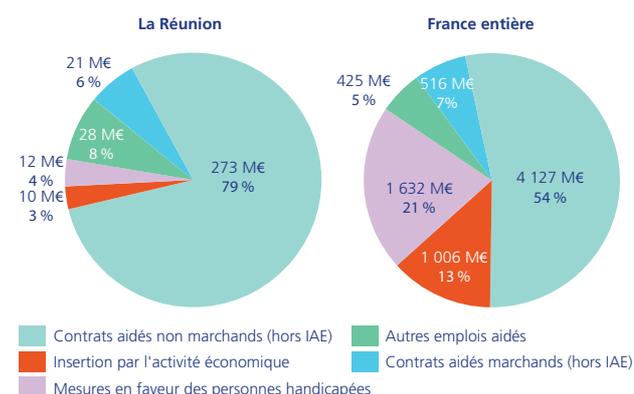


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

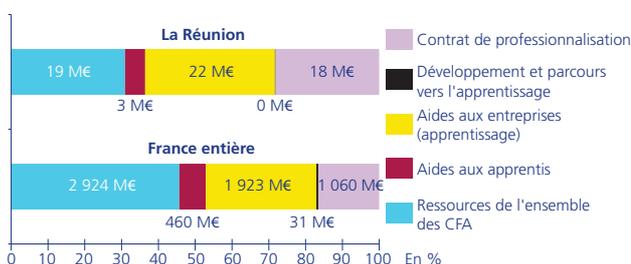
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



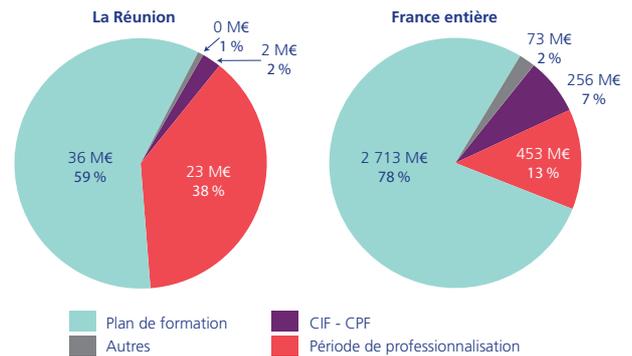
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Une formation continue des actifs occupés plus en retrait

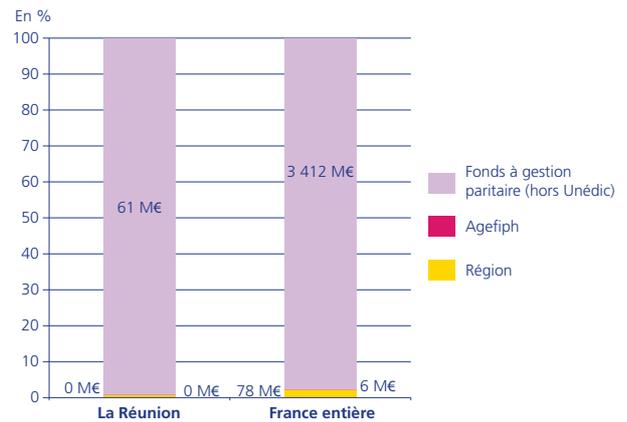
La formation continue des actifs occupés est moins développée (6,4 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 8,4 %)³ ; cependant, la dépense pédagogique par actif occupé est supérieure à la moyenne nationale (247 € contre 133 €). Le plan de formation est plus en retrait (58,8 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France), au bénéfice de la période de professionnalisation (38,0 % contre 13,0 %). Le CIF et le CPF sont peu présents (2,5 % contre 7,3 %). Les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) financent l'immense majorité des dépenses pédagogiques (99,1 % contre 97,6 %).

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : importance du pré-qualifiant

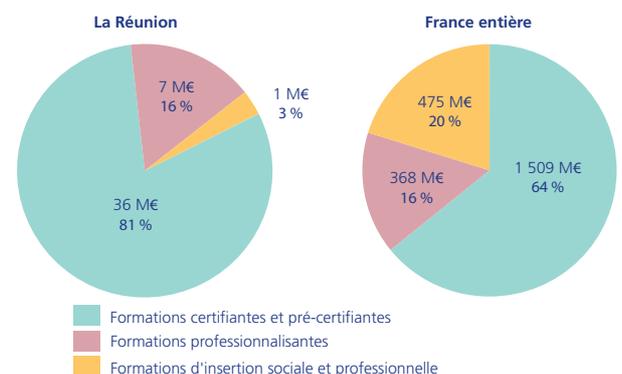
La formation continue (hors alternance) pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées inférieure à la moyenne nationale (8,0 % contre 11,2 %). La part de la rémunération y est plus faible (44,7 % du total de la catégorie contre 55,4 % en France). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est également moindre (320 € contre 548 €).

Les formations certifiantes et pré-certifiantes captent la grande majorité des dépenses hors rémunération (80,7 % contre 64,2 % au niveau national). Cet écart est dû à la très forte implication de la région en faveur des formations pré-qualifiantes, qui pèsent pour 75,6 % de la sous-catégorie (19,4 % des dépenses totales des régions sur ce dispositif). Les formations d'insertion (3,2 % contre 20,2 %) sont beaucoup plus en retrait, notamment du fait de choix d'investissements régionaux. Les formations professionnalisantes sont à un niveau comparable (16,1 % des dépenses hors rémunération contre 15,7 %).

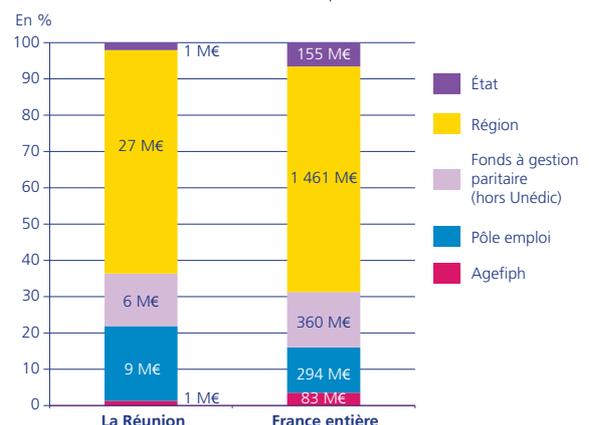
Pôle emploi contribue plus qu'en moyenne aux dépenses hors rémunération (20,6 % contre 12,5 %), principalement en raison de son intervention sur le professionnalisant. La part de la région est similaire à ce que l'on observe sur l'ensemble du territoire (61,6 % contre 62,1 %).

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

³ À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Martinique

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Martinique s'élèvent à plus de 900 millions d'euros en 2015, soit 1,0 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est supérieure au poids de la région dans la population française (0,6 %). La formation continue des actifs occupés (3,9 % hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 8,4 % au niveau national), l'alternance (5,0 % contre 13,6 %) ainsi que les politiques d'emploi hors mesures zonées (29,2 % contre 31,1 %) y sont plus en retrait, tandis que la formation professionnelle initiale (32,6 % contre 22,5 %) et la formation continue pour les personnes en recherche d'emploi (13,6 % contre 11,2 %) y sont plus importantes. C'est également le cas de l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement (13,8 % contre 10,2 %). L'indemnisation des demandeurs d'emploi est moins présente, avec 32,7 % du total des dépenses (contre 49,7 % France entière).

Un taux de chômage élevé

En Martinique, le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale (26,1 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Il est plus élevé pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de diplôme ; chez les 16-25 ans, il atteint 52,6 % (contre 28,4 %). Le niveau de qualification des actifs est moindre : 27,1 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (contre 36,0 %), tandis que 28,8 % sont non diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet (contre 18,5 %).

La part de la formation professionnelle initiale dans le second cycle du secondaire est plus importante que sur l'ensemble du territoire (41,5 % des effectifs contre 37,9 %). Cet écart est d'autant plus marqué dans le supérieur (32,9 % contre 20,8 %). Les apprentis représentent une plus faible proportion de la formation professionnelle secondaire (14,3 % contre 28,5 %).

Une structure atypique des dépenses de formation

Le total des dépenses engagées est supérieur au poids de la région dans la population française, à l'instar de la dépense par actif (5 238 € pour 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est sensiblement plus élevée (10,3 % contre 4,5 % pour la France entière).

La formation professionnelle initiale (hors alternance) est prépondérante dans les dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées¹ (32,6 % contre 22,5 %)².

L'alternance en occupe une proportion inférieure à la moyenne (5,0 % contre 13,6 %), ce qui est largement imputable à des données manquantes ; de plus, elle est, en termes d'effectifs, relativement peu implantée dans la région. À l'inverse, la formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi est plus représentée (13,6 % du total des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 11,2 % au niveau national). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est élevée (694 € contre 548 €). La formation continue des actifs occupés est moins développée (3,9 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 8,4 %).

Une indemnisation chômage moins importante

Les politiques d'emploi se situent à un niveau légèrement inférieur à la moyenne nationale (29,2 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 31,1 %). Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) sont plus présentes (13,8 % contre 10,2 %) ; toutefois, la dépense d'AIOA par demandeur d'emploi est équivalente (1 139 € contre 1 121 €).

L'indemnisation chômage mobilise une moindre proportion du budget (32,7 % contre 49,7 %). Les allocations de solidarité y sont d'un poids supérieur : en particulier, l'allocation de solidarité spécifique (ASS) s'élève à 21,9 % du total des indemnités (contre 9,0 % au niveau national). L'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est plus faible (13 979 € contre 15 497 €).

¹ En raison de l'importance des mesures zonées dans les Drom, et pour des raisons de comparabilité, on déduit cette somme du calcul des poids relatifs des différentes catégories de dépense.

² La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Martinique	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	0,4 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	26,1 %	14,0 %
16-25	52,6 %	28,4 %
26-54	24,7 %	12,1 %
55-64	16,0 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	53,6 %	64,4 %
16-25	19,7 %	36,3 %
26-54	65,6 %	79,7 %
55-64	48,0 %	45,2 %
Taux de chômage au sens du BIT	19,3 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Martinique		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	27,1 %	12,0 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	19,7 %	25,3 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	24,4 %	30,0 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	28,8 %	36,6 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	26,1 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Martinique	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	41,5 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	14,3 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	64,6 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	32,9 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	10,8 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

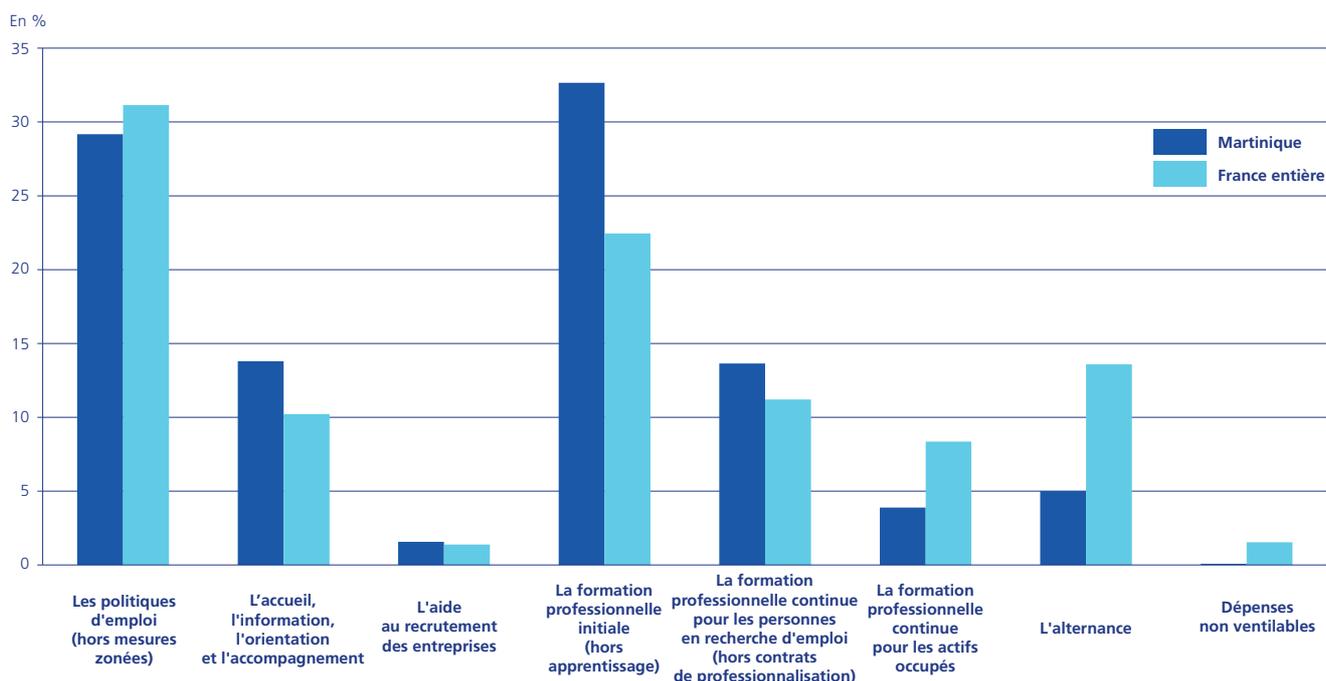
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Martinique	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	10,3 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	5 238 €	3 152 €
Dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	3 532 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	13 979 €	15 497 €
Dépense d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 139 €	1 121 €
Dépense d'apprentissage par apprenti	10 814 €	13 162 €
Dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	3 774 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	694 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	107 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Efop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Efop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Note : les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement : présence marquée de l'accompagnement renforcé

La part des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées consacrée à l'AIOA est plus élevée que sur l'ensemble du territoire (13,8 % contre 10,2 %). Les ressources allouées à l'accompagnement renforcé (49,9 % contre 39,6 % des dépenses d'AIOA) sont supérieures à la moyenne, ce qui est cohérent avec le fort taux de chômage et le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (13,7 % des actifs contre 5,1 % pour la France entière). L'accueil et l'information sont également plus dotés (19,2 % contre 15,4 %).

A travers ces deux dispositifs, Pôle emploi finance une plus grande partie des fonds attribués à l'AIOA (73,0 % contre 63,3 % au niveau national). Étant donné que l'aide à la création d'entreprise est plus en retrait (2,9 % contre 15,7 %), l'Unédic, qui en est le contributeur principal, est moins présente (4,0 % contre 14,8 %).

Prépondérance des emplois aidés

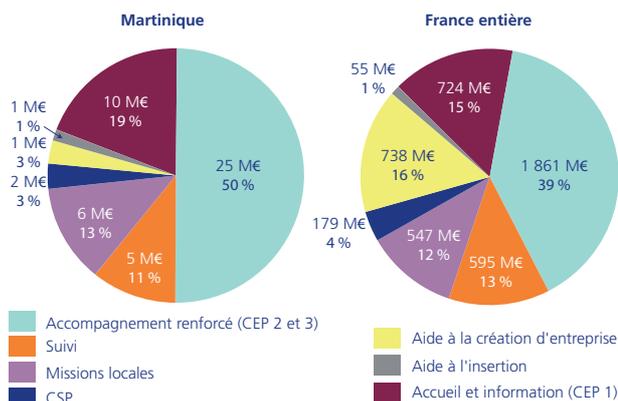
Les politiques d'emploi mobilisent une proportion des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées inférieure à la moyenne nationale (29,2 % contre 31,1 %). Les mesures sectorielles sont relativement discrètes : 7,2 % des dépenses totales de politiques d'emploi sont consacrées à ce type de dispositif contre 43,3 % sur l'ensemble du territoire ; leur part est similaire à la moyenne des Drom (7,0 % hors Mayotte). Les mesures zonées sont très importantes : elles en représentent 68,6 % (contre 9,2 % au plan national et 60,3 % pour les Drom hors Mayotte).

Les contrats aidés marchands et non marchands (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont prépondérants (71,1 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne de 60,3 %), ce qui est à rapprocher d'une population éloignée de l'emploi plus nombreuse. En revanche, la dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est beaucoup moins élevée (3 532 € contre 4 946 €). La région est très présente sur les aides directes à l'embauche hors publics spécifiques (6,0 % des dépenses totales des régions sur ces dispositifs). En raison de chantiers d'insertion moins financés, l'insertion par l'activité économique est légèrement moins dotée (11,2 % hors mesures sectorielles et zonées contre 13,1 %). Les mesures en faveur des personnes handicapées sont également en retrait (7,5 % contre 21,2 %).

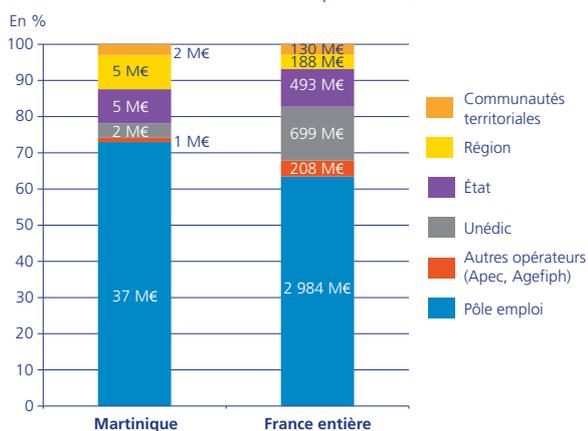
Les dépenses d'alternance sont plus axées sur l'apprentissage, dont elles se composent à 87,4 % (contre 83,4 % France entière), et ce malgré des données manquantes. Ces dernières expliquent en outre le plus faible niveau des sommes observées. Les dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire sont inférieures à la moyenne (3 774 € contre 5 537 €) ; de plus, le dispositif est peu représenté dans la région (0,3 % de l'effectif national).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

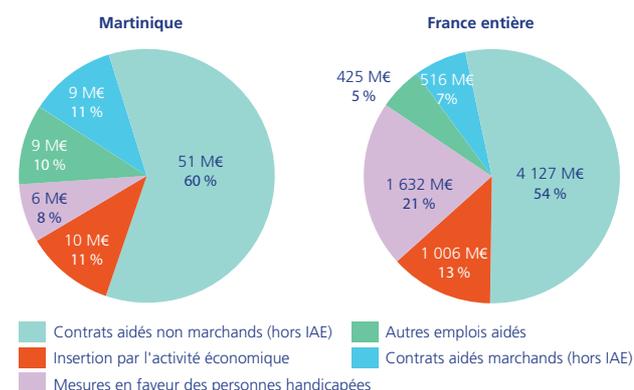


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

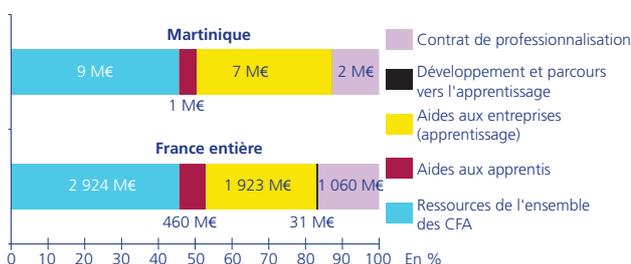
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Une formation continue des actifs occupés moins développée

La formation continue des actifs occupés est moins développée au regard de la moyenne nationale (3,9 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 8,4 %)³. Le plan de formation y est prépondérant (78,8 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France). Le CIF et le CPF sont moins présents (4,0 % contre 7,3 %), à l'instar de la période de professionnalisation (7,7 % contre 13,0 %). La région intervient de manière affirmée en faveur de la formation dans les entreprises et dans les branches (2,9 % du total des dépenses des régions sur ce dispositif). Par conséquent, elle finance une plus grande partie des dépenses pédagogiques (9,4 % contre 2,2 % au niveau national) ; les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) demeurent toutefois majoritaires (90,6 % contre 97,6 %).

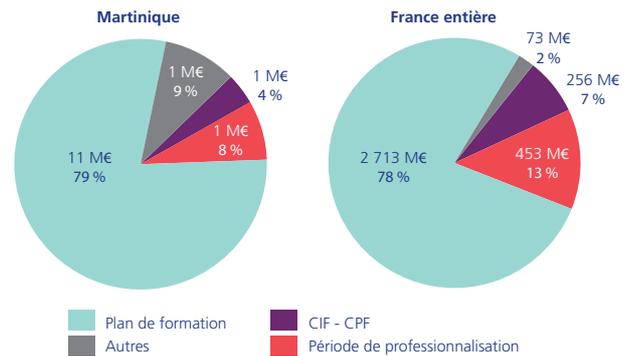
Formation continue des personnes en recherche d'emploi : des dépenses pédagogiques importantes, axées sur la professionnalisation

La formation continue (hors alternance) pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées supérieure à la moyenne nationale (13,6 % contre 11,2 %). Cet écart est dû à l'importance des financements accordés par la région. La rémunération mobilise une moindre part du total (38,4 % des dépenses de la catégorie contre 55,4 % en France). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est élevée (694 € contre 548 €). Les formations certifiantes et pré-certifiantes constituent une moins grande part des dépenses hors rémunération (54,2 % contre 64,2 % au niveau national). C'est également le cas des formations d'insertion (14,6 % contre 20,2 %). Les formations professionnalisantes sont très présentes (31,2 % contre 15,7 %). Les variations observées sur les formations certifiantes et professionnalisantes sont principalement dues aux investissements réalisés par la région, dont la contribution aux dépenses hors rémunération est largement majoritaire (81,7 % contre 62,1 %). En particulier, elle représente 4,3 % des sommes consacrées par les régions aux dépenses pédagogiques de professionnalisation. Les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) sont plus en retrait (6,1 % contre 15,3 %).

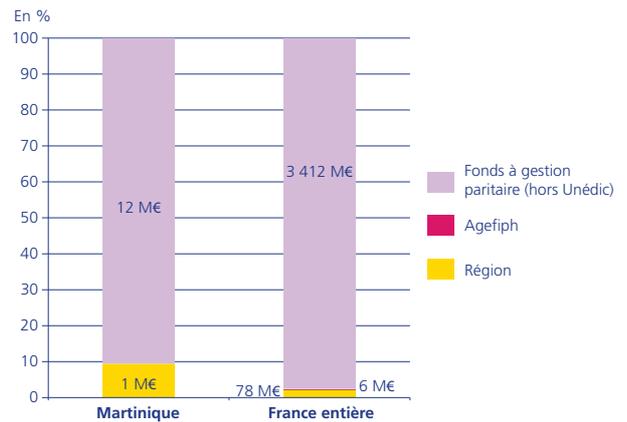
³ À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



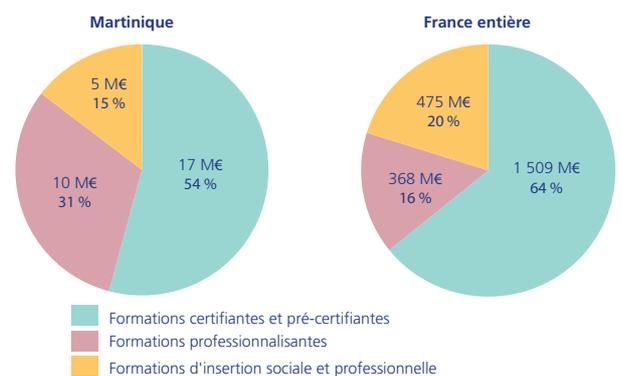
Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



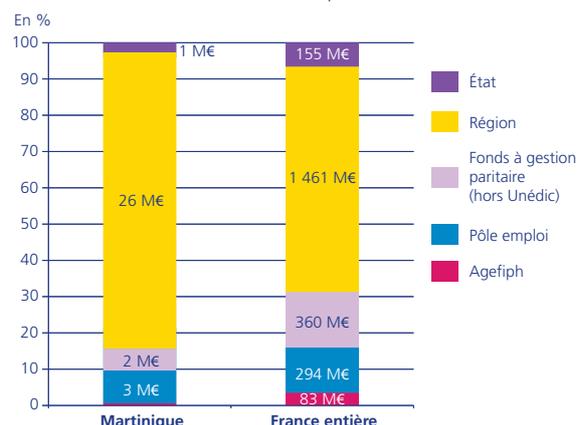
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Normandie

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Normandie s'élevaient à 4,6 milliards d'euros en 2015, soit 4,8 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est cohérente avec le poids de la région dans la population française (5,1 %). L'indemnisation chômage y occupe une place légèrement moins importante (48,1 % du total contre 49,7 %). La formation professionnelle initiale (hors alternance), la formation continue des personnes en recherche d'emploi et l'alternance sont plus présentes qu'en moyenne, à l'inverse des politiques d'emploi et de la formation continue des actifs occupés.

Un taux de chômage comparable au national

En Normandie, le taux de chômage est proche de la moyenne nationale (13,7 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Les 16-25 ans sont la seule catégorie de population plus touchée par le chômage qu'à l'échelle nationale (29,1 % contre 28,4 %). *A contrario*, les non-diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet y sont relativement moins exposés (21,7 % contre 23,5 %). Les actifs sont moins qualifiés : 29,1 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (36,0 % sur l'ensemble du territoire), tandis que 30,6 % sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP (contre 25,4 %).

La part de la formation professionnelle initiale dans le second cycle du secondaire est supérieure à la moyenne (40,6 % des effectifs contre 37,9 %) ; cette tendance est encore plus prononcée dans le supérieur (28,0 % contre 20,8 %). Les apprentis sont plus concentrés dans le second cycle du secondaire (75,5 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au national) ; ils constituent également une plus forte proportion de la formation professionnelle secondaire (33,1 % contre 28,5 %).

Des dépenses de formation généralement plus élevées

Le total des dépenses engagées est cohérent avec le poids de la région dans la population française. La dépense par actif est similaire (3 037 € pour 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est plus importante (5,1 % contre 4,5 % pour la France entière).

La formation initiale¹ (hors alternance) représente une proportion des dépenses hors indemnisation chômage supérieure à la moyenne nationale (23,3 % contre 21,8 %). C'est également le cas de l'alternance (14,2 % contre 13,2 %), et dans une moindre mesure de la formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi (11,5 % du total hors indemnisation contre 10,9 % au niveau national). La formation continue des actifs occupés est un peu moins présente (7,1 % contre 8,1 %).

Une indemnisation chômage moins développée

La part des dépenses consacrée aux politiques d'emploi est légèrement inférieure à la moyenne nationale (32,3 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 33,3 %). La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est en revanche plus élevée (5 650 € contre 4 946 €). Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) occupent une place semblable (10,0 % contre 9,9 %). L'indemnisation chômage mobilise une proportion plus modeste du budget (48,1 % contre 49,7 %). Elle est moins axée sur l'allocation d'aide au retour à l'emploi (71,3 % contre 74,5 % France entière). L'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est plus faible (14 500 € contre 15 497 €), ce qui est à rapprocher du moindre niveau de qualification des actifs.

¹ La catégorie «formation professionnelle initiale» se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Normandie	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	4,2 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	13,7 %	14,0 %
16-25	29,1 %	28,4 %
26-54	11,5 %	12,1 %
55-64	10,2 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	64,1 %	64,4 %
16-25	38,1 %	36,3 %
26-54	80,6 %	79,7 %
55-64	41,8 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	10,2 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014.
Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Normandie		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	29,1 %	7,5 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	20,1 %	13,3 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	30,6 %	14,7 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	20,2 %	21,7 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	13,7 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Normandie	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	40,6 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	33,1 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	75,5 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	28,0 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	19,7 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

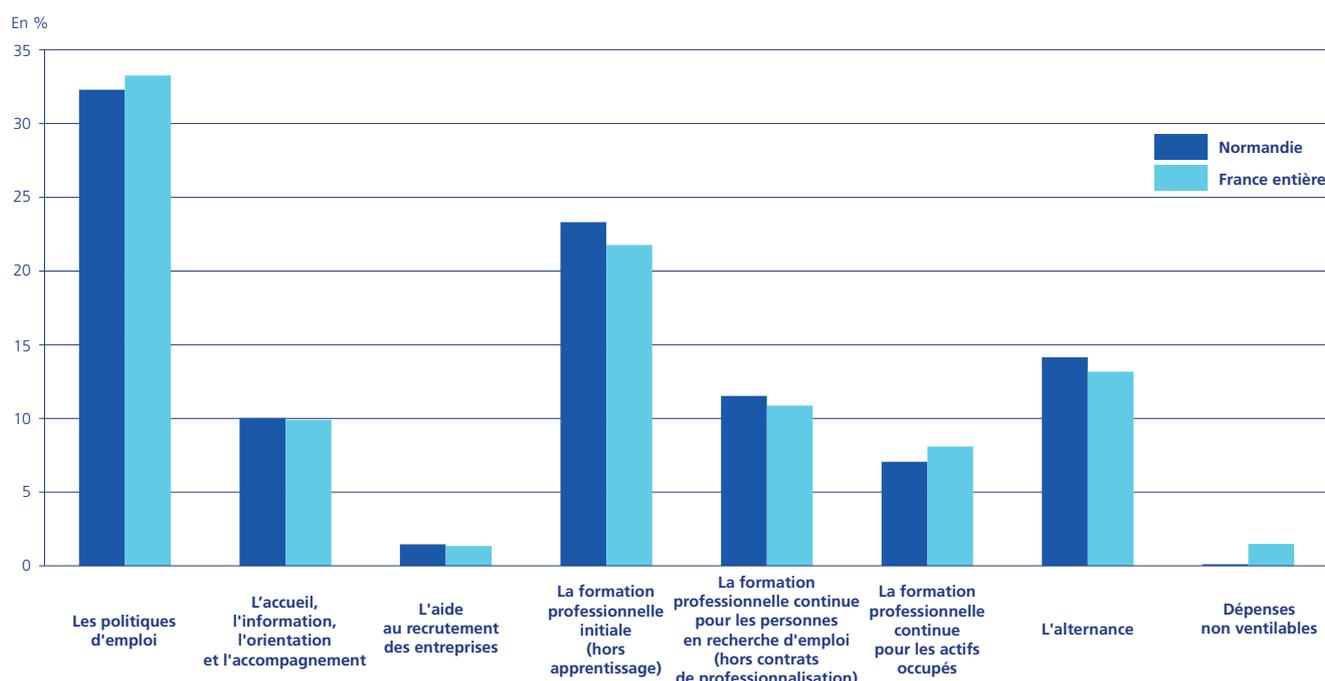
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Normandie	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	5,1 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	3 037 €	3 152 €
Dépenses en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	5 650 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	14 500 €	15 497 €
Dépenses d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 153 €	1 121 €
Dépenses d'apprentissage par apprenti	13 112 €	13 162 €
Dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	5 933 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	589 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	115 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Efop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Efop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Note : les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

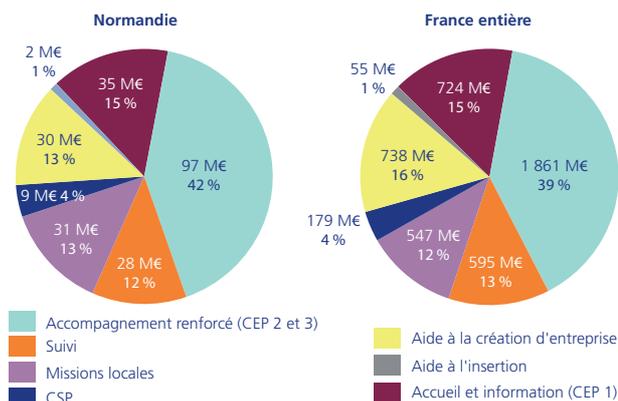
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement : un accompagnement renforcé important

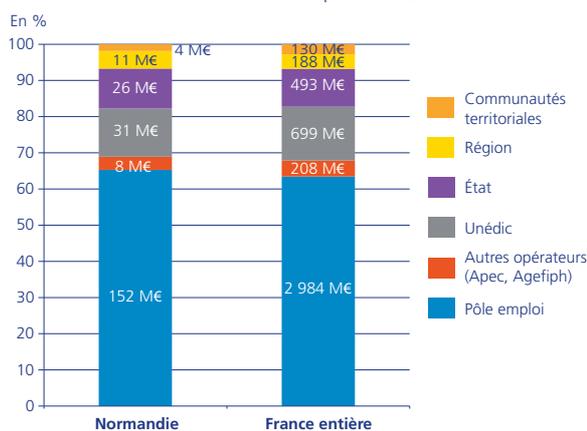
La part des dépenses consacrée à l'AIOA est représentative du territoire. Les fonds affectés aux missions locales y sont plus conséquents (13,3 % des dépenses d'AIOA contre 11,6 % au niveau national), en partie grâce à l'intervention de la région. Le suivi est un peu moins pourvu (11,9 % contre 12,7 %), à l'inverse de l'accompagnement renforcé (41,7 % contre 39,6 %). Cet écart est porté par Pôle emploi, dont la participation à l'ensemble des dépenses d'AIOA est donc plus élevée qu'au niveau national (65,3 % contre 63,3 %). L'aide à la création d'entreprise est relativement moins présente (13,1 % contre 15,7 %). Ainsi, l'Unédic, qui en est le principal financeur, contribue moins qu'en moyenne aux sommes attribuées à l'AIOA (13,3 % du total contre 14,8 %). La région y est plus représentée (4,9 % contre 4,0 %).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

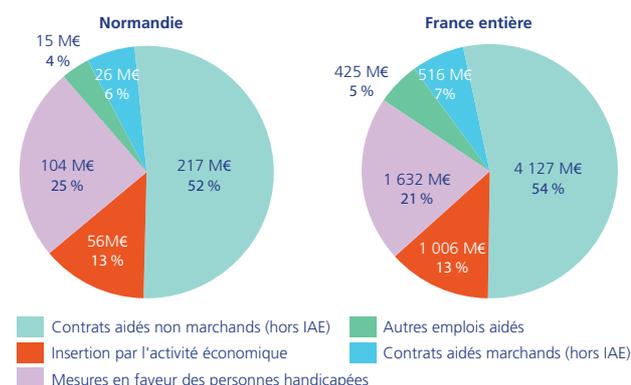
Politiques d'emploi : des emplois aidés moins prépondérants

Les politiques d'emploi mobilisent une part des dépenses Efop hors indemnisation chômage légèrement inférieure au niveau national (32,3 % contre 33,3 %). Les mesures sectorielles sont assez discrètes pour une région métropolitaine, avec 44,3 % des ressources dédiées aux politiques d'emploi contre 43,3 % en France (47,9 % en métropole). Les mesures zonées sont moins représentées (2,1 %) : en effet, celles-ci bénéficient en premier lieu aux Drom. Les contrats aidés marchands et non marchands (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont un peu moins développés dans la région (58,0 % des dépenses hors mesures zonées et sectorielles pour une moyenne de 60,3 %). La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est toutefois importante (5 650 € contre 4 946 € pour la France entière). Les mesures en faveur des personnes handicapées sont plus présentes (24,8 % contre 21,2 %) grâce à des entreprises adaptées bien dotées par l'État.

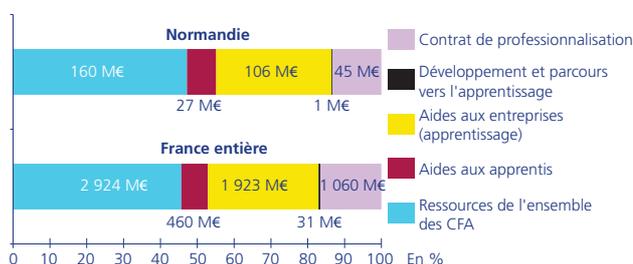
La proportion des dépenses d'alternance allouée à l'apprentissage est supérieure à la moyenne nationale (86,8 % contre 83,4 %). Leur structure est similaire, à l'instar du coût par apprenti (13 112 € contre 13 162 €). Les dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire sont légèrement plus élevées (5 933 € contre 5 537 €).

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



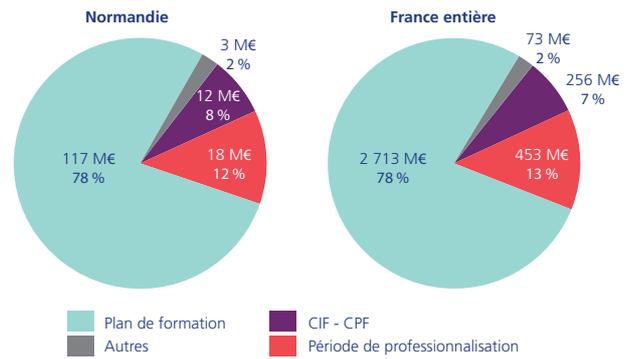
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Une formation continue pour des actifs occupés un peu moins présente

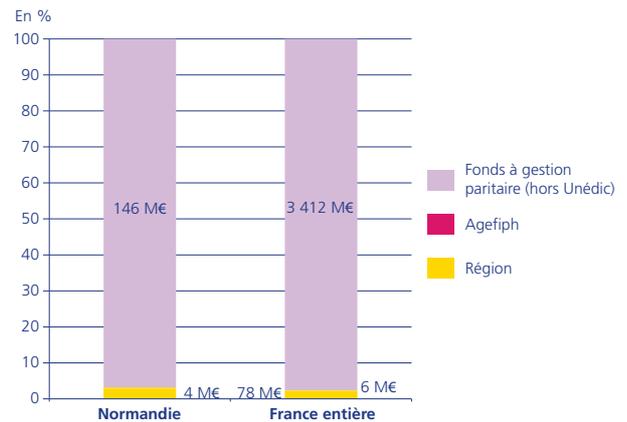
La formation continue des actifs occupés est un peu moins représentée (7,1 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 8,1 %)². Le plan de formation y est prépondérant (78,0 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France), tandis que la période de professionnalisation se positionne légèrement plus en retrait (12,1 % contre 13,0 %). La région investit plus qu'en moyenne dans les compétences-clefs et la lutte contre l'illettrisme (7,3 % du total des dépenses des régions sur ce dispositif). Les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) financent la grande majorité des dépenses pédagogiques (96,8 % contre 97,6 % au niveau national).

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



Source : Dares - Dépenses Efpop 2015.

Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : le professionnalisant en retrait

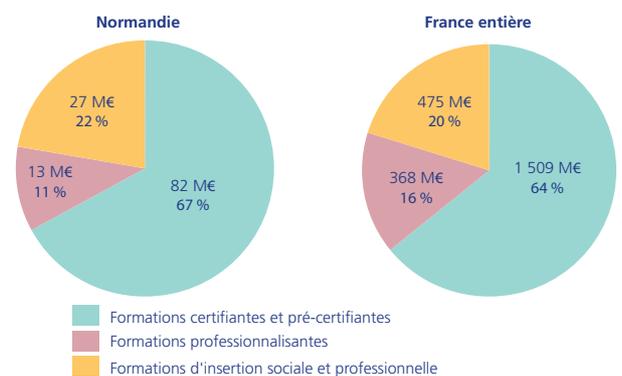
La formation continue pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage légèrement supérieure à la moyenne nationale (11,5 % contre 10,9 %). La part de la rémunération y est comparable (55,6 % du total de la catégorie contre 55,4 % en France). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est plus élevée (589 € contre 548 €).

Les formations certifiantes ont une place importante (67,0 % des dépenses pédagogiques contre 64,2 %), notamment grâce à l'implication de la région. Les formations professionnalisantes se situent plus en retrait (10,7 % contre 15,7 % au niveau national) du fait de choix d'investissements régionaux. Les formations d'insertion représentent 22,3 % des dépenses pédagogiques (contre 20,2 %) ; en particulier, les fonds accordés par la région à la remobilisation s'élèvent à 8,8 % des sommes allouées par les régions à ce type de dispositif sur l'ensemble du territoire.

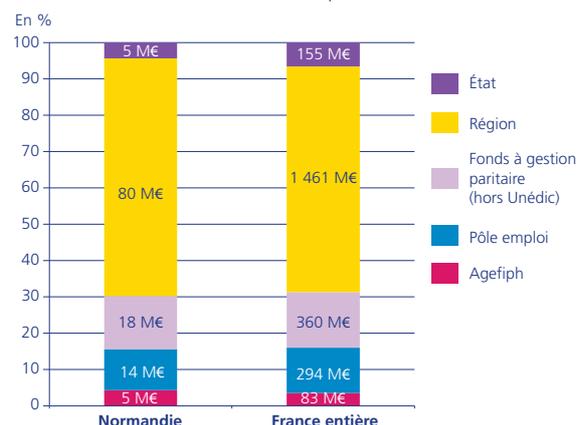
La région contribue plus qu'en moyenne aux dépenses pédagogiques (65,4 % contre 62,1 %). L'État est en revanche moins présent (4,4 % contre 6,6 % au national). C'est également le cas de Pôle emploi (11,3 % contre 12,5 %), en raison d'un moindre investissement sur le certifiant.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efpop 2015.

² À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Nouvelle-Aquitaine

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Nouvelle-Aquitaine s'élèvent à 8,2 milliards d'euros en 2015, soit 8,6 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est cohérente avec le poids de la région dans la population française (8,9 %). Les politiques d'emploi y occupent une place importante (36,2 % hors indemnisation chômage contre 33,3 % au niveau national). La formation continue (hors alternance) se situe un peu plus en retrait (17,3 % du total hors indemnisation contre 19,0 %).

Un apprentissage développé

En Nouvelle-Aquitaine, le taux de chômage est légèrement inférieur à la moyenne nationale (13,2 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Ce constat se retrouve pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de diplôme, sauf pour les plus diplômés pour lesquels il est équivalent (8,2 %). Le niveau de qualification des actifs est plus homogène : 32,8 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (36,0 % sur l'ensemble du territoire), tandis que 16,6 % sont non diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet (contre 18,5 %). La population est plus âgée qu'au niveau national, notamment chez les actifs occupés.

La part de la formation professionnelle initiale dans le second cycle du secondaire est un peu plus élevée que sur l'ensemble du territoire (38,9 % des effectifs contre 37,9 %) ; cette tendance est plus marquée dans le supérieur (23,0 % contre 20,8 %). Les apprentis sont plus concentrés dans le second cycle du secondaire (72,3 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au niveau national) ; ils représentent également une plus forte proportion de la formation professionnelle secondaire (32,5 % contre 28,5 %).

Des dépenses de formation moins représentées

Le total des dépenses engagées est conforme au poids de la région dans la population française. La dépense par actif est similaire (3 087 € pour 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est supérieure à la moyenne nationale (5,1 % contre 4,5 % pour la France entière).

La formation initiale (hors alternance) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chô-

mage légèrement inférieure à la moyenne nationale (21,0 % contre 21,8 %)¹, ce qui est à rapprocher d'une population moins jeune. L'alternance est d'importance équivalente (13,6 % contre 13,2 % en moyenne). La formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi est un peu moins développée, surtout lorsqu'on n'en considère que les dépenses pédagogiques (3,9 % du total hors indemnisation contre 4,8 % au niveau national). Par conséquent, la dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est inférieure à la moyenne nationale (455 € contre 548 €). La formation continue des actifs occupés est également plus en retrait (7,2 % hors indemnisation chômage contre 8,1 %).

Des politiques d'emploi prépondérantes

Les politiques d'emploi sont plus représentées qu'au niveau national (36,2 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 33,3 %). La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est plus importante (5 896 € contre 4 946 €). Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) occupent une place similaire (10,4 % contre 9,9 %).

L'indemnisation chômage mobilise une part équivalente du budget (50,3 % contre 49,7 %) ; la structure de ces dépenses est semblable au niveau national. L'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est légèrement inférieure (14 871 € contre 15 497 €) : en effet, bien que le taux de chômage (selon le recensement) soit moins élevé, la proportion de demandeurs d'emploi indemnisés est supérieure à la moyenne nationale (10,4 % contre 10,1 % de l'ensemble des actifs).

¹ La catégorie «formation professionnelle initiale» se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Nouvelle-Aquitaine	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	7,5 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	13,2 %	14,0 %
16-25	27,9 %	28,4 %
26-54	11,3 %	12,1 %
55-64	9,8 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	64,8 %	64,4 %
16-25	37,1 %	36,3 %
26-54	81,1 %	79,7 %
55-64	43,8 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	9,6 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Nouvelle-Aquitaine		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	32,8 %	8,2 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	21,0 %	13,2 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	29,6 %	14,0 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	16,6 %	21,4 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	13,2 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Nouvelle-Aquitaine	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	38,9 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	32,5 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	72,3 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	23,0 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	18,7 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

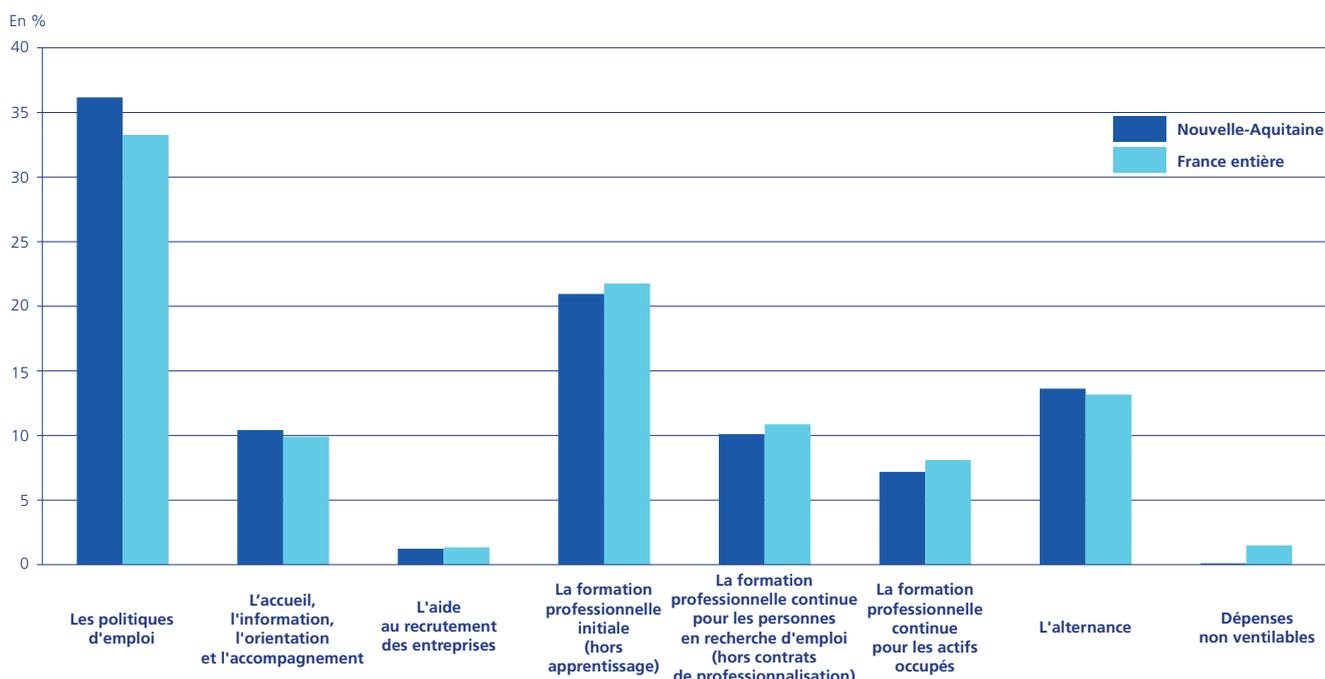
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Nouvelle-Aquitaine	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	5,1 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	3 087 €	3 152 €
Dépenses en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	5 896 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	14 871 €	15 497 €
Dépenses d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 215 €	1 121 €
Dépenses d'apprentissage par apprenti	13 888 €	13 162 €
Dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	5 279 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	455 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	115 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Epop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Epop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Note : les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Epop 2015.

Des dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement globalement représentatives du territoire

La part des dépenses consacrée à l'AIOA est représentative du territoire. L'accueil et l'information sont toutefois en retrait (14,3 % des dépenses d'AIOA contre 15,4 % en moyenne), à l'inverse de l'accompagnement renforcé (40,8 % contre 39,6 %). En effet, les Cap Emploi sont un peu plus financés qu'en moyenne (la Nouvelle-Aquitaine capte 10,5 % des dépenses nationales sur ce dispositif), mais ce sont surtout les dépenses d'accompagnement de Pôle emploi qui portent cet écart.

Ainsi, Pôle emploi contribue un peu plus que la moyenne aux sommes allouées à l'AIOA (64,2 % du total contre 63,3 %), tandis que l'État est légèrement plus effacé (9,3 % contre 10,5 %), en raison des moindres fonds qu'il attribue à l'aide à la création d'entreprise (6,8 % de ses dépenses affectées aux régions sur le dispositif).

Une présence plus marquée des mesures sectorielles

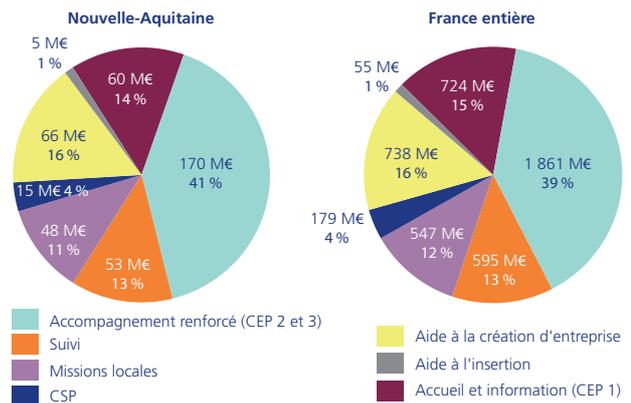
Les politiques d'emploi mobilisent une part des dépenses Efop hors indemnisation chômage supérieure à la moyenne nationale (36,2 % contre 33,3 %). Les mesures sectorielles sont prépondérantes, avec 50,3 % des fonds consacrés à ce type de dispositif contre 43,3 % au national (47,9 % en France métropolitaine). Les mesures zonées sont moins représentées (2,9 %) : en effet, celles-ci bénéficient en premier lieu aux Drom.

Les contrats aidés marchands et non marchands se situent à un niveau équivalent (59,2 % des dépenses hors mesures sectorielles pour une moyenne nationale de 60,3 %). Cependant, la dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est très élevée (5 896 € contre 4 946 € pour la France entière). Les aides directes à l'embauche (hors publics spécifiques) sont fortement financées par la région (10,9 % des dépenses totales des régions sur ce type de dispositif). Les mesures en faveur des personnes handicapées sont également bien dotées, notamment grâce au contrat de soutien et d'aide par le travail (9,9 % de la dépense nationale).

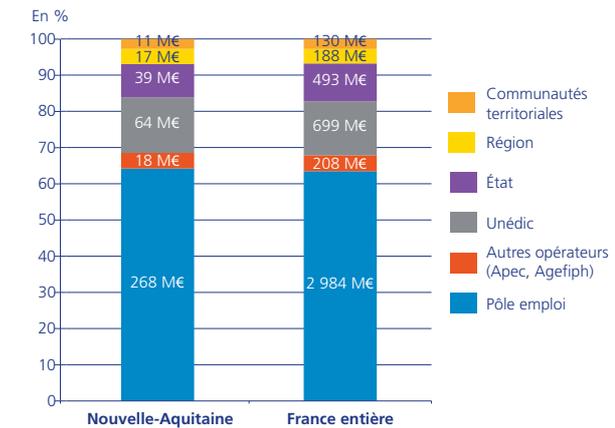
Les dépenses d'alternance sont plus axées sur l'apprentissage, dont elles se composent à 87,7 % (contre 83,4 % France entière) ; le coût par apprenti est également supérieur à la moyenne nationale (13 888 € contre 13 162 €). Cet écart s'explique par l'importance des ressources consacrées aux CFA, qui constituent 59,0 % des dépenses d'apprentissage (54,8 % en moyenne). L'aide aux entreprises est en revanche moins financée (32,1 % contre 36,0 %). Les dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire sont légèrement plus faibles (5 279 € contre 5 537 €).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

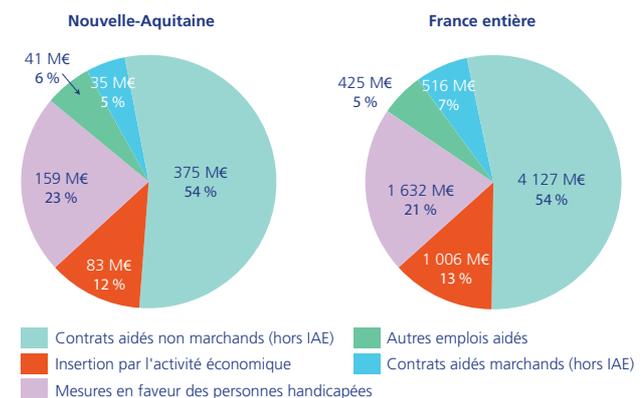


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

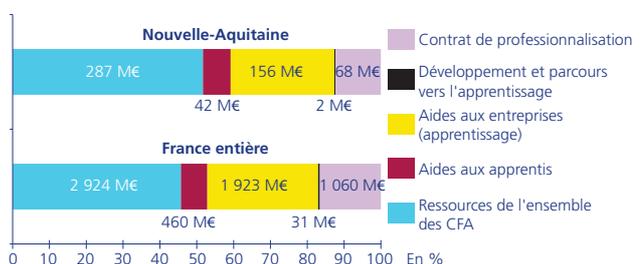
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



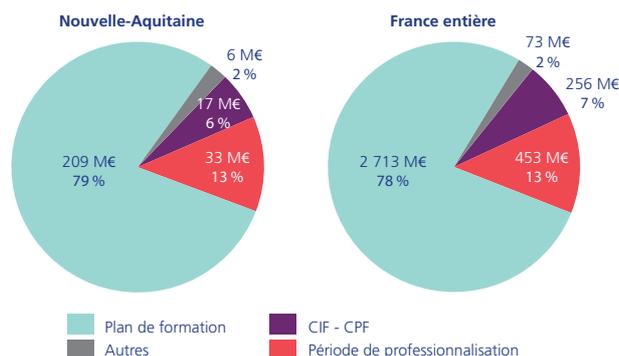
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Une formation continue des actifs occupés relativement moins développée

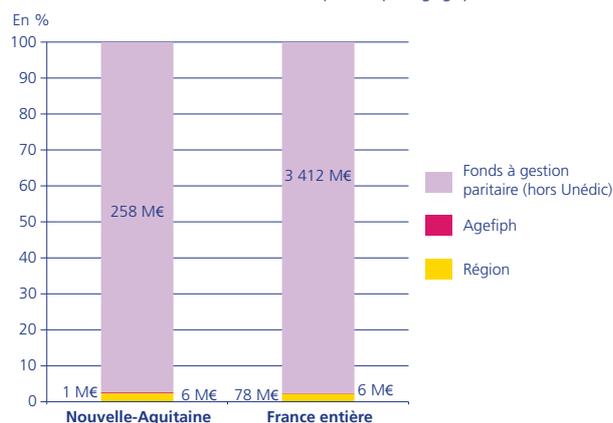
La formation continue des actifs occupés se situe plus en retrait (7,2 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 8,1 %)². Le plan de formation y est prépondérant (79,2 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France). La région apporte un soutien marqué à la formation dans les entreprises et dans les branches (13,2 % du total des dépenses des régions sur ce dispositif). La répartition par financeur est représentative du territoire. La moindre part de la formation continue dans les dépenses est cohérente avec une population active légèrement plus âgée ; la jeunesse constitue en effet un facteur déterminant dans la propension à se former.

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : des dépenses pédagogiques en retrait

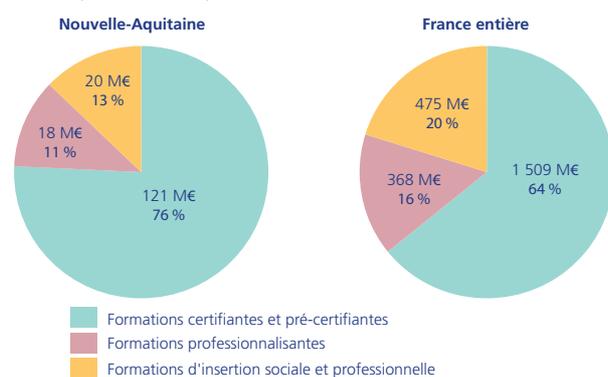
La formation continue pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage légèrement inférieure à la moyenne nationale (10,1 % contre 10,9 %). Cet écart devient plus visible lorsque l'on considère les seules dépenses pédagogiques (3,9 % contre 4,8 % du total hors indemnisation). Ainsi, la dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est plus modeste (455 € contre 548 €).

Cette tendance est la plus prononcée au niveau des formations d'insertion, qui représentent 12,8 % des dépenses hors rémunération (contre 20,2 % au niveau national). Les formations de professionnalisation pèsent pour 11,4 % des dépenses pédagogiques (contre 15,7 %) ; la région les finance relativement peu (2,1 % des dépenses totales des régions). Les formations certifiantes occupent une place plus importante (75,7 % contre 64,2 %), mais restent dans l'absolu peu dotées par rapport à la moyenne nationale (8,0 % des dépenses totales).

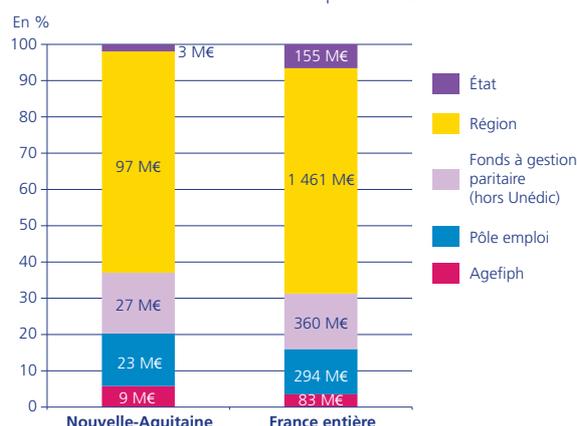
L'Agefiph contribue plus qu'en moyenne aux dépenses hors rémunération (5,8 % contre 3,5 %), à l'instar de Pôle emploi (14,4 % contre 12,5 % en France). En raison de sa faible intervention sur les formations de remobilisation, l'État se situe plus en retrait (2,0 % contre 6,6 %).

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

² À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Occitanie

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Occitanie s'élèvent à 8,4 milliards d'euros en 2015, soit 8,8 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est cohérente avec le poids de la région dans la population française (8,7 %). L'indemnisation des demandeurs d'emploi y occupe une place importante (52,6 % contre 49,7 % en moyenne). La répartition des dépenses hors indemnisation chômage est similaire au niveau national ; l'alternance y est plus en retrait (12,0 % contre 13,2 %).

Une formation professionnelle secondaire représentative de la France

En Occitanie, le taux de chômage est légèrement supérieur à la moyenne nationale (15,2 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Ce constat se retrouve pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de diplôme ; l'écart est toutefois plus prononcé chez les jeunes (31,4 % contre 28,4 %). Les actifs sont plus qualifiés : 37,0 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (36,0 % sur l'ensemble du territoire), tandis que 16,6 % sont non diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet (contre 18,5 %).

Les parts de la formation professionnelle initiale ainsi que de l'apprentissage dans le second cycle du secondaire sont représentatives du territoire. Les apprentis sont plus concentrés dans le secondaire (68,2 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au national) ; de manière générale, la formation professionnelle est plus discrète dans le supérieur (18,3 % contre 20,8 %).

Faibles écarts au niveau national sur les dépenses de formation

Le total des dépenses engagées est conforme au poids de la région dans la population française. La dépense par actif est légèrement supérieure (3 251 € pour 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est également plus importante (5,4 % contre 4,5 % pour la France entière). La formation initiale¹ (hors alternance) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage un peu plus élevée que la moyenne nationale (22,5 % contre 21,8 %). L'alternance est moins présente (12,0 % contre 13,2 %). La formation profes-

sionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi est plus développée (11,6 % contre 10,9 %) ; cependant, les allocations et rémunérations constituent une plus grande part des sommes qui lui sont allouées (61,0 % contre 55,4 %), pour un public concerné nombreux. La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est inférieure (458 € contre 548 €). La formation continue des actifs occupés se situe légèrement plus en retrait (7,2 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 8,1 %).

Une indemnisation chômage conséquente

Les politiques d'emploi sont un peu plus représentées qu'au niveau national (34,2 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 33,3 %), notamment en raison du poids des emplois aidés. Les mesures zonées y sont également importantes pour une région métropolitaine. Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) sont relativement présentes (10,8 % contre 9,9 %).

L'indemnisation chômage est assez développée (52,6 % du total des dépenses Efop contre 49,7 %), ce qui est à rapprocher du taux de chômage légèrement plus élevé. La structure de ces dépenses est semblable au national, avec cependant une place supérieure pour l'allocation spécifique de solidarité (10,1 % de l'indemnisation contre 9,0 % en France). L'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est inférieure (14 861 € contre 15 497 €) ; en effet, ces derniers constituent une plus grande part de la population active (11,5 % contre 10,1 %). De plus, l'écart au taux de chômage national est plus important pour les moins diplômés, ce qui influe sur le montant moyen des indemnités perçues.

¹ La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Occitanie	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	7,2 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	15,2 %	14,0 %
16-25	31,4 %	28,4 %
26-54	13,2 %	12,1 %
55-64	11,3 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	62,4 %	64,4 %
16-25	33,3 %	36,3 %
26-54	78,0 %	79,7 %
55-64	44,2 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	12,0 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Occitanie		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	37,0 %	9,2 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	21,1 %	15,9 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	25,3 %	16,9 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	16,6 %	25,2 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	15,2 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Occitanie	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	37,9 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	29,0 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	68,2 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	18,3 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	18,1 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

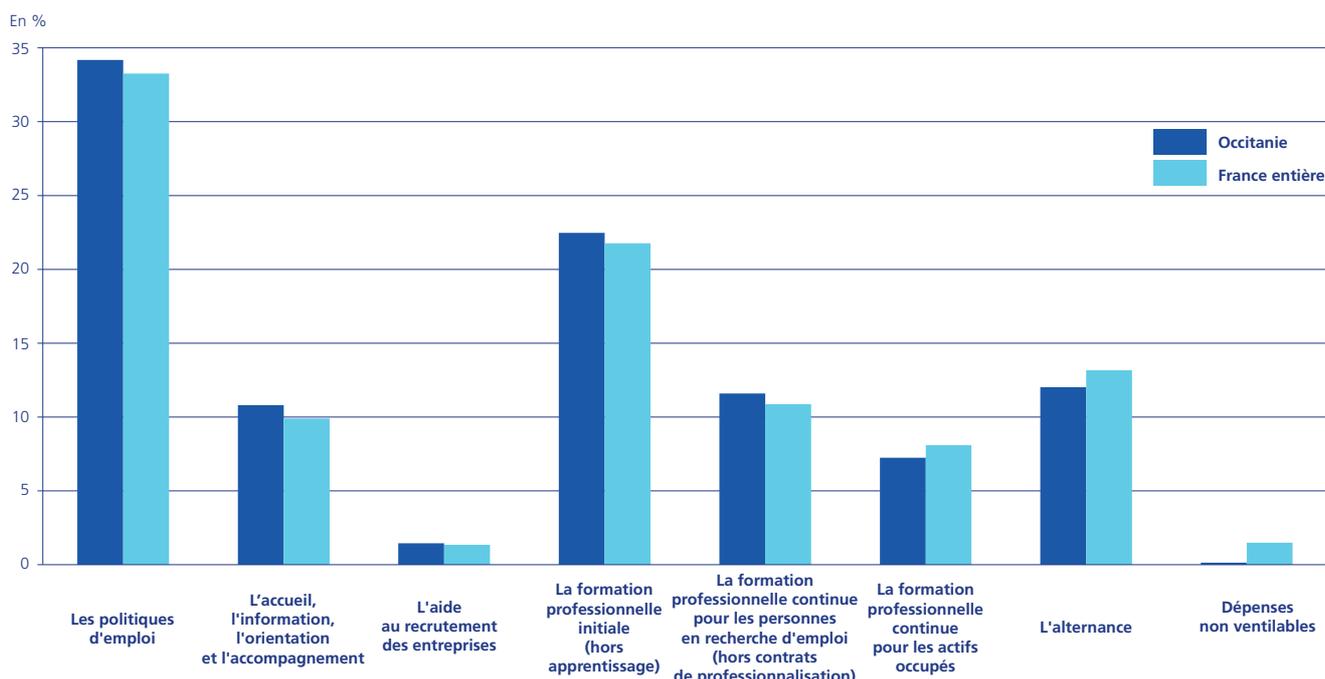
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Occitanie	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	5,4 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	3 251 €	3 152 €
Dépenses en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	4 462 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	14 861 €	15 497 €
Dépenses d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 094 €	1 121 €
Dépenses d'apprentissage par apprenti	12 367 €	13 162 €
Dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	5 687 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	458 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	118 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Efpop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Efpop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Note : les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Efpop 2015.

Des dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement plus axées sur l'accompagnement renforcé

La part des dépenses consacrée à l'AIOA est légèrement plus élevée que sur l'ensemble du territoire (10,8 % hors indemnisation chômage contre 9,9 %). Le suivi y est plus en retrait (11,5 % des dépenses d'AIOA contre 12,7 %), à l'inverse de l'accompagnement renforcé (40,7 % contre 39,6 %). Ces différences sont portées par les financements de Pôle emploi. Les missions locales sont un peu moins représentées (10,6 % contre 11,6 %), notamment du fait d'un investissement plus faible de la part de la région. L'aide à la création d'entreprise est plus développée (17,2 % contre 15,7 %), partiellement en raison de l'implication de Pôle emploi mais également grâce à la région (59,6 % du total des dépenses des régions sur ce dispositif).

Pôle emploi contribue plus que la moyenne aux sommes allouées à l'AIOA (64,9 % contre 63,3 %), tandis que l'État est plus effacé avec 9,3 % contre 10,5 % (cet écart disparaît une fois que l'on exclut les dépenses d'administration centrale pour l'aide à la création d'entreprise). La répartition par financeur est par ailleurs similaire au niveau national.

Des emplois aidés très présents

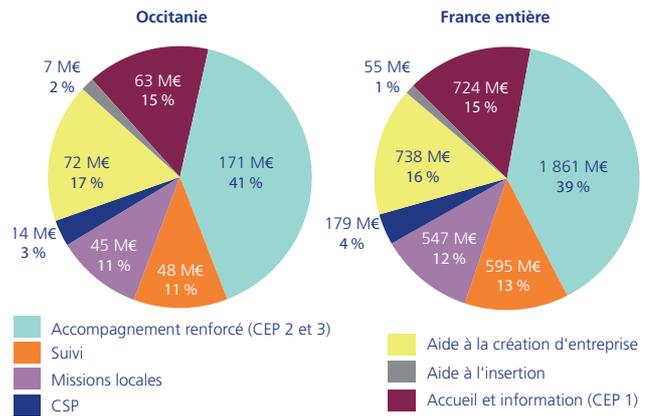
Les politiques d'emploi mobilisent une part des dépenses Efop hors indemnisation chômage supérieure au niveau national (34,2 % contre 33,3 %). Les mesures sectorielles y occupent une place notable, avec 47,3 % des fonds contre 43,3 % France entière (47,9 % en France métropolitaine). Les mesures zonées sont plus importantes que d'ordinaire pour une région métropolitaine (5,2 %, soit 16,9 % des exonérations zonées hors Drom).

Les contrats aidés marchands et non marchands sont prépondérants dans la région (64,5 % des dépenses hors mesures sectorielles pour une moyenne nationale de 60,3 %). Toutefois, la dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est plus faible (4 462 € contre 4 946 € pour la France entière). L'insertion par l'activité économique est moins développée (10,1 % contre 13,1 %) : en effet, les entreprises d'insertion et les entreprises de travail temporaire d'insertion sont moins financées.

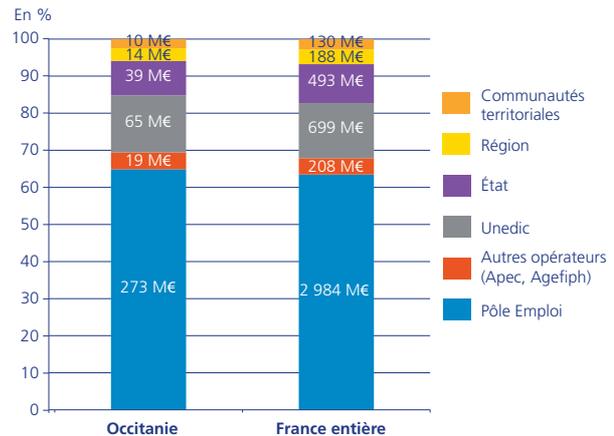
La structure des dépenses d'alternance est représentative du territoire. Cependant, comme la proportion des dépenses Efop qui leur est consacrée est moindre, le coût par apprenti est moins élevé (12 367 € contre 13 162 €). Ce constat est par ailleurs cohérent avec la plus forte concentration des effectifs dans le secondaire. Les ressources consacrées aux CFA constituent une part un peu plus importante des fonds alloués à l'apprentissage (56,0 % contre 54,8 % en moyenne). Les dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire sont légèrement supérieures (5 687 € contre 5 537 €).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



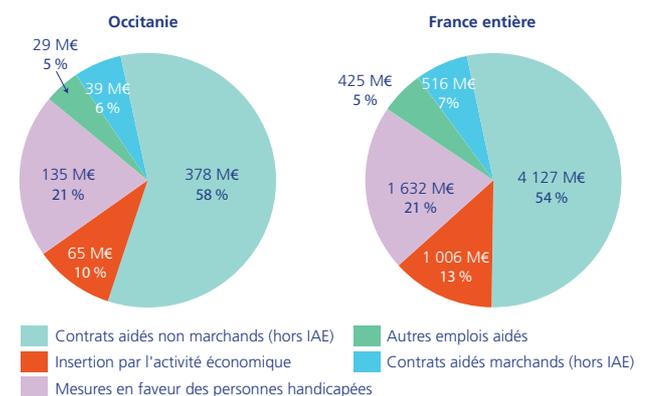
Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



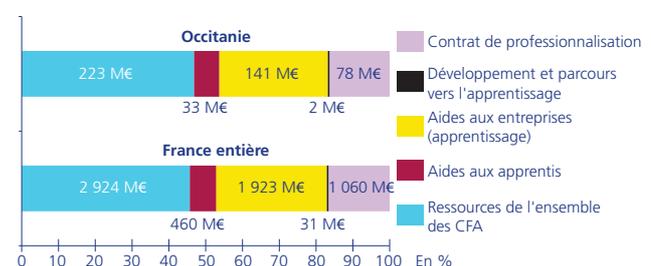
Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Une formation continue des actifs occupés relativement plus en retrait

La formation continue des actifs occupés est un peu moins développée (7,2 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 8,1 %)², y compris lorsque l'on considère la dépense pédagogique par actif occupé (118 € contre 133 €). Le plan de formation y est prépondérant (78,7 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France). Les mesures liées aux compétences-clefs et à la lutte contre l'illettrisme, portées par la région, sont discrètes (2,2 % de la dépense nationale sur ce type de dispositif). Ainsi, les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) financent la presque totalité de la catégorie (98,4 % des dépenses pédagogiques contre 97,6 % au niveau national).

Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : accent sur les formations professionnalisantes

La formation continue pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) mobilise une proportion des dépenses hors indemnisation chômage légèrement supérieure à la moyenne nationale (11,6 % contre 10,9 %). Une plus grande part de cette somme est consacrée à la rémunération ; de plus, les demandeurs d'emploi sont plus nombreux. Ainsi, la dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est plus modeste (458 € contre 548 €).

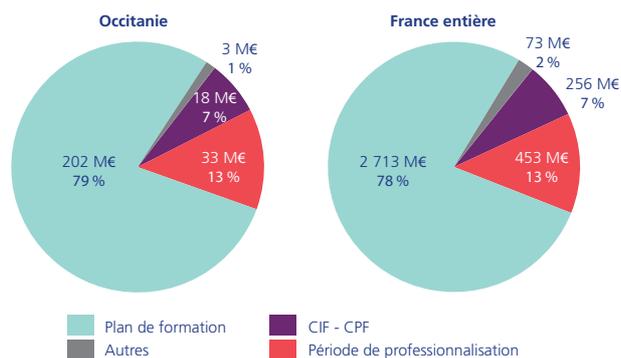
Les formations certifiantes occupent une place comparable à ce que l'on observe sur l'ensemble du territoire (62,7 % des dépenses pédagogiques contre 64,2 %) ; toutefois, le pré-certifiant est moins financé. Les formations d'insertion sont moins représentées (15,1 % contre 20,2 %), ce qui est notamment dû au moindre investissement de l'État sur la remobilisation (1,8 % du total de ses dépenses affectées aux régions sur le dispositif). Grâce à l'implication de la région et de Pôle emploi, les formations professionnalisantes pèsent pour 22,2 % des dépenses hors rémunération (15,7 % au niveau national).

En raison d'un investissement plus marqué en faveur des formations certifiantes, les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) prennent en charge une plus grande partie des dépenses pédagogiques (18,3 % contre 15,3 % en France). La région en est le financeur majoritaire (63,1 % contre 62,1 %). En raison de sa faible intervention sur les formations de remobilisation, l'État se situe en retrait (0,6 % contre 6,6 % en moyenne).

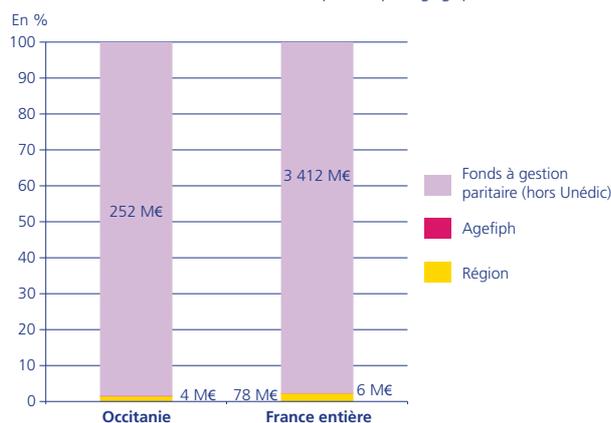
² À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



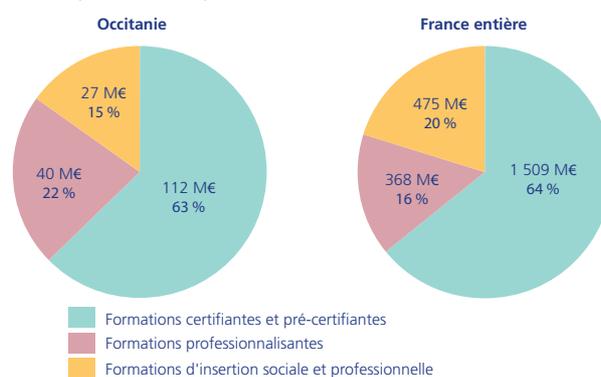
Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



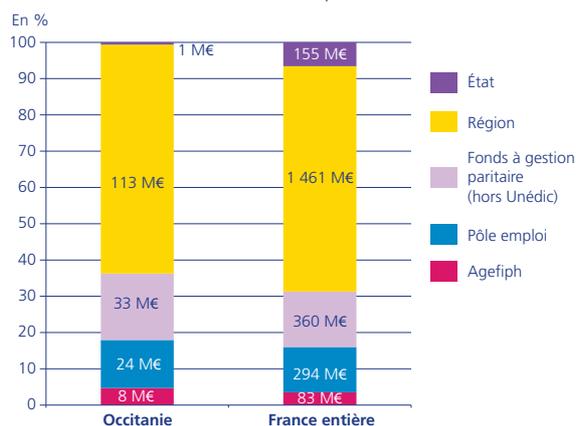
Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation dans les Pays de la Loire

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées dans les Pays de la Loire s'élèvent à 5,0 milliards d'euros en 2015, soit 5,3 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est cohérente avec le poids de la région dans la population française (5,6 %). Les politiques d'emploi hors indemnisation chômage (30,6 % contre 33,3 % au niveau national) et la formation professionnelle initiale (20,1 % hors apprentissage contre 21,8 %) y occupent une place moindre, tandis que la formation continue des actifs occupés (10,7 % hors alternance contre 8,1 % en France) et l'alternance (16,7 % contre 13,2 %) sont plus représentées.

Un taux de chômage faible

Dans les Pays de la Loire, le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale (11,8 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Ce constat se retrouve pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de diplôme. Le niveau de qualification des actifs est plus homogène : 33,1 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (36,0 % au national), tandis que 16,1 % sont non diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet (contre 18,5 %). 54,1 % des actifs sont titulaires du baccalauréat contre 56,2 % au niveau national.

La part de la formation professionnelle initiale dans le second cycle du secondaire est un peu plus élevée que sur l'ensemble du territoire (39,5 % des effectifs contre 37,9 %) ; cette tendance est plus prononcée dans le supérieur (24,0 % contre 20,8 %). Les apprentis sont plus concentrés dans le second cycle du secondaire (73,5 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au niveau national) ; ils représentent également une plus forte proportion de la formation professionnelle secondaire (37,0 % contre 28,5 %).

Une formation professionnelle plus axée sur l'alternance

Le total des dépenses engagées est conforme au poids de la région dans la population française. La dépense par actif est inférieure à la moyenne nationale (2 939 € contre 3 152 €). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est similaire (4,7 % contre 4,5 % pour la France entière).

La formation initiale (hors alternance) occupe une proportion des dépenses plus faible hors indemnisation chômage qu'en moyenne (20,1 % contre 21,8 %)¹. L'alternance est en revanche plus dotée (16,7 % contre 13,2 %), ce qui est à rapprocher d'effectifs d'apprentis élevés. La formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi est d'importance équivalente (10,7 % du total hors indemnisation contre 10,9 % au niveau national). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est inférieure (514 € contre 548 €). La formation continue des actifs occupés est un peu plus développée (10,7 % contre 8,1 %).

Des politiques d'emploi plus en retrait

Les politiques d'emploi sont moins représentées qu'au niveau national (30,6 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 33,3 %), conformément au moindre taux de chômage. La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est en revanche supérieure (5 306 € contre 4 946 €). Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) occupent une place similaire (9,5 % contre 9,9 %).

L'indemnisation chômage mobilise une part équivalente du budget ; l'allocation d'aide au retour à l'emploi y est d'un poids semblable. L'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est inférieure (14 689 € contre 15 497 €).

¹ La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Pays de la Loire	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	5,0 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	11,8 %	14,0 %
16-25	24,5 %	28,4 %
26-54	10,0 %	12,1 %
55-64	9,6 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	67,4 %	64,4 %
16-25	40,6 %	36,3 %
26-54	84,2 %	79,7 %
55-64	42,7 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	8,8 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Pays de la Loire		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	33,1 %	7,5 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	21,0 %	12,0 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	29,8 %	12,3 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	16,1 %	19,8 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	11,8 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Pays de la Loire	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	39,5 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	37,0 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	73,5 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	24,0 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	19,4 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

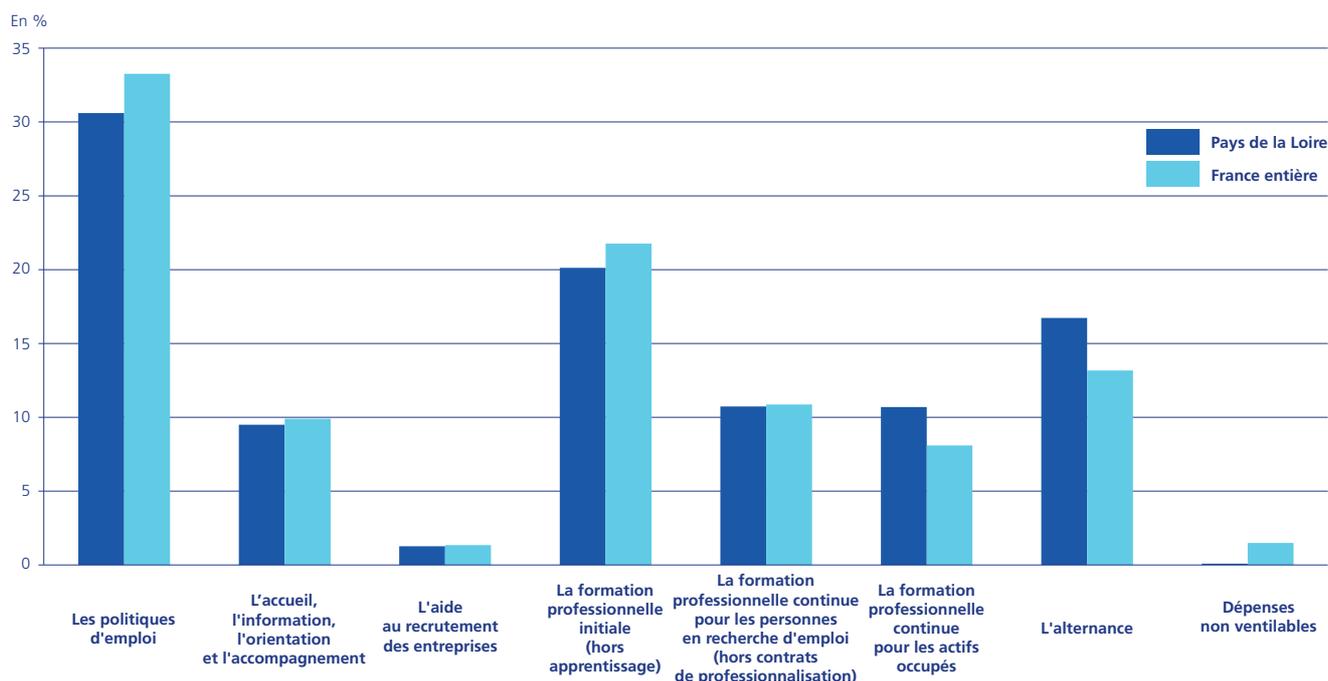
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Pays de la Loire	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	4,7 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	2 939 €	3 152 €
Dépenses en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	5 306 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	14 689 €	15 497 €
Dépenses d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 186 €	1 121 €
Dépenses d'apprentissage par apprenti	12 996 €	13 162 €
Dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	7 260 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	514 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	160 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Etop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Etop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Note : les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

Dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement : des missions locales en retrait

La part des dépenses consacrée à l'AIOA hors indemnisation chômage est représentative du territoire national (9,5 % contre 9,9 %). Les missions locales bénéficient de fonds proportionnellement moindres (9,0 % des dépenses d'AIOA contre 11,6 % au national), en raison d'un plus faible apport de la région (2,4 % du total des dépenses des régions sur ce dispositif). L'accompagnement du contrat de sécurisation professionnel (CSP) occupe une place plus importante (4,7 % contre 3,8 %). L'accueil et l'information sont également plus présents (16,9 % contre 15,4 %) du fait de l'intervention de Pôle emploi.

Par conséquent, ce dernier contribue plus que la moyenne aux sommes allouées à l'AIOA (67,3 % du total contre 63,3 %), tandis que la région est plus effacée (1,9 % contre 4,0 %). L'Unédic, très impliquée sur l'accompagnement du CSP comme sur l'aide au retour et à la création d'entreprise (ARCE), participe à hauteur de 16,7 % (14,8 % au niveau national).

Une présence moins marquée des emplois aidés

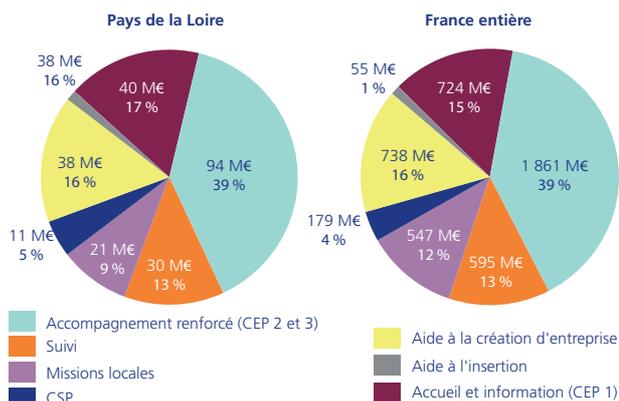
Les politiques d'emploi mobilisent une part des dépenses Epop hors indemnisation chômage inférieure à la moyenne nationale (30,6 % contre 33,3 %). Les mesures sectorielles sont prépondérantes, avec 50,7 % des fonds alloués à ce type de dispositif contre 43,3 % sur l'ensemble du territoire (47,9 % en France métropolitaine). Les mesures zonées sont moins représentées, y compris pour une région métropolitaine (1,6 % contre 9,2 % au national et 3,0 % en métropole).

Les contrats aidés marchands et non marchands (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont moins développés dans la région (50,0 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne de 60,3 %). Néanmoins, la dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est élevée (5 306 € contre 4 946 €). L'insertion par l'activité économique est plus présente (15,0 % contre 13,1 %), en premier lieu grâce aux entreprises d'insertion. Portées par les sommes accordées par l'État aux entreprises adaptées (11,6 % de la dépense nationale), les mesures en faveur des personnes handicapées sont également bien dotées (30,4 % hors mesures sectorielles et zonées contre 21,2 %).

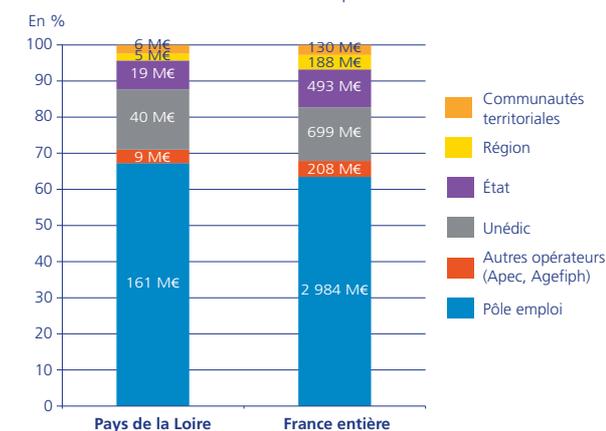
Les dépenses d'alternance sont légèrement moins axées sur l'apprentissage, dont elles se composent à 81,8 % (83,4 % France entière) ; le coût par apprenti est équivalent (12 996 € contre 13 162 €). Les ressources consacrées aux centres de formation des apprentis (CFA) occupent une part moindre des dépenses d'apprentissage (53,2 % contre 54,8 % en moyenne), à l'inverse des aides aux apprentis (10,2 % contre 8,6 %). Les dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire sont particulièrement élevées (7 260 € contre 5 537 €).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

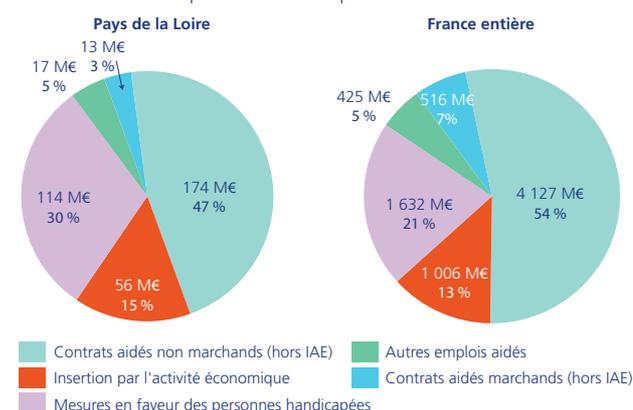


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

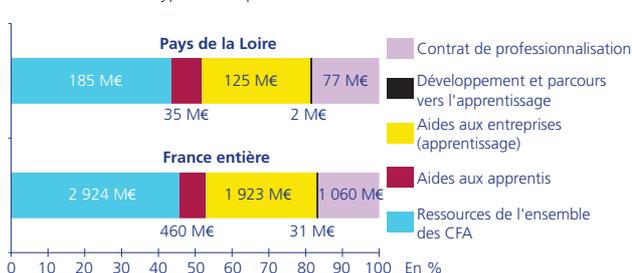
Source : Dares - Dépenses Epop 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



Source : Dares - Dépenses Epop 2015.

Une formation continue des actifs occupés développée

La formation continue des actifs occupés est relativement développée (10,7 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 8,1 %)². Bien qu'un peu plus en retrait que la moyenne, le plan de formation y reste prépondérant (75,9 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France). La période de professionnalisation est plus présente (13,9 % contre 13,0 %). Les financements régionaux en faveur de l'appui aux politiques publiques (8,1 % du total des dépenses des régions sur ce dispositif) ainsi que des compétences-clefs et de la lutte contre l'illettrisme (10,7 %) sont importants.

La répartition par financeur est représentative du territoire. La grande part de la formation continue des actifs occupés dans les dépenses est cohérente avec le moindre taux de chômage.

Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : des dépenses pédagogiques presque intégralement tournées vers le certifiant

La formation continue (hors alternance) pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage comparable à la moyenne nationale (10,7 % contre 10,9 %). La part de la rémunération y est plus élevée (61,6 % du total de la catégorie contre 55,4 % en France). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est un peu plus faible (514 € contre 548 €).

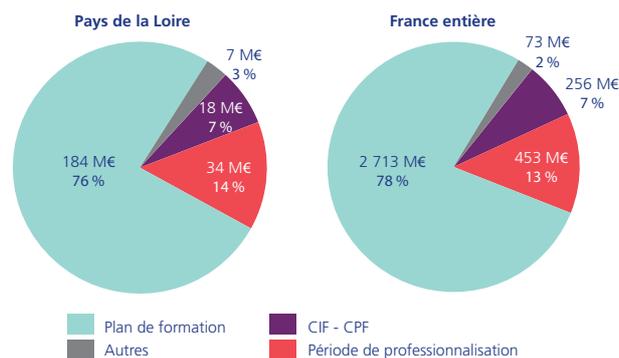
Les formations certifiantes captent l'immense majorité des dépenses pédagogiques (91,6 % contre 64,2 % au national). Cet écart est notamment dû au fort investissement de la région en faveur des formations pré-qualifiantes (9,8 % des dépenses totales des régions sur ce dispositif)³. Les formations professionnalisantes sont beaucoup plus en retrait (4,4 % des dépenses hors rémunération contre 15,7 %). La région les finance relativement peu (0,6 % des dépenses totales des régions). Les formations d'insertion sociale et professionnelle pèsent pour 4,0 % des dépenses pédagogiques (contre 20,2 %). Les sommes consacrées à la remobilisation, en particulier, ne s'élèvent qu'à 0,7 % des dépenses réalisées sur l'ensemble du territoire en faveur de ce type de dispositif. Les actions menées par l'Agefiph sont toutefois plus présentes (6,7 % de la dépense nationale). Ainsi, le financeur contribue plus qu'en moyenne aux dépenses hors rémunération (5,0 % contre 3,5 %), à l'inverse de Pôle emploi (4,6 % contre 12,5 % en France). En raison de sa moindre intervention sur les formations de remobilisation, l'État est également plus en retrait (1,8 % contre 6,6 %). La région (68,8 % contre 62,1 %) et les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) (19,8 % contre 15,3 %) sont plus impliqués grâce à leurs importants apports sur les formations certifiantes.

² À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

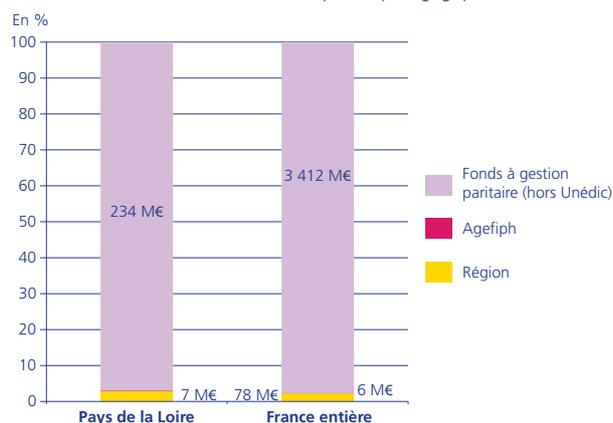
³ Suite à nos échanges avec la région, il apparaît que la somme qu'elle accorde aux dépenses pédagogiques en faveur des formations certifiantes (partie pré-certifiant) est surestimée aux dépens du montant consacré aux formations d'insertion sociale et professionnelle.

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



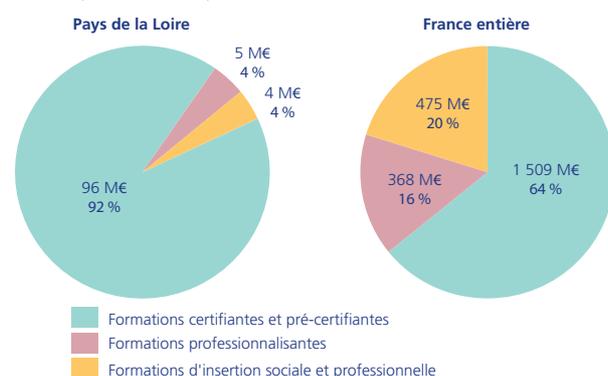
Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



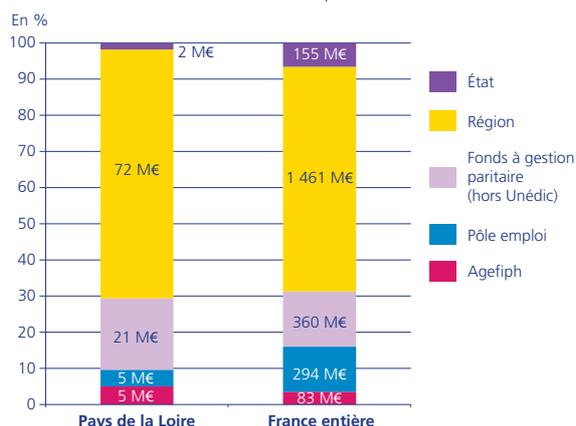
Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Etop 2015.

Dépenses d'emploi et de formation en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élèvent à 7,4 milliards d'euros en 2015, soit 7,8 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est cohérente avec le poids de la région dans la population française (7,6 %). L'indemnisation chômage y occupe une place prépondérante (55,2 % contre 49,7 % au niveau national). Une part plus importante des dépenses est consacrée à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement (12,2 % du total hors indemnisation contre 9,9 %) ainsi qu'à la formation professionnelle initiale (hors apprentissage, 23,4 % contre 21,8 %). La formation continue (hors alternance) occupe une place similaire dans la répartition des dépenses ; elle est légèrement plus orientée vers les personnes en recherche d'emploi. Les dépenses en faveur de l'alternance sont moins présentes (11,2 % contre 13,2 %).

Structure de l'emploi et de la formation initiale : peu d'écart par rapport au national

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le taux de chômage est très légèrement supérieur à la moyenne nationale (15,0 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Il touche plus lourdement les jeunes (30,5 % des 16-25 ans contre 28,4 %). Il est également plus élevé pour tous les niveaux de diplôme à l'exception des moins qualifiés, pour lesquels il est équivalent (23,7 % des actifs non diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet contre 23,5 %). La structure de la population active est par ailleurs similaire à la moyenne nationale ; elle est toutefois un peu plus âgée.

La part de la formation professionnelle initiale dans le secondaire et dans le supérieur est représentative du territoire. Les apprentis sont plus fortement concentrés dans le second cycle du secondaire (74,7 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au national).

Une formation professionnelle moins tournée vers l'alternance

Le total des dépenses engagées est conforme au poids de la région dans la population française. La dépense par actif est légèrement plus élevée (3 368 € pour 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est supérieure à la moyenne (4,9 % contre 4,5 %).

La formation initiale (hors alternance) occupe une proportion des dépenses supérieure à la moyenne

nationale (23,4 % hors indemnisation chômage contre 21,8 %)¹, malgré une population un peu plus âgée et une part comparable de l'enseignement professionnel dans la formation initiale. Compte-tenu du taux de chômage plus important, la formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi est également plus présente (11,8 % contre 10,9 %), au contraire de l'alternance (11,2 % contre 13,2 %) et de la formation continue des actifs occupés (7,0 % contre 8,1 %).

Une indemnisation chômage considérable

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement (AIOA) sont plus représentés qu'au niveau national (12,2 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 9,9 %). Cet investissement plus marqué se retrouve dans les dépenses d'AIOA par personne en recherche d'emploi (1 226 € contre 1 121 € en moyenne). Les politiques d'emploi occupent une place équivalente.

L'indemnisation chômage mobilise une plus grande part du budget (55,2 % contre 49,7 %), bien que l'indemnisation par chômeur indemnisé soit similaire (15 456 € contre 15 497 €). Cet écart est porté par l'allocation d'aide au retour à l'emploi (77,4 % contre 74,5 % de l'indemnisation). Ce phénomène s'explique par le poids des demandeurs d'emploi indemnisés dans la population active (12,0 % contre 10,1 % au niveau national).

¹ La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France entière
Part du PIB régional dans le PIB français (2014)	7,1 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	15,0 %	14,0 %
16-25	30,5 %	28,4 %
26-54	13,1 %	12,1 %
55-64	11,4 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	62,0 %	64,4 %
16-25	34,0 %	36,3 %
26-54	76,5 %	79,7 %
55-64	45,1 %	45,2 %
Taux de chômage localisé	11,5 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFEM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Provence-Alpes-Côte d'Azur		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	36,1 %	9,1 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	20,7 %	15,1 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	24,0 %	16,7 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	19,2 %	23,7 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	15,0 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	37,5 %	37,9 %
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	29,6 %	28,5 %
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	74,7 %	65,3 %
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	20,4 %	20,8 %
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	17,4 %	15,9 %

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

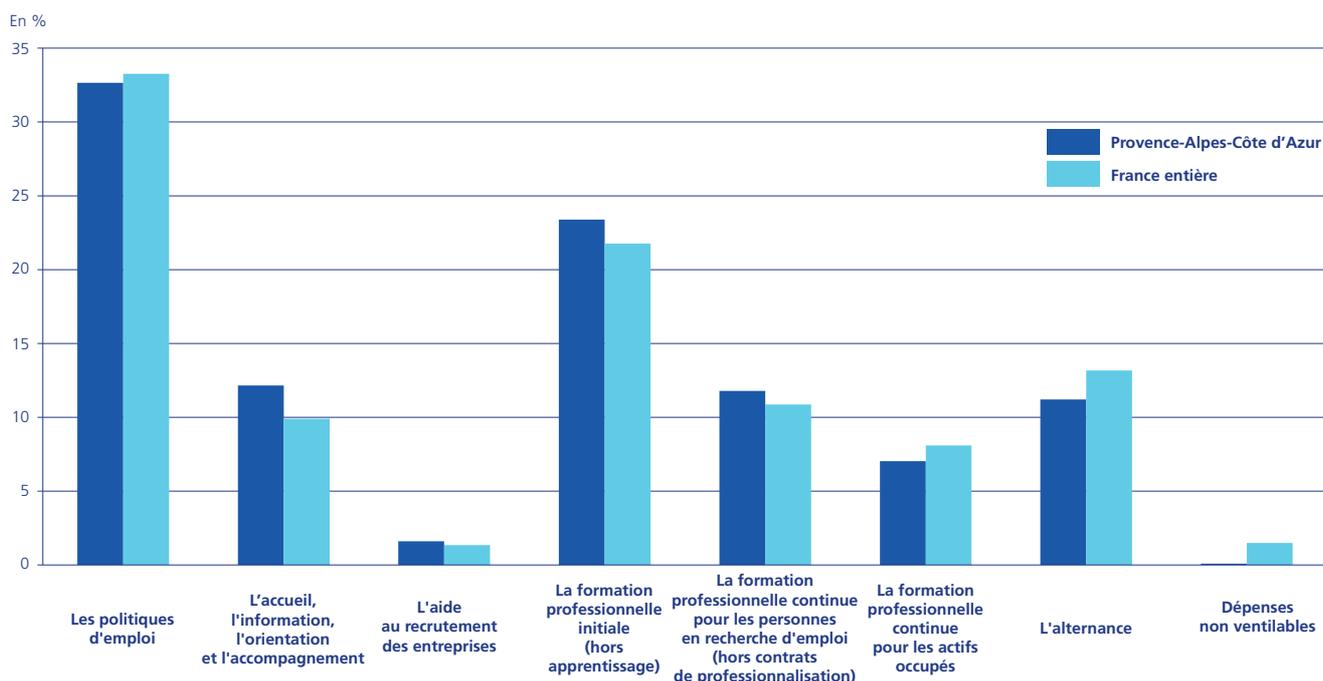
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	4,9 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	3 368 €	3 152 €
Dépenses en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	4 347 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	15 456 €	15 497 €
Dépenses d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	1 226 €	1 121 €
Dépenses d'apprentissage par apprenti	11 315 €	13 162 €
Dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	4 724 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	480 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	113 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Efop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Efop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Note : les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Accueil, information, orientation et accompagnement : une aide à la création d'entreprise importante

La part des dépenses consacrée à l'AIOA hors indemnisation chômage est supérieure à la moyenne (12,2 % contre 9,9 %). L'aide à la création d'entreprise y est particulièrement représentée (17,4 % du total de la catégorie contre 15,7 %) ; la contribution de l'Agefiph sur ce dispositif est en effet plus marquée que sur l'ensemble du territoire (4,9 % contre 3,6 %), à l'instar de celle de l'Unédic (83,4 % contre 82,8 %). En conséquence, l'Unédic finance une plus grande proportion de l'AIOA (16,3 % contre 14,8 % en moyenne).

Des emplois aidés nombreux dans la région

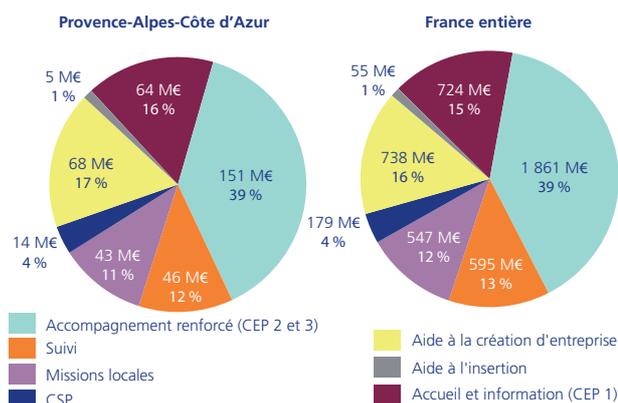
Les politiques d'emploi occupent une part des dépenses Efop hors indemnisation chômage comparable à la moyenne nationale (32,7 % contre 33,3 %). Les mesures sectorielles sont relativement présentes (47,4 % du total de la catégorie contre 43,3 % France entière et 47,9 % en métropole). Les mesures zonées sont plus discrètes (3,6 %) : en effet, celles-ci bénéficient en premier lieu aux Drom.

Les contrats aidés marchands et non marchands (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont développés (67,6 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne nationale de 60,3 %). La dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est cependant plus faible (4 347 € contre 4 946 € pour la France entière). L'insertion par l'activité économique est plus en retrait (10,9 % contre 13,1 %), notamment en raison d'entreprises d'insertion et d'associations intermédiaires moins dotées. Les mesures en faveur des personnes handicapées sont également moins représentées (16,5 % contre 21,2 %).

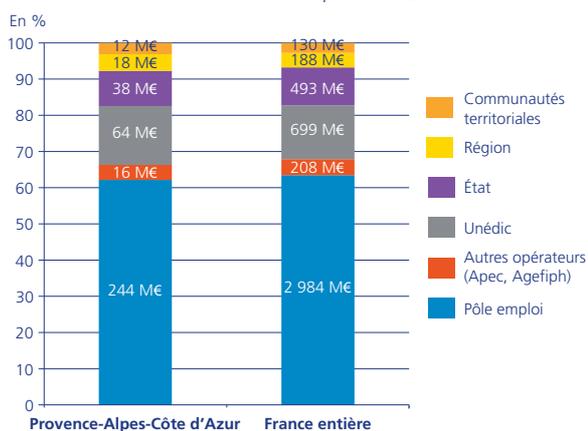
L'apprentissage mobilise une part des dépenses d'alternance semblable à la moyenne nationale (83,4 %). Toutefois, l'alternance occupe une place moindre dans les dépenses Efop de la région ; la dépense par apprenti est donc plus faible (11 315 € contre 13 162 €). Cette tendance est à rapprocher de la part plus importante d'apprentis du secondaire dans l'effectif total de l'apprentissage. La structure des fonds engagés diffère : les aides aux entreprises y sont plus conséquentes (40,7 % des dépenses d'apprentissage contre 36,0 %), à l'inverse des ressources consacrées aux CFA (50,9 % contre 54,8 %). Les contrats de professionnalisation donnent lieu à une dépense par bénéficiaire inférieure à la moyenne nationale (4 724 € contre 5 537 €).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

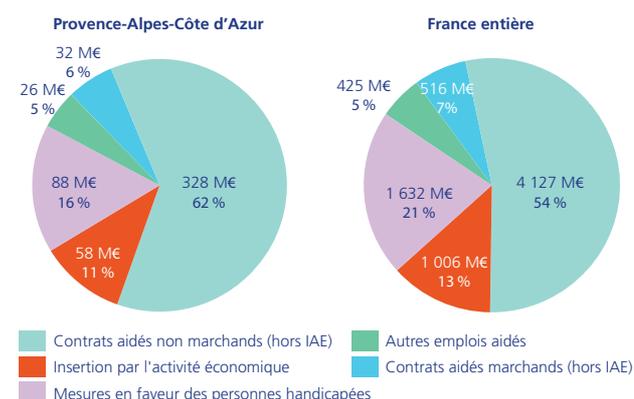


Pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

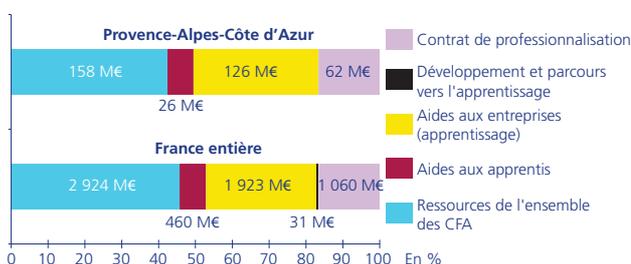
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Part des différents types de dépenses d'alternance en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Une formation continue des actifs occupés relativement moins présente

La formation continue des actifs occupés est un peu moins représentée qu'au niveau national (7,0 % des dépenses hors indemnisation chômage contre 8,1 %)². Le plan de formation, notamment, est moins financé (72,8 % des dépenses pédagogiques pour les actifs occupés, contre 77,6 % au niveau national). C'est également le cas de la période de professionnalisation (10,7 % contre 13,0 %), à l'inverse des dépenses de compétences-clefs et de lutte contre l'illettrisme portées par la région (55,1 % du total des dépenses régionales sur ce dispositif hors formations ciblées sur les personnes en recherche d'emploi).

Par conséquent, cette dernière finance une plus grande part de la formation continue des actifs occupés (10,3 % des dépenses pédagogiques contre 2,2 % en France), aux dépens des fonds à gestion paritaire (hors Unédic) qui restent toutefois très majoritaires (89,5 % contre 97,6 %).

Formation continue pour les personnes en recherche d'emploi : prépondérance des formations certifiantes

La formation continue pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage supérieure à la moyenne nationale (11,8 % contre 10,9 %). La part de la rémunération y est plus élevée (59,7 % du total de la catégorie contre 55,4 % France entière) ; la dépense par personne en recherche d'emploi est inférieure à la moyenne nationale (480 € contre 548 €).

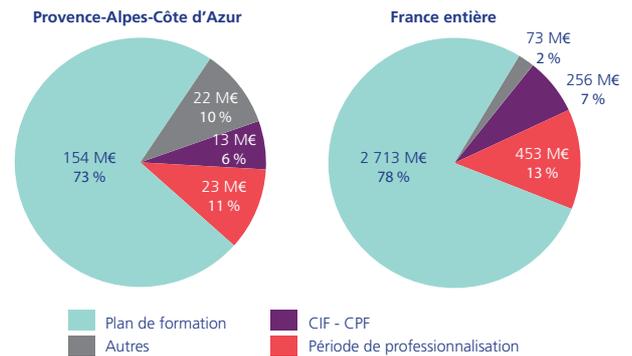
Les formations certifiantes sont privilégiées (75,6 % des dépenses hors rémunération contre 64,2 % au national). Le professionnalisant est également un peu plus représenté (17,7 % contre 15,7 %). Les formations d'insertion sont plus en retrait (6,7 % contre 20,2 %), en raison d'un moindre investissement de la part de la région. Cette répartition est à rapprocher de la structure de la population en recherche d'emploi, plus diplômée qu'en moyenne.

La région prend en charge 59,9 % des dépenses pédagogiques (62,1 % au niveau national). Les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) interviennent de manière plus affirmée (19,1 % contre 15,3 %) grâce à leur implication en faveur du certifiant. Pôle emploi finance la formation continue des PRE à hauteur de 14,4 % (12,5 % France entière) : cet écart s'explique par une forte présence sur le professionnalisant (10,1 % des dépenses totales du financeur sur ce type de dispositif).

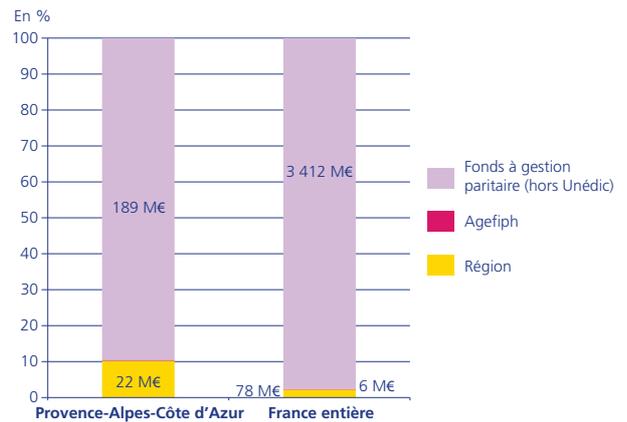
² À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



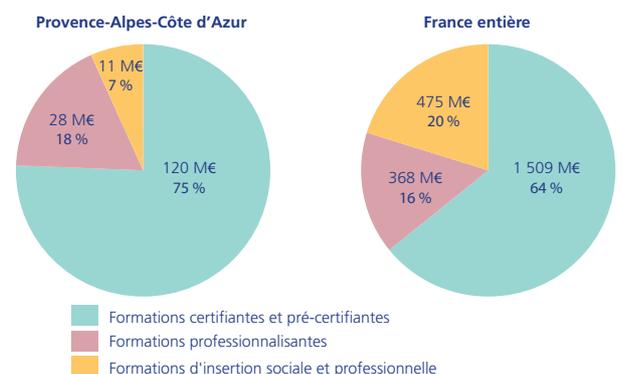
Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



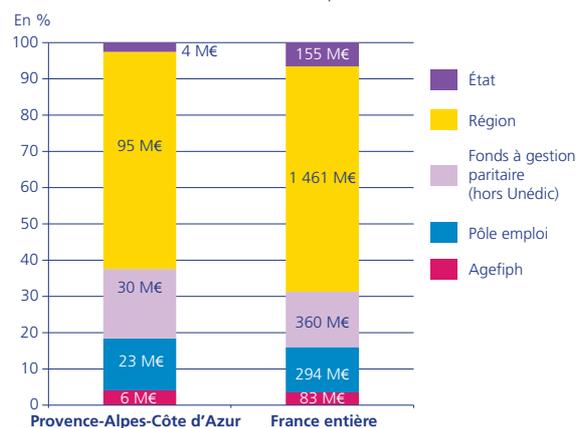
Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Annexes

(dépenses Efop 2015 par région, y compris Mayotte)

En milliers d'euros

Dépenses Efop 2015

	France entière					Auvergne-Rhône-Alpes	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	10 844 027	11,4 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	778 699	10,2 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	288 469	11,0 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	490 229	9,8 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	821 445	9,8 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	1 494 000	53 098	100 %	0	1 494 000	48 481	3,2 %
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	6 781 966	0	98,3 %	114 087	6 896 053	764 221	11,3 %
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	103 455	26 539	100 %	0	103 455	8 743	8,5 %
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	5 639 409	11,8 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	536 704	11,3 %
<i>Dépenses d'information «tout public»</i>	116 281	0	84,3 %	21 652	137 933	7 834	6,7 %
<i>Dépenses d'accueil</i>	785 068	0	100 %	0	785 068	88 390	11,3 %
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	2 208 469	141	100 %	0	2 208 469	234 042	10,6 %
<i>Dépenses autres accompagnements (dont suivi)</i>	1 506 135	19 229	98,7 %	19 341	1 525 475	187 934	12,5 %
<i>Allocations et rémunérations</i>	99 438	0	100 %	0	99 438	10 373	10,4 %
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	54 596	0	100 %	0	54 596	8 131	14,9 %
<i>L'aide au recrutement des entreprises</i>	653 927	0	100 %	0	653 927	83 200	12,7 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	3 676	6,7 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	54 986	3 402	40,8 %	79 635	134 621	3 676	6,7 %
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	0	0	0,0 %	590 891	590 891	0	-
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	1 822 017	11,5 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	9 499 598	0	100 %	0	9 499 598	1 040 891	11,0 %
<i>Apprentissage</i>	5 337 206	0	100 %	1 414	5 338 620	649 493	12,2 %
<i>Formations sanitaires et sociales et artistiques</i>	1 066 863	0	100 %	0	1 066 863	128 303	12,0 %
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	1 158 878	11,4 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	6 228 518	308 321	98,2 %	111 417	6 339 935	681 411	10,9 %
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	2 567 673	104 723	99,9 %	2 000	2 569 673	258 055	10,1 %
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	368 310	83 962	100 %	0	368 310	52 210	14,2 %
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	392 743	116 729	100 %	0	392 743	27 390	7,0 %
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	81 819	1 971	100 %	0	81 819	8 349	10,2 %
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	2 817 973	937	96,3 %	109 417	2 927 390	335 408	11,9 %
<i>Pour les actifs occupés</i>	3 935 196	0	100 %	0	3 935 196	477 122	12,1 %
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	3 495 456	0	100 %	0	3 495 456	432 453	12,4 %
<i>* Dépenses de rémunération</i>	439 740	0	100 %	0	439 740	44 669	10,2 %
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	46 020	0	100 %	0	46 020	344	0,7 %

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Bourgogne-Franche-Comté	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	3 716 191	3,9 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	353 835	4,7 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	124 764	4,8 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	229 072	4,6 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	287 038	3,4 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	1 494 000	53 098	100 %	0	1 494 000	14 718	1,0 %
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	6 781 966	0	98,3 %	114 087	6 896 053	267 873	3,9 %
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	103 455	26 539	100 %	0	103 455	4 447	4,3 %
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	1 794 032	3,7 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	189 008	4,0 %
<i>Dépenses d'information « tout public »</i>	116 281	0	84,3 %	21 652	137 933	5 762	5,0 %
<i>Dépenses d'accueil</i>	785 068	0	100 %	0	785 068	27 147	3,5 %
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	2 208 469	141	100 %	0	2 208 469	89 496	4,1 %
<i>Dépenses autres accompagnements (dont suivi)</i>	1 506 135	19 229	98,7 %	19 341	1 525 475	61 972	4,1 %
<i>Allocations et rémunérations</i>	99 438	0	100 %	0	99 438	2 778	2,8 %
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	54 596	0	100 %	0	54 596	1 854	3,4 %
<i>L'aide au recrutement des entreprises</i>	653 927	0	100 %	0	653 927	27 631	4,2 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	3 361	6,1 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	54 986	3 402	40,8 %	79 635	134 621	3 361	6,1 %
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	0	0	0,0 %	590 891	590 891	0	-
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	671 949	4,2 %
<i>Formation professionnelle par voie « scolaire » publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	9 499 598	0	100 %	0	9 499 598	392 353	4,1 %
<i>Apprentissage</i>	5 337 206	0	100 %	1 414	5 338 620	233 086	4,4 %
<i>Formations sanitaires et sociales et artistiques</i>	1 066 863	0	100 %	0	1 066 863	45 070	4,2 %
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	389 339	3,8 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	6 228 518	308 321	98,2 %	111 417	6 339 935	236 158	3,8 %
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	2 567 673	104 723	99,9 %	2 000	2 569 673	93 323	3,6 %
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	368 310	83 962	100 %	0	368 310	7 323	2,0 %
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	392 743	116 729	100 %	0	392 743	13 195	3,4 %
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	81 819	1 971	100 %	0	81 819	7 156	8,7 %
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	2 817 973	937	96,3 %	109 417	2 927 390	115 161	4,1 %
<i>Pour les actifs occupés</i>	3 935 196	0	100 %	0	3 935 196	151 248	3,8 %
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	3 495 456	0	100 %	0	3 495 456	136 405	3,9 %
<i>* Dépenses de rémunération</i>	439 740	0	100 %	0	439 740	14 843	3,4 %
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	46 020	0	100 %	0	46 020	1 933	4,2 %

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Bretagne	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	4 244 492	4,4 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	332 342	4,4 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	128 755	4,9 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	203 587	4,1 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	351 815	4,2 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>1 819</i>	<i>0,1 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>344 204</i>	<i>5,1 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>5 792</i>	<i>5,6 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	2 110 497	4,4 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	217 970	4,6 %
<i>Dépenses d'information «tout public»</i>	<i>116 281</i>	<i>0</i>	<i>84,3 %</i>	<i>21 652</i>	<i>137 933</i>	<i>4 224</i>	<i>3,6 %</i>
<i>Dépenses d'accueil</i>	<i>785 068</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>785 068</i>	<i>34 829</i>	<i>4,4 %</i>
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	<i>2 208 469</i>	<i>141</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>2 208 469</i>	<i>97 290</i>	<i>4,4 %</i>
<i>Dépenses autres accompagnements (dont suivi)</i>	<i>1 506 135</i>	<i>19 229</i>	<i>98,7 %</i>	<i>19 341</i>	<i>1 525 475</i>	<i>70 583</i>	<i>4,7 %</i>
<i>Allocations et rémunérations</i>	<i>99 438</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>99 438</i>	<i>7 895</i>	<i>7,9 %</i>
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	<i>54 596</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>54 596</i>	<i>3 147</i>	<i>5,8 %</i>
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	26 812	4,1 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	2 142	3,9 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>2 142</i>	<i>3,9 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	708 860	4,5 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>435 203</i>	<i>4,6 %</i>
<i>Apprentissage</i>	<i>5 337 206</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>1 414</i>	<i>5 338 620</i>	<i>222 433</i>	<i>4,2 %</i>
<i>Formations sanitaires et sociales et artistiques</i>	<i>1 066 863</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 066 863</i>	<i>50 453</i>	<i>4,7 %</i>
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	494 054	4,8 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>303 979</i>	<i>4,9 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	<i>2 567 673</i>	<i>104 723</i>	<i>99,9 %</i>	<i>2 000</i>	<i>2 569 673</i>	<i>109 264</i>	<i>4,3 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	<i>368 310</i>	<i>83 962</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>368 310</i>	<i>14 683</i>	<i>4,0 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	<i>392 743</i>	<i>116 729</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>392 743</i>	<i>17 378</i>	<i>4,4 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	<i>81 819</i>	<i>1 971</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>81 819</i>	<i>3 598</i>	<i>4,4 %</i>
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	<i>2 817 973</i>	<i>937</i>	<i>96,3 %</i>	<i>109 417</i>	<i>2 927 390</i>	<i>159 057</i>	<i>5,6 %</i>
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>187 981</i>	<i>4,8 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	<i>3 495 456</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 495 456</i>	<i>169 365</i>	<i>4,8 %</i>
<i>* Dépenses de rémunération</i>	<i>439 740</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>439 740</i>	<i>18 617</i>	<i>4,2 %</i>
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	<i>46 020</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>46 020</i>	<i>2 094</i>	<i>4,6 %</i>

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Centre Val de Loire	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	3 384 659	3,5 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	289 027	3,8 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	104 563	4,0 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	184 464	3,7 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	294 238	3,5 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>13 992</i>	<i>0,9 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>275 704</i>	<i>4,1 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>4 542</i>	<i>4,4 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	1 686 975	3,5 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	161 533	3,4 %
Dépenses d'information «tout public»	116 281	0	84,3 %	21 652	137 933	4 192	3,6 %
Dépenses d'accueil	785 068	0	100 %	0	785 068	26 256	3,3 %
Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)	2 208 469	141	100 %	0	2 208 469	72 947	3,3 %
Dépenses autres accompagnements (dont suivi)	1 506 135	19 229	98,7 %	19 341	1 525 475	52 497	3,5 %
Allocations et rémunérations	99 438	0	100 %	0	99 438	1 856	1,9 %
Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)	54 596	0	100 %	0	54 596	3 785	6,9 %
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	24 794	3,8 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	1 697	3,1 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>1 697</i>	<i>3,1 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	603 462	3,8 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>323 518</i>	<i>3,4 %</i>
Apprentissage	5 337 206	0	100 %	1 414	5 338 620	237 224	4,4 %
Formations sanitaires et sociales et artistiques	1 066 863	0	100 %	0	1 066 863	42 720	4,0 %
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	322 933	3,2 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>196 273</i>	<i>3,2 %</i>
* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes	2 567 673	104 723	99,9 %	2 000	2 569 673	72 930	2,8 %
* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes	368 310	83 962	100 %	0	368 310	9 510	2,6 %
* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet	392 743	116 729	100 %	0	392 743	5 956	1,5 %
* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences	81 819	1 971	100 %	0	81 819	4 510	5,5 %
* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation	2 817 973	937	96,3 %	109 417	2 927 390	103 366	3,7 %
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>125 402</i>	<i>3,2 %</i>
* Dépenses pédagogiques	3 495 456	0	100 %	0	3 495 456	110 725	3,2 %
* Dépenses de rémunération	439 740	0	100 %	0	439 740	14 677	3,3 %
Dépenses d'investissement et de qualité	46 020	0	100 %	0	46 020	1 258	2,7 %

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Corse	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	419 063	0,4 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	31 679	0,4 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	8 242	0,3 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	23 437	0,5 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	20 960	0,3 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>563</i>	<i>0,0 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>19 896</i>	<i>0,3 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>502</i>	<i>0,5 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	230 567	0,5 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	25 288	0,5 %
<i>Dépenses d'information «tout public»</i>	<i>116 281</i>	<i>0</i>	<i>84,3 %</i>	<i>21 652</i>	<i>137 933</i>	<i>826</i>	<i>0,7 %</i>
<i>Dépenses d'accueil</i>	<i>785 068</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>785 068</i>	<i>4 435</i>	<i>0,6 %</i>
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	<i>2 208 469</i>	<i>141</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>2 208 469</i>	<i>10 748</i>	<i>0,5 %</i>
<i>Dépenses autres accompagnements (dont suivi)</i>	<i>1 506 135</i>	<i>19 229</i>	<i>98,7 %</i>	<i>19 341</i>	<i>1 525 475</i>	<i>8 814</i>	<i>0,6 %</i>
<i>Allocations et rémunérations</i>	<i>99 438</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>99 438</i>	<i>300</i>	<i>0,3 %</i>
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	<i>54 596</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>54 596</i>	<i>165</i>	<i>0,3 %</i>
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	4 556	0,7 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	478	0,9 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>478</i>	<i>0,9 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	60 939	0,4 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>39 573</i>	<i>0,4 %</i>
<i>Apprentissage</i>	<i>5 337 206</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>1 414</i>	<i>5 338 620</i>	<i>20 134</i>	<i>0,4 %</i>
<i>Formations sanitaires et sociales et artistiques</i>	<i>1 066 863</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 066 863</i>	<i>1 233</i>	<i>0,1 %</i>
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	44 595	0,4 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>26 385</i>	<i>0,4 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	<i>2 567 673</i>	<i>104 723</i>	<i>99,9 %</i>	<i>2 000</i>	<i>2 569 673</i>	<i>14 188</i>	<i>0,6 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	<i>368 310</i>	<i>83 962</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>368 310</i>	<i>969</i>	<i>0,3 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	<i>392 743</i>	<i>116 729</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>392 743</i>	<i>638</i>	<i>0,2 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	<i>81 819</i>	<i>1 971</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>81 819</i>	<i>65</i>	<i>0,1 %</i>
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	<i>2 817 973</i>	<i>937</i>	<i>96,3 %</i>	<i>109 417</i>	<i>2 927 390</i>	<i>10 525</i>	<i>0,4 %</i>
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>17 430</i>	<i>0,4 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	<i>3 495 456</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 495 456</i>	<i>16 462</i>	<i>0,5 %</i>
<i>* Dépenses de rémunération</i>	<i>439 740</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>439 740</i>	<i>967</i>	<i>0,2 %</i>
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	<i>46 020</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>46 020</i>	<i>780</i>	<i>1,7 %</i>

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Grand Est	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	7 654 036	8,0 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	629 680	8,3 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	232 774	8,9 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	396 905	8,0 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	559 876	6,7 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>59 288</i>	<i>4,0 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>494 257</i>	<i>7,3 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>6 331</i>	<i>6,1 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	3 817 410	8,0 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	369 208	7,7 %
Dépenses d'information «tout public»	116 281	0	84,3 %	21 652	137 933	12 628	10,9 %
Dépenses d'accueil	785 068	0	100 %	0	785 068	53 831	6,9 %
Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)	2 208 469	141	100 %	0	2 208 469	173 240	7,8 %
Dépenses autres accompagnements (dont suivi)	1 506 135	19 229	98,7 %	19 341	1 525 475	117 956	7,8 %
Allocations et rémunérations	99 438	0	100 %	0	99 438	7 111	7,2 %
Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)	54 596	0	100 %	0	54 596	4 442	8,1 %
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	57 153	8,7 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	5 426	9,9 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>5 426</i>	<i>9,9 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	1 459 015	9,2 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>891 247</i>	<i>9,4 %</i>
Apprentissage	5 337 206	0	100 %	1 414	5 338 620	461 398	8,6 %
Formations sanitaires et sociales et artistiques	1 066 863	0	100 %	0	1 066 863	106 370	10,0 %
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	756 268	7,4 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>467 031</i>	<i>7,5 %</i>
* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes	2 567 673	104 723	99,9 %	2 000	2 569 673	172 225	6,7 %
* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes	368 310	83 962	100 %	0	368 310	18 437	5,0 %
* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet	392 743	116 729	100 %	0	392 743	31 808	8,1 %
* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences	81 819	1 971	100 %	0	81 819	3 087	3,8 %
* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation	2 817 973	937	96,3 %	109 417	2 927 390	241 474	8,6 %
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>286 689</i>	<i>7,3 %</i>
* Dépenses pédagogiques	3 495 456	0	100 %	0	3 495 456	257 956	7,4 %
* Dépenses de rémunération	439 740	0	100 %	0	439 740	28 734	6,5 %
Dépenses d'investissement et de qualité	46 020	0	100 %	0	46 020	2 548	5,5 %

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Guadeloupe	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	938 961	1,0%
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	81 063	1,1 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	17 574	0,7 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	63 489	1,3 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	262 812	3,1 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>232 478</i>	<i>15,6 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>29 833</i>	<i>0,4 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>502</i>	<i>0,5 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	349 529	0,7 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	51 849	1,1 %
<i>Dépenses d'information «tout public»</i>	<i>116 281</i>	<i>0</i>	<i>84,3 %</i>	<i>21 652</i>	<i>137 933</i>	<i>982</i>	<i>0,8 %</i>
<i>Dépenses d'accueil</i>	<i>785 068</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>785 068</i>	<i>8 849</i>	<i>1,1 %</i>
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	<i>2 208 469</i>	<i>141</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>2 208 469</i>	<i>29 784</i>	<i>1,3 %</i>
<i>Dépenses autres accompagnements (dont suivi)</i>	<i>1 506 135</i>	<i>19 229</i>	<i>98,7 %</i>	<i>19 341</i>	<i>1 525 475</i>	<i>11 502</i>	<i>0,8 %</i>
<i>Allocations et rémunérations</i>	<i>99 438</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>99 438</i>	<i>357</i>	<i>0,4 %</i>
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	<i>54 596</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>54 596</i>	<i>375</i>	<i>0,7 %</i>
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	6 815	1,0 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	525	1,0 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>525</i>	<i>1,0 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	144 103	0,9 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>132 157</i>	<i>1,4 %</i>
<i>Apprentissage</i>	<i>5 337 206</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>1 414</i>	<i>5 338 620</i>	<i>11 946</i>	<i>0,2 %</i>
<i>Formations sanitaires et sociales et artistiques</i>	<i>1 066 863</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 066 863</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	42 266	0,4 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>27 514</i>	<i>0,4 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	<i>2 567 673</i>	<i>104 723</i>	<i>99,9 %</i>	<i>2 000</i>	<i>2 569 673</i>	<i>9 562</i>	<i>0,4 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	<i>368 310</i>	<i>83 962</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>368 310</i>	<i>1 075</i>	<i>0,3 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	<i>392 743</i>	<i>116 729</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>392 743</i>	<i>3 346</i>	<i>0,9 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	<i>81 819</i>	<i>1 971</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>81 819</i>	<i>33</i>	<i>0,0 %</i>
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	<i>2 817 973</i>	<i>937</i>	<i>96,3 %</i>	<i>109 417</i>	<i>2 927 390</i>	<i>13 498</i>	<i>0,5 %</i>
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>14 752</i>	<i>0,4 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	<i>3 495 456</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 495 456</i>	<i>14 059</i>	<i>0,4 %</i>
<i>* Dépenses de rémunération</i>	<i>439 740</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>439 740</i>	<i>693</i>	<i>0,2 %</i>
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	<i>46 020</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>46 020</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Guyane	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	403 697	0,4 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	42 386	0,6 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	6 773	0,3 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	35 613	0,7 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	117 183	1,4 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>111 841</i>	<i>7,5 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>5 155</i>	<i>0,1 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>186</i>	<i>0,2 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	116 614	0,2 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	18 366	0,4 %
Dépenses d'information «tout public»	116 281	0	84,3 %	21 652	137 933	737	0,6 %
Dépenses d'accueil	785 068	0	100 %	0	785 068	3 467	0,4 %
Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)	2 208 469	141	100 %	0	2 208 469	10 304	0,5 %
Dépenses autres accompagnements (dont suivi)	1 506 135	19 229	98,7 %	19 341	1 525 475	3 420	0,2 %
Allocations et rémunérations	99 438	0	100 %	0	99 438	327	0,3 %
Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)	54 596	0	100 %	0	54 596	111	0,2 %
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	2 077	0,3 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	320	0,6 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>320</i>	<i>0,6 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	80 748	0,5 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>72 959</i>	<i>0,8 %</i>
Apprentissage	5 337 206	0	100 %	1 414	5 338 620	5 784	0,1 %
Formations sanitaires et sociales et artistiques	1 066 863	0	100 %	0	1 066 863	2 005	0,2 %
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	26 004	0,3 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>21 993</i>	<i>0,4 %</i>
* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes	2 567 673	104 723	99,9 %	2 000	2 569 673	17 489	0,7 %
* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes	368 310	83 962	100 %	0	368 310	1 219	0,3 %
* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet	392 743	116 729	100 %	0	392 743	35	0,0 %
* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences	81 819	1 971	100 %	0	81 819	25	0,0 %
* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation	2 817 973	937	96,3 %	109 417	2 927 390	3 224	0,1 %
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>4 011</i>	<i>0,1 %</i>
* Dépenses pédagogiques	3 495 456	0	100 %	0	3 495 456	3 983	0,1 %
* Dépenses de rémunération	439 740	0	100 %	0	439 740	28	0,0 %
Dépenses d'investissement et de qualité	46 020	0	100 %	0	46 020	0	0,0 %

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Hauts-de-France	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	8 759 870	9,2 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	934 135	12,3 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	283 956	10,9 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	650 179	13,0 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	607 354	7,2 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>58 844</i>	<i>3,9 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>537 956</i>	<i>7,9 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>10 554</i>	<i>10,2 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	4 230 199	8,8 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	455 285	9,5 %
<i>Dépenses d'information «tout public»</i>	<i>116 281</i>	<i>0</i>	<i>84,3 %</i>	<i>21 652</i>	<i>137 933</i>	<i>10 694</i>	<i>9,2 %</i>
<i>Dépenses d'accueil</i>	<i>785 068</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>785 068</i>	<i>70 504</i>	<i>9,0 %</i>
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	<i>2 208 469</i>	<i>141</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>2 208 469</i>	<i>268 141</i>	<i>12,1 %</i>
<i>Dépenses autres accompagnements (dont suivi)</i>	<i>1 506 135</i>	<i>19 229</i>	<i>98,7 %</i>	<i>19 341</i>	<i>1 525 475</i>	<i>78 313</i>	<i>7,5 %</i>
<i>Allocations et rémunérations</i>	<i>99 438</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>99 438</i>	<i>8 231</i>	<i>12,8 %</i>
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	<i>54 596</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>54 596</i>	<i>4 768</i>	<i>9,5 %</i>
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	70 679	10,8 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	11 523	9,0 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>7 117</i>	<i>11,9 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>4 406</i>	<i>6,5 %</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	1 610 409	10,0 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>1 054 968</i>	<i>11,0 %</i>
<i>Apprentissage</i>	<i>5 337 206</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>1 414</i>	<i>5 338 620</i>	<i>448 387</i>	<i>8,3 %</i>
<i>Formations sanitaires et sociales et artistiques</i>	<i>1 066 863</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 066 863</i>	<i>107 054</i>	<i>10,1 %</i>
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	946 622	9,3 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>563 899</i>	<i>9,8 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	<i>2 567 673</i>	<i>104 723</i>	<i>99,9 %</i>	<i>2 000</i>	<i>2 569 673</i>	<i>240 645</i>	<i>9,7 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	<i>368 310</i>	<i>83 962</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>368 310</i>	<i>19 851</i>	<i>10,5 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	<i>392 743</i>	<i>116 729</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>392 743</i>	<i>33 160</i>	<i>12,5 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	<i>81 819</i>	<i>1 971</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>81 819</i>	<i>8 442</i>	<i>10,2 %</i>
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	<i>2 817 973</i>	<i>937</i>	<i>96,3 %</i>	<i>109 417</i>	<i>2 927 390</i>	<i>261 802</i>	<i>9,5 %</i>
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>377 984</i>	<i>8,8 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	<i>3 495 456</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 495 456</i>	<i>343 831</i>	<i>8,9 %</i>
<i>* Dépenses de rémunération</i>	<i>439 740</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>439 740</i>	<i>34 153</i>	<i>7,3 %</i>
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	<i>46 020</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>46 020</i>	<i>4 738</i>	<i>9,3 %</i>

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Ile-de-France	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	17 672 434	18,5 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	897 168	11,8 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	319 891	12,2 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	577 277	11,6 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	1 393 478	16,6 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>41 492</i>	<i>2,8 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>1 346 591</i>	<i>19,9 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>5 394</i>	<i>5,2 %</i>
L'indemnisation du chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	9 481 917	19,8 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	819 251	17,2 %
<i>Dépenses d'information «tout public»</i>	<i>116 281</i>	<i>0</i>	<i>84,3 %</i>	<i>21 652</i>	<i>137 933</i>	<i>14 653</i>	<i>12,6 %</i>
<i>Dépenses d'accueil</i>	<i>785 068</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>785 068</i>	<i>153 458</i>	<i>19,5 %</i>
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	<i>2 208 469</i>	<i>141</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>2 208 469</i>	<i>359 992</i>	<i>16,3 %</i>
<i>Dépenses autres accompagnement (dont suivi)</i>	<i>1 506 135</i>	<i>19 229</i>	<i>98,7 %</i>	<i>19 341</i>	<i>1 525 475</i>	<i>276 661</i>	<i>18,4 %</i>
<i>Allocations et rémunérations</i>	<i>99 438</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>99 438</i>	<i>10 122</i>	<i>10,2 %</i>
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	<i>54 596</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>54 596</i>	<i>4 365</i>	<i>8,0 %</i>
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	97 532	14,9 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	8 666	15,8 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>8 666</i>	<i>15,8 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	2 831 640	17,8 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>1 479 342</i>	<i>15,6 %</i>
<i>Apprentissage</i>	<i>5 337 206</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>1 414</i>	<i>5 338 620</i>	<i>1 174 308</i>	<i>22,0 %</i>
<i>Formations sanitaires et sociales et artistiques</i>	<i>1 066 863</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 066 863</i>	<i>177 990</i>	<i>16,7 %</i>
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	2 142 782	21,0 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>1 071 914</i>	<i>17,2 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	<i>2 567 673</i>	<i>104 723</i>	<i>99,9 %</i>	<i>2 000</i>	<i>2 569 673</i>	<i>544 770</i>	<i>21,2 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	<i>368 310</i>	<i>83 962</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>368 310</i>	<i>27 808</i>	<i>7,6 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	<i>392 743</i>	<i>116 729</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>392 743</i>	<i>64 905</i>	<i>16,5 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	<i>81 819</i>	<i>1 971</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>81 819</i>	<i>8 209</i>	<i>10,0 %</i>
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	<i>2 817 973</i>	<i>937</i>	<i>96,3 %</i>	<i>109 417</i>	<i>2 927 390</i>	<i>426 222</i>	<i>15,1 %</i>
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>1 064 314</i>	<i>27,0 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	<i>3 495 456</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 495 456</i>	<i>915 053</i>	<i>26,2 %</i>
<i>* Dépenses de rémunération</i>	<i>439 740</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>439 740</i>	<i>149 261</i>	<i>33,9 %</i>
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	<i>46 020</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>46 020</i>	<i>6 554</i>	<i>14,2 %</i>

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					La Réunion	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	436 227	2,4 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	57 324	4,5 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	840	1,8 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	831 917	6,0 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	113 460	5,9 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>5 369</i>	<i>29,2 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>20 232</i>	<i>0,8 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>58 699</i>	<i>0,8 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	19 854	1,7 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	8 123	2,4 %
<i>Dépenses d'information «tout public»</i>	<i>116 281</i>	<i>0</i>	<i>84,3 %</i>	<i>21 652</i>	<i>137 933</i>	<i>1 183</i>	<i>4,6 %</i>
<i>Dépenses d'accueil</i>	<i>785 068</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>785 068</i>	<i>17 912</i>	<i>2,6 %</i>
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	<i>2 208 469</i>	<i>141</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>2 208 469</i>	<i>876</i>	<i>2,7 %</i>
<i>Dépenses autres accompagnements (dont suivi)</i>	<i>1 506 135</i>	<i>19 229</i>	<i>98,7 %</i>	<i>19 341</i>	<i>1 525 475</i>	<i>876</i>	<i>1,3 %</i>
<i>Allocations et rémunérations</i>	<i>99 438</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>99 438</i>	<i>0</i>	<i>8,2 %</i>
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	<i>54 596</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>54 596</i>	<i>309 257</i>	<i>2,2 %</i>
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	239 933	2,7 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	44 805	1,6 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>22 927</i>	<i>1,6 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>165 240</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	97 992	1,9 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>53 443</i>	<i>2,5 %</i>
<i>Apprentissage</i>	<i>5 337 206</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>1 414</i>	<i>5 338 620</i>	<i>7 163</i>	<i>0,8 %</i>
<i>Formations sanitaires et sociales et artistiques</i>	<i>1 066 863</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 066 863</i>	<i>954</i>	<i>2,1 %</i>
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	465	1,6 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>35 967</i>	<i>1,6 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	<i>2 567 673</i>	<i>104 723</i>	<i>99,9 %</i>	<i>2 000</i>	<i>2 569 673</i>	<i>64 081</i>	<i>2,1 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	<i>368 310</i>	<i>83 962</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>368 310</i>	<i>61 680</i>	<i>1,9 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	<i>392 743</i>	<i>116 729</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>392 743</i>	<i>2 401</i>	<i>0,2 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	<i>81 819</i>	<i>1 971</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>81 819</i>	<i>0</i>	<i>0,6 %</i>
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	<i>2 817 973</i>	<i>937</i>	<i>96,3 %</i>	<i>109 417</i>	<i>2 927 390</i>	<i>3 167</i>	<i>1,3%</i>
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>35 967</i>	<i>1,6%</i>
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	<i>3 495 456</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 495 456</i>	<i>64 081</i>	<i>1,8 %</i>
<i>* Dépenses de rémunération</i>	<i>439 740</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>439 740</i>	<i>61 680</i>	<i>0,5 %</i>
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	<i>46 020</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>46 020</i>	<i>0</i>	<i>6,9 %</i>

Source : Traitement Dares

Dépenses Efop 2015

	France entière					Martinique	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	915 487	1,0 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	84 735	1,1 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	24 579	0,9 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	60 156	1,2 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	264 769	3,2 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	1 494 000	53 098	100 %	0	1 494 000	239 620	16,0 %
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	6 781 966	0	98,3 %	114 087	6 896 053	24 509	0,4 %
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	103 455	26 539	100 %	0	103 455	640	0,6 %
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	299 223	0,6 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	51 970	1,1 %
Dépenses d'information «tout public»	116 281	0	84,3 %	21 652	137 933	2 449	2,1 %
Dépenses d'accueil	785 068	0	100 %	0	785 068	9 692	1,2 %
Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)	2 208 469	141	100 %	0	2 208 469	28 871	1,3 %
Dépenses autres accompagnements (dont suivi)	1 506 135	19 229	98,7 %	19 341	1 525 475	9 033	0,6 %
Allocations et rémunérations	99 438	0	100 %	0	99 438	1 204	1,2 %
Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)	54 596	0	100 %	0	54 596	721	1,3 %
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	5 924	0,9 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	323	0,6 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	54 986	3 402	40,8 %	79 635	134 621	323	0,6 %
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	0	0	0,0 %	590 891	590 891	0	-
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	139 472	0,9 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	9 499 598	0	100 %	0	9 499 598	115 845	1,2 %
Apprentissage	5 337 206	0	100 %	1 414	5 338 620	16 500	0,3 %
Formations sanitaires et sociales et artistiques	1 066 863	0	100 %	0	1 066 863	6 714	0,6 %
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	69 072	0,7 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	6 228 518	308 321	98,2 %	111 417	6 339 935	53 792	0,9 %
* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes	2 567 673	104 723	99,9 %	2 000	2 569 673	19 551	0,8 %
* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes	368 310	83 962	100 %	0	368 310	9 886	2,7 %
* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet	392 743	116 729	100 %	0	392 743	4 222	1,1 %
* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences	81 819	1 971	100 %	0	81 819	402	0,5 %
* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation	2 817 973	937	96,3 %	109 417	2 927 390	19 731	0,7 %
<i>Pour les actifs occupés</i>	3 935 196	0	100 %	0	3 935 196	14 656	0,4 %
* Dépenses pédagogiques	3 495 456	0	100 %	0	3 495 456	13 772	0,4 %
* Dépenses de rémunération	439 740	0	100 %	0	439 740	885	0,2 %
Dépenses d'investissement et de qualité	46 020	0	100 %	0	46 020	624	1,4 %

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Mayotte	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	103 513	0,1 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	29 002	0,4 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	1 312	0,1 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	27 690	0,6 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	1 919	0,0 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>1 492</i>	<i>0,0 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>427</i>	<i>0,4 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	3 914	0,0 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	2 513	0,1 %
<i>Dépenses d'information «tout public»</i>	<i>116 281</i>	<i>0</i>	<i>84,3 %</i>	<i>21 652</i>	<i>137 933</i>	<i>227</i>	<i>0,2 %</i>
<i>Dépenses d'accueil</i>	<i>785 068</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>785 068</i>	<i>1 819</i>	<i>0,2 %</i>
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	<i>2 208 469</i>	<i>141</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>2 208 469</i>	<i>417</i>	<i>0,0 %</i>
<i>Dépenses autres accompagnements (dont suivi)</i>	<i>1 506 135</i>	<i>19 229</i>	<i>98,7 %</i>	<i>19 341</i>	<i>1 525 475</i>	<i>50</i>	<i>0,0 %</i>
<i>Allocations et rémunérations</i>	<i>99 438</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>99 438</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	<i>54 596</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>54 596</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	0	0,0 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	418	0,8 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>418</i>	<i>0,8 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	61 843	0,4 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>59 287</i>	<i>0,6 %</i>
<i>Apprentissage</i>	<i>5 337 206</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>1 414</i>	<i>5 338 620</i>	<i>1 052</i>	<i>0,0 %</i>
<i>Formations sanitaires et sociales et artistiques</i>	<i>1 066 863</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 066 863</i>	<i>1 504</i>	<i>0,1 %</i>
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	3 903	0,0 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>3 036</i>	<i>0,0 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	<i>2 567 673</i>	<i>104 723</i>	<i>99,9 %</i>	<i>2 000</i>	<i>2 569 673</i>	<i>1 380</i>	<i>0,1 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	<i>368 310</i>	<i>83 962</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>368 310</i>	<i>769</i>	<i>0,2 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	<i>392 743</i>	<i>116 729</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>392 743</i>	<i>322</i>	<i>0,1 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	<i>81 819</i>	<i>1 971</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>81 819</i>	<i>79</i>	<i>0,1 %</i>
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	<i>2 817 973</i>	<i>937</i>	<i>96,3 %</i>	<i>109 417</i>	<i>2 927 390</i>	<i>486</i>	<i>0,0 %</i>
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>48</i>	<i>0,0 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	<i>3 495 456</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 495 456</i>	<i>48</i>	<i>0,0 %</i>
<i>* Dépenses de rémunération</i>	<i>439 740</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>439 740</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	<i>46 020</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>46 020</i>	<i>819</i>	<i>1,8 %</i>

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Normandie	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	4 613 226	4,8 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	414 555	5,5 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	146 071	5,6 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	268 483	5,4 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	359 287	4,3 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>16 211</i>	<i>1,1 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>337 628</i>	<i>5,0 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>5 448</i>	<i>5,3 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	2 217 329	4,6 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	240 274	5,0 %
Dépenses d'information «tout public»	116 281	0	84,3 %	21 652	137 933	6 189	5,3 %
Dépenses d'accueil	785 068	0	100 %	0	785 068	37 260	4,7 %
Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)	2 208 469	141	100 %	0	2 208 469	119 593	5,4 %
Dépenses autres accompagnements (dont suivi)	1 506 135	19 229	98,7 %	19 341	1 525 475	68 018	4,5 %
Allocations et rémunérations	99 438	0	100 %	0	99 438	6 935	7,0 %
Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)	54 596	0	100 %	0	54 596	2 280	4,2 %
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	35 097	5,4 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	2 597	4,7 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>2 597</i>	<i>4,7 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	852 854	5,4 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>499 034</i>	<i>5,3 %</i>
Apprentissage	5 337 206	0	100 %	1 414	5 338 620	294 261	5,5 %
Formations sanitaires et sociales et artistiques	1 066 863	0	100 %	0	1 066 863	59 376	5,6 %
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	491 232	4,8 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>320 994</i>	<i>5,2 %</i>
* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes	2 567 673	104 723	99,9 %	2 000	2 569 673	127 004	4,9 %
* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes	368 310	83 962	100 %	0	368 310	13 156	3,6 %
* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet	392 743	116 729	100 %	0	392 743	25 060	6,4 %
* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences	81 819	1 971	100 %	0	81 819	2 236	2,7 %
* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation	2 817 973	937	96,3 %	109 417	2 927 390	153 538	5,4 %
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>169 230</i>	<i>4,3 %</i>
* Dépenses pédagogiques	3 495 456	0	100 %	0	3 495 456	150 518	4,3 %
* Dépenses de rémunération	439 740	0	100 %	0	439 740	18 713	4,3 %
Dépenses d'investissement et de qualité	46 020	0	100 %	0	46 020	1 008	2,2 %

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Nouvelle-Aquitaine	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	8 201 472	8,6 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	689 194	9,1 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	238 971	9,1 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	450 223	9,0 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	784 475	9,4 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>42 876</i>	<i>2,9 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>734 015</i>	<i>10,8 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>7 584</i>	<i>7,3 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	4 127 465	8,6 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	424 456	8,9 %
<i>Dépenses d'information «tout public»</i>	<i>116 281</i>	<i>0</i>	<i>84,3 %</i>	<i>21 652</i>	<i>137 933</i>	<i>13 870</i>	<i>11,9 %</i>
<i>Dépenses d'accueil</i>	<i>785 068</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>785 068</i>	<i>62 896</i>	<i>8,0 %</i>
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	<i>2 208 469</i>	<i>141</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>2 208 469</i>	<i>200 210</i>	<i>9,1 %</i>
<i>Dépenses autres accompagnements (dont suivi)</i>	<i>1 506 135</i>	<i>19 229</i>	<i>98,7 %</i>	<i>19 341</i>	<i>1 525 475</i>	<i>135 479</i>	<i>9,0 %</i>
<i>Allocations et rémunérations</i>	<i>99 438</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>99 438</i>	<i>7 335</i>	<i>7,4 %</i>
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	<i>54 596</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>54 596</i>	<i>4 665</i>	<i>8,5 %</i>
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	50 464	7,7 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	4 092	7,4 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>4 092</i>	<i>7,4 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	1 340 668	8,4 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>779 742</i>	<i>8,2 %</i>
<i>Apprentissage</i>	<i>5 337 206</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>1 414</i>	<i>5 338 620</i>	<i>486 972</i>	<i>9,1 %</i>
<i>Formations sanitaires et sociales et artistiques</i>	<i>1 066 863</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 066 863</i>	<i>73 583</i>	<i>6,9 %</i>
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	780 658	7,6 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>480 170</i>	<i>7,7 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	<i>2 567 673</i>	<i>104 723</i>	<i>99,9 %</i>	<i>2 000</i>	<i>2 569 673</i>	<i>188 926</i>	<i>7,4 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	<i>368 310</i>	<i>83 962</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>368 310</i>	<i>18 192</i>	<i>4,9 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	<i>392 743</i>	<i>116 729</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>392 743</i>	<i>12 271</i>	<i>3,1 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	<i>81 819</i>	<i>1 971</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>81 819</i>	<i>8 123</i>	<i>9,9 %</i>
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	<i>2 817 973</i>	<i>937</i>	<i>96,3 %</i>	<i>109 417</i>	<i>2 927 390</i>	<i>252 658</i>	<i>9,0 %</i>
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>292 772</i>	<i>7,4 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	<i>3 495 456</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 495 456</i>	<i>264 525</i>	<i>7,6 %</i>
<i>* Dépenses de rémunération</i>	<i>439 740</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>439 740</i>	<i>28 247</i>	<i>6,4 %</i>
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	<i>46 020</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>46 020</i>	<i>7 717</i>	<i>16,8 %</i>

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Occitanie	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	8 360 103	8,8 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	643 732	8,5 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	209 499	8,0 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	434 233	8,7 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	711 964	8,5 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>71 096</i>	<i>4,8 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>634 433</i>	<i>9,4 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>6 435</i>	<i>6,2 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	4 394 211	9,2 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	428 395	9,0 %
Dépenses d'information «tout public»	116 281	0	84,3 %	21 652	137 933	11 036	9,5 %
Dépenses d'accueil	785 068	0	100 %	0	785 068	66 828	8,5 %
Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)	2 208 469	141	100 %	0	2 208 469	201 025	9,1 %
Dépenses autres accompagnements (dont suivi)	1 506 135	19 229	98,7 %	19 341	1 525 475	135 314	9,0 %
Allocations et rémunérations	99 438	0	100 %	0	99 438	7 304	7,3 %
Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)	54 596	0	100 %	0	54 596	6 888	12,6 %
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	57 501	8,8 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	5 347	9,7 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>5 347</i>	<i>9,7 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	1 290 319	8,1 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>800 219</i>	<i>8,4 %</i>
Apprentissage	5 337 206	0	100 %	1 414	5 338 620	399 248	7,5 %
Formations sanitaires et sociales et artistiques	1 066 863	0	100 %	0	1 066 863	90 852	8,5 %
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	828 635	8,1 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>537 386</i>	<i>8,6 %</i>
* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes	2 567 673	104 723	99,9 %	2 000	2 569 673	189 965	7,4 %
* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes	368 310	83 962	100 %	0	368 310	39 802	10,8 %
* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet	392 743	116 729	100 %	0	392 743	24 687	6,3 %
* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences	81 819	1 971	100 %	0	81 819	2 365	2,9 %
* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation	2 817 973	937	96,3 %	109 417	2 927 390	280 567	10,0 %
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>287 335</i>	<i>7,3 %</i>
* Dépenses pédagogiques	3 495 456	0	100 %	0	3 495 456	256 174	7,3 %
* Dépenses de rémunération	439 740	0	100 %	0	439 740	31 162	7,1 %
Dépenses d'investissement et de qualité	46 020	0	100 %	0	46 020	3 914	8,5 %

Source : traitement Dares.

Dépenses Efop 2015

	France entière					Pays de la Loire	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	5 041 307	5,3 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	370 341	4,9 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	152 093	5,8 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	218 247	4,4 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	406 119	4,8 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	<i>1 494 000</i>	<i>53 098</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 494 000</i>	<i>12 208</i>	<i>0,8 %</i>
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>6 781 966</i>	<i>0</i>	<i>98,3 %</i>	<i>114 087</i>	<i>6 896 053</i>	<i>387 793</i>	<i>5,7 %</i>
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	<i>103 455</i>	<i>26 539</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>103 455</i>	<i>6 117</i>	<i>5,9 %</i>
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	2 503 941	5,2 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	241 069	5,1 %
<i>Dépenses d'information «tout public»</i>	<i>116 281</i>	<i>0</i>	<i>84,3 %</i>	<i>21 652</i>	<i>137 933</i>	<i>4 573</i>	<i>3,9 %</i>
<i>Dépenses d'accueil</i>	<i>785 068</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>785 068</i>	<i>42 579</i>	<i>5,4 %</i>
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	<i>2 208 469</i>	<i>141</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>2 208 469</i>	<i>108 190</i>	<i>4,9 %</i>
<i>Dépenses autres accompagnements (dont suivi)</i>	<i>1 506 135</i>	<i>19 229</i>	<i>98,7 %</i>	<i>19 341</i>	<i>1 525 475</i>	<i>80 168</i>	<i>5,3 %</i>
<i>Allocations et rémunérations</i>	<i>99 438</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>99 438</i>	<i>2 471</i>	<i>2,5 %</i>
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	<i>54 596</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>54 596</i>	<i>3 087</i>	<i>5,7 %</i>
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	32 159	4,9 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	2 411	4,4 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	<i>54 986</i>	<i>3 402</i>	<i>40,8 %</i>	<i>79 635</i>	<i>134 621</i>	<i>2 411</i>	<i>4,4 %</i>
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0 %</i>	<i>590 891</i>	<i>590 891</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	857 964	5,4 %
<i>Formation professionnelle par voie «scolaire» publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	<i>9 499 598</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>9 499 598</i>	<i>466 860</i>	<i>4,9 %</i>
<i>Apprentissage</i>	<i>5 337 206</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>1 414</i>	<i>5 338 620</i>	<i>347 285</i>	<i>6,5 %</i>
<i>Formations sanitaires et sociales et artistiques</i>	<i>1 066 863</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>1 066 863</i>	<i>43 819</i>	<i>4,1 %</i>
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	627 303	6,1 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	<i>6 228 518</i>	<i>308 321</i>	<i>98,2 %</i>	<i>111 417</i>	<i>6 339 935</i>	<i>349 686</i>	<i>5,6 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	<i>2 567 673</i>	<i>104 723</i>	<i>99,9 %</i>	<i>2 000</i>	<i>2 569 673</i>	<i>173 057</i>	<i>6,7 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	<i>368 310</i>	<i>83 962</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>368 310</i>	<i>4 573</i>	<i>1,2 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	<i>392 743</i>	<i>116 729</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>392 743</i>	<i>2 434</i>	<i>0,6 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	<i>81 819</i>	<i>1 971</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>81 819</i>	<i>1 752</i>	<i>2,1 %</i>
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	<i>2 817 973</i>	<i>937</i>	<i>96,3 %</i>	<i>109 417</i>	<i>2 927 390</i>	<i>167 870</i>	<i>6,0 %</i>
<i>Pour les actifs occupés</i>	<i>3 935 196</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 935 196</i>	<i>271 416</i>	<i>6,9 %</i>
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	<i>3 495 456</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>3 495 456</i>	<i>241 738</i>	<i>6,9 %</i>
<i>* Dépenses de rémunération</i>	<i>439 740</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>439 740</i>	<i>29 678</i>	<i>6,7 %</i>
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	<i>46 020</i>	<i>0</i>	<i>100 %</i>	<i>0</i>	<i>46 020</i>	<i>6 201</i>	<i>13,5 %</i>

Source : traitement Dares.

Dépenses Epop 2015

	France entière					Provence-Alpes-Côte d'Azur	
	Dépense régionalisée			Dépense non régionalisée	Ensemble	Dépense régionalisée	
	Montant	Dont administration centrale	Part dans l'ensemble			Montant	Part dans la dépense régionalisée France entière
Total	95 506 694	533 776	98,8 %	1 158 538	96 665 232	7 414 715	7,8 %
Emplois aidés	7 601 185	123 047	99,2 %	64 000	7 665 185	531 936	7,0 %
Emplois aidés marchands	2 614 391	123 047	100 %	0	2 614 391	156 271	6,0 %
Emplois aidés non marchands	4 986 794	0	98,7 %	64 000	5 050 794	375 665	7,5 %
Mesures en faveur de certains secteurs ou certaines zones géographiques	8 379 421	79 637	98,7 %	114 087	8 493 508	553 601	6,6 %
<i>Mesures en faveur de l'emploi sur les territoires</i>	1 494 000	53 098	100 %	0	1 494 000	39 118	2,6 %
<i>Mesures à la personne en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	6 781 966	0	98,3 %	114 087	6 896 053	512 050	7,6 %
<i>Mesures aux entreprises en faveur de l'emploi dans certains secteurs</i>	103 455	26 539	100 %	0	103 455	2 433	2,4 %
L'indemnisation chômage - Allocations et rémunérations, incitations financières à l'emploi	47 925 684	0	99,7 %	156 101	48 081 786	4 090 504	8,5 %
L'accueil, information, orientation, accompagnement	4 769 987	19 370	99,1 %	40 993	4 810 980	404 014	8,5 %
<i>Dépenses d'information « tout public »</i>	116 281	0	84,3 %	21 652	137 933	10 037	8,6 %
<i>Dépenses d'accueil</i>	785 068	0	100 %	0	785 068	72 596	9,2 %
<i>Dépenses d'accompagnement renforcé (dont ML et garantie jeunes)</i>	2 208 469	141	100 %	0	2 208 469	175 588	8,0 %
<i>Dépenses autres accompagnements (dont suivi)</i>	1 506 135	19 229	98,7 %	19 341	1 525 475	129 985	8,6 %
<i>Allocations et rémunérations</i>	99 438	0	100 %	0	99 438	11 132	11,2 %
<i>Aides dédiées à lever les freins à l'insertion (mobilité, garde d'enfants, etc.)</i>	54 596	0	100 %	0	54 596	4 676	8,6 %
L'aide au recrutement des entreprises	653 927	0	100 %	0	653 927	53 402	8,2 %
Dépenses de structure des opérateurs et autres dépenses non ventilables par dispositifs	54 986	3 402	7,6 %	670 526	725 511	3 155	5,7 %
<i>Dépenses non ventilables selon la nomenclature</i>	54 986	3 402	40,8 %	79 635	134 621	3 155	5,7%
<i>Dépenses de structure non ventilables par dispositif</i>	0	0	0,0 %	590 891	590 891	0	-
Formation professionnelle initiale	15 911 771	0	100 %	1 414	15 913 184	1 088 101	6,8 %
<i>Formation professionnelle par voie « scolaire » publique et sous contrat (élèves et étudiants)</i>	9 499 598	0	100 %	0	9 499 598	673 226	7,1 %
<i>Apprentissage</i>	5 337 206	0	100 %	1 414	5 338 620	310 632	5,8 %
<i>Formations sanitaires et sociales et artistiques</i>	1 066 863	0	100 %	0	1 066 863	104 242	9,8 %
Formation professionnelle continue	10 209 734	308 321	98,9 %	111 417	10 321 151	690 003	6,8 %
<i>Pour les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en insertion professionnelle</i>	6 228 518	308 321	98,2 %	111 417	6 339 935	453 866	7,3 %
<i>* Dépenses pédagogiques formations pré-certifiantes et certifiantes</i>	2 567 673	104 723	99,9 %	2 000	2 569 673	181 496	7,1 %
<i>* Dépenses pédagogiques formations professionnalisantes</i>	368 310	83 962	100 %	0	368 310	27 941	7,6 %
<i>* Dépenses pédagogiques formations aide à la définition de projet</i>	392 743	116 729	100 %	0	392 743	8 439	2,1 %
<i>* Dépenses pédagogiques illettrisme, remise à niveau, savoirs de base, socle de compétences</i>	81 819	1 971	100 %	0	81 819	2 157	2,6 %
<i>* Allocations et rémunérations et protection sociale associée à la formation</i>	2 817 973	937	96,3 %	109 417	2 927 390	233 832	8,3 %
<i>Pour les actifs occupés</i>	3 935 196	0	100 %	0	3 935 196	233 936	5,9 %
<i>* Dépenses pédagogiques</i>	3 495 456	0	100 %	0	3 495 456	211 109	6,0 %
<i>* Dépenses de rémunération</i>	439 740	0	100 %	0	439 740	22 828	5,2 %
<i>Dépenses d'investissement et de qualité</i>	46 020	0	100 %	0	46 020	2 201	4,8 %

Source : traitement Dares.

Sigles et abréviations

Aco	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
AOIA	Accueil, orientation, information et accompagnement
Apec	Association pour l'emploi des cadres
ARCE	Aide à la reprise ou à la création d'entreprise
ARE	Allocation d'aide au retour à l'emploi
ASP	Autorité de la statistique publique
ASS	Allocation de solidarité spécifique
BEP	Brevet d'études professionnelles
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CEP	Conseil en évolution professionnelle (AIOA)
CEP	Certificat d'études primaires (formation initiale)
CFA	Centre de formation des apprentis
CICE	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
CIF	Congé individuel de formation
Cnefop	Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles
CPF	Compte personnel de formation
Crefop	Conseil régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles
CSP	Contrat de sécurisation professionnelle
CT	Collectivité territoriale
CUI	Contrat unique d'insertion
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
DEFM	Demandeur d'emploi en fin de mois
Depp	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
DGFIP	Direction générale des Finances publiques
Drom	Département et région d'outre-mer
DUT	Diplôme universitaire de technologie
Edec	Engagement de développement de l'emploi et des compétences
Efop	Emploi, formation et orientation professionnelles
Esat	Établissement et service d'aide par le travail
ESF	États statistiques et financiers
FPC	Formation professionnelle continue
FPSP	Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels
FSV	Fonds de solidarité vieillesse
IAE	Insertion par l'activité économique
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
ML	Mission locale
MSA	Mutualité sociale agricole
Opca	Organisme paritaire collecteur agréé
PIB	Produit intérieur brut
PMT	Politiques du marché du travail
PRE	Personne en recherche d'emploi
RP	Recensement de la population
RSA	Revenu de solidarité active
Unédic	Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

Glossaire

Actif Personne en emploi (actif occupé) ou chômeur.

Actif occupé Personne âgée de 16 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée, ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Action de formation préalable au recrutement (AFPR) L'action de formation préalable au recrutement est une aide financière permettant à un demandeur d'emploi de se former afin de répondre à une offre d'emploi pour laquelle il lui manque des compétences. Cette aide peut être attribuée à un employeur rencontrant des difficultés de recrutement, qui est disposé à former un demandeur d'emploi ou un salarié en contrat d'insertion et à le recruter en fin de formation.

Aide à la reprise et à la création d'entreprise (ARCE) L'aide à la reprise et à la création d'entreprise est versée par Pôle emploi. Elle consiste à recevoir ses allocations chômage sous la forme de capital.

Aide, information, orientation et accompagnement (AIOA) Services et activités s'adressant à des individus de tous âges, à toutes les étapes de leur vie, pour les aider à faire leurs choix éducatifs ou professionnels et à gérer leur évolution professionnelle.

Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) Allocation versée aux salariés involontairement privés d'emploi, qui justifient d'une durée minimale d'affiliation au régime d'assurance chômage et qui recherchent activement un emploi.

Allocation spécifique de solidarité (ASS) Créée en 1984, elle garantit des ressources minimales aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation, sous certaines conditions de durée d'activité antérieure et de ressources.

Alternance Système de formation fondé sur l'alternance entre des phases pratiques et des phases théoriques. Elle comprend deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

Apprenti Sauf dérogation, jeune âgé de 16 à 25 ans qui prépare un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou, dans certains cas, une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

Approche en coût complet L'approche en coût complet est fondée sur le principe d'une prise en compte complète des coûts directs et des coûts indirects d'un dispositif, en intégrant notamment une quote-part des frais de structure et de personnel.

Association intermédiaire (AI) Conventionnée par l'État, l'association intermédiaire (AI) contribue à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en leur permettant de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs (particuliers, associations, collectivités locales, entreprises...). L'association intermédiaire bénéficie d'aides de l'État. L'AI fait partie – avec l'entreprise d'insertion (EI), l'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) et les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) – des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Brest Base de la Dares rassemblant l'ensemble des personnes sans emploi effectuant un stage de formation, quel qu'en soit le financeur, sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Cap Emploi Organisme de placement spécialisé (OPS) en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Catégories A, B et C de Pôle emploi Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et appartenant aux catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

Conseil en évolution professionnelle (CEP) Dispositif d'accompagnement personnalisé instauré par la loi du 5 mars 2014 et proposé à toute personne active souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle. Dispensé gratuitement, ce conseil permet d'élaborer et de formaliser un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité, etc.). Il est assuré par des conseillers de cinq opérateurs habilités : Organismes paritaires collecteurs agréés au titre du CIF (Opacif dont les Fongecif), Association pour l'emploi des cadres (Apec), Pôle emploi, missions locales et Cap emploi.

Il consiste en trois niveaux d'accompagnement :

- Niveau 1 : un accueil individualisé qui doit permettre au bénéficiaire d'analyser sa situation professionnelle, de décider de la poursuite ou non de ses démarches et d'identifier les acteurs susceptibles de l'aider.
- Niveau 2 : un conseil personnalisé, qui s'inscrit dans une démarche dynamique et itérative, et qui doit permettre au bénéficiaire :
 - de clarifier sa demande et de définir ses priorités ;
 - d'identifier les compétences transférables dans une perspective de mobilité professionnelle et/ou à acquérir pour favoriser son évolution professionnelle (besoins de formation) ;
 - de repérer les emplois correspondant aux compétences acquises ;
 - de définir son projet professionnel et d'en apprécier la faisabilité au regard des opportunités identifiées (stratégie).
- Niveau 3 : un accompagnement personnalisé à la concrétisation de son projet qui consiste à établir et suivre le déroulement d'un plan d'action.

Chantier d'insertion (ACI) Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les salariés des ateliers et chantiers d'insertion bénéficient d'une rémunération au moins égale au Smic. Les ateliers et chantiers d'insertion sont conventionnés par l'État et bénéficient d'aides pour accomplir leurs missions. L'ACI fait partie – avec l'association intermédiaire (AI), l'entreprise d'insertion (EI) et l'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) – des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Chômage localisé Cette mesure du chômage élaborée par l'Insee est une synthèse entre l'enquête Emploi en continu et la source Pôle emploi (demandeurs d'emploi en fin de mois).

Le chômage est obtenu par ventilation du chômage au sens du BIT (source enquête Emploi) à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM. L'emploi s'appuie quant à lui sur les estimations d'emploi au lieu de travail issues du dispositif d'Estimations d'emploi localisées (Estel). Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et de l'emploi) ainsi estimée. Il est disponible par région, département et zone d'emploi en France métropolitaine, en trimestriel (corrigé des variations saisonnières) ou annuel.

Chômeur au sens du BIT Personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Chômeur au sens du recensement Personne (inscrite ou non à Pôle emploi) qui déclare comme situation principale « chômage », « études ou stage non rémunéré », « retraite ou préretraite », « femme ou homme au foyer » ou « autre situation » (hors « emploi », « apprentissage sous contrat ou stage rémunéré ») ; déclare ne pas travailler actuellement ; déclare rechercher un emploi.

Cnefop Conseil créé par la loi du 5 mars 2014, se substituant au Conseil national de l'emploi et au Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie. Il réunit l'État, représenté par 12 ministères dont les ministères du Travail et de l'Éducation nationale, les régions, les partenaires sociaux représentatifs au niveau national et interprofessionnel ou multi-professionnel, ou intéressés, ainsi que les chambres consulaires et les principaux opérateurs du champ. Il est l'instance de consultation sur l'ensemble des textes légaux et réglementaires du champ. Il est également une instance de concertation, de suivi, de coordination, et d'évaluation des politiques de l'emploi de la formation professionnelle initiale et continue et de l'orientation tout au long de la vie.

Compte personnel de formation (CPF) Mis en place par la loi sur la formation de 2014, il permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir ses droits à la retraite, d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

Congé individuel de formation (CIF) Congé permettant à un salarié du secteur privé, sous conditions, de s'absenter de son poste afin de suivre une formation pour se qualifier, évoluer ou se reconverter.

Contrat aidé Contrat de travail dérogatoire au droit commun pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et leur nombre est piloté par les pouvoirs publics.

Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) *Voir contrat unique d'insertion (CUI).*

Contrat de professionnalisation Contrat destiné à permettre l'acquisition, par les 16-25 ans et les demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus, d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, qualification reconnue) en relation avec les besoins identifiés par les branches professionnelles, au moyen d'une formation en alternance.

Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) Ce contrat s'adresse aux salariés de certaines entreprises visés par une procédure de licenciement économique. Il permet de bénéficier d'un ensemble de mesures favorisant un retour accéléré à l'emploi durable. L'employeur est tenu de le proposer au salarié, qui peut le refuser.

Contrat de soutien et d'aide par le travail Contrat de travail au sein d'un établissement et service d'aide par le travail (Esat). L'Esat est une structure permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé. Il accueille des personnes qui n'ont pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée à leurs besoins.

Contrat unique d'insertion (CUI) Le contrat unique d'insertion (CUI) associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur. Il vise à faciliter l'embauche des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi. Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) est la déclinaison du CUI dans le secteur non marchand. Le contrat initiative emploi (CIE) est la déclinaison du CUI dans le secteur marchand.

Demandeur d'emploi Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi.

Demandeur d'emploi en fin de mois Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes à la recherche d'un emploi, inscrites à Pôle emploi et dont la demande est active au dernier jour du mois.

Dépenses pédagogiques Dépenses directement consacrées aux frais de formation et de fonctionnement (rémunération des formateurs, frais d'administration, d'information, de conseil, d'ingénierie en formation...), et qui ne relèvent pas d'une rémunération ou d'une compensation à destination des stagiaires ; l'investissement en est exclu.

Dépenses de structure Dépenses inhérentes au fonctionnement d'une structure (e.g. frais matériels ou certains frais de personnel), qui ne peuvent pas être directement rattachées à l'une des missions assurées par ladite structure.

Dépenses directes des entreprises Dépenses directement réalisées par les entreprises en vue de former leurs salariés, sans passer par un fonds à gestion paritaire et hors versements fixés en fonction du taux de contribution légal.

Dépenses hors rémunération *Voir dépenses pédagogiques.*

Dépenses intermédiées Dépenses effectuées *via* les organismes paritaires collecteurs agréés (Opc) et le fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), par opposition aux dépenses directes des entreprises.

Dépenses non ventilées Dépenses ne pouvant pas être rattachées, soit à une zone géographique (ici, non ventilées par région), soit à une activité ou à un dispositif précis (non ventilées par dispositif). Il peut s'agir de dépenses d'administration centrale ou de dépenses pour lesquelles aucune méthode de répartition satisfaisante n'est disponible.

Dépenses régionalisées Dépenses affectées aux territoires, c'est-à-dire des dépenses dont les territoires bénéficient, non limitées aux dépenses des régions.

Dépenses ventilées Dépenses rattachées à une région et/ou à un dispositif précis (par opposition aux dépenses non ventilées).

Droit constaté Contrairement à un enregistrement en fonction du rythme d'encaissement-décaissement (suivi des flux de trésorerie), c'est la date de l'événement à l'origine du flux monétaire qui est prise en compte.

Effet de siège Augmentation mécanique de l'importance économique d'une zone géographique donnée, en raison de la forte concentration de sièges sociaux dans ladite zone.

Emploi aidé Emploi bénéficiant d'une aide publique, hors dispositifs généraux et sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche ou d'exonérations, et ciblent des publics ou des territoires spécifiques. Au sein des emplois aidés existent les contrats aidés et les contrats de formation en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation).

Emploi d'avenir Dispositif concernant les jeunes de 16 à 25 ans (ou 30 ans pour les travailleurs handicapés), sans diplôme ou titulaires d'un CAP/BEP, ni en emploi ni en formation, présentant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. À titre exceptionnel, les jeunes résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, en zone de revitalisation ou en outre-mer peuvent y accéder jusqu'au niveau Bac +3 s'ils recherchent un emploi depuis plus d'un an. Le contrat est un CDI ou un CDD de un à trois ans, de préférence à temps plein. Les employeurs perçoivent, pour une durée de trois ans au plus, une aide égale à 75 % du Smic quand il s'agit de structures du secteur non marchand, ou 35 % du Smic pour les structures du secteur marchand.

Engagement de développement de l'emploi et des compétences (Edec) L'engagement de développement de l'emploi et des compétences (Edec) est un accord annuel ou pluriannuel conclu entre l'État et une ou plusieurs branches professionnelles pour la mise en œuvre d'un plan d'action négocié, sur la base d'un diagnostic partagé d'analyse des besoins qui a pour objectifs d'anticiper les conséquences des mutations économiques, sociales et démographiques sur les emplois et les compétences, et de réaliser des actions concertées dans les territoires.

Enquête apprentissage Enquête menée par le Cnefop auprès des CFA afin de collecter les données physiques (effectifs, nombre de formations...) et les dépenses portant sur l'apprentissage.

Enquête Dares auprès des conseils régionaux Enquête annuelle menée par la Dares auprès des conseils régionaux, portant sur les données physiques (effectifs, nombre de formations) et les dépenses des conseils régionaux en faveur des politiques d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles.

Enseignement supérieur L'enseignement supérieur regroupe l'enseignement dispensé dans les universités, les instituts universitaires de technologie (IUT), les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), les sections de techniciens supérieurs (STS), les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, les écoles paramédicales et sociales, etc., et dans les CFA pour l'apprentissage préparant à des diplômes de niveau III et plus.

Entreprise adaptée Entreprise permettant à une personne en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à ses possibilités. Sa particularité est qu'au moins 80 % des effectifs se composent de personnes en situation de handicap ; elle propose à la personne en situation de handicap un accompagnement spécifique favorisant la réalisation d'un projet professionnel.

Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) Entreprise de travail temporaire ayant vocation à remplir des objectifs d'insertion professionnelle, de suivi social et professionnel pendant et en-dehors des missions des travailleurs qu'elle emploie. L'ETTI fait partie – avec l'entreprise d'insertion (EI), l'association intermédiaire (AI) et les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) – des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Entreprise d'insertion (EI) Une entreprise d'insertion est une entreprise opérant dans le secteur marchand, mais dont la finalité est avant tout sociale : proposer à des personnes en difficulté une activité productive assortie de différentes prestations définies selon les besoins de l'intéressé (ré-entraînement aux rythmes de travail, formation, accompagnement social...) pour construire et finaliser avec elles un parcours d'insertion socioprofessionnel durable. Elle fait partie – avec l'association intermédiaire (AI), l'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) et les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) – des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Eurostat Eurostat est l'autorité statistique communautaire désignée par la Commission européenne pour développer, produire et diffuser des statistiques européennes.

Financier final Financier procédant au versement au bénéficiaire ou à l'entité chargée de la prestation qui lui est destinée.

Financier-décideur Financier à l'origine de la décision d'affecter la dépense à un usage précis (voir page 10).

Fonds à gestion paritaire Organisme de mutualisation et de gestion des contributions obligatoires des entreprises en faveur de la formation professionnelle, codirigé par les partenaires sociaux.

Fonds de solidarité vieillesse (FSV) Cet établissement public, sous tutelle des ministères en charge de la Sécurité sociale et du Budget, finance les avantages vieillesse à caractère non contributif relevant de la solidarité. Il prend notamment en charge les cotisations vieillesse de base et complémentaires des demandeurs d'emploi. Il dispose à cet effet de recettes de nature fiscale.

Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) Association constituée d'organisations syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au niveau national et interprofessionnel, ayant notamment pour missions de contribuer au financement d'actions de formation professionnelle, d'opérer la péréquation des fonds et d'assurer l'animation du réseau des Opca et des Opacif du champ interprofessionnel.

Formation certifiante Formation donnant lieu à un diplôme, un titre ou une certification du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Formation d'insertion sociale et professionnelle Formation située en amont des actions pré-certifiantes, certifiantes et de professionnalisation. Cette catégorie regroupe toutes les actions destinées à permettre aux publics les plus éloignés de l'emploi d'y accéder progressivement ou de suivre par la suite une formation professionnelle correspondant à un métier ou un secteur où existent des besoins de recrutement.

Formation pré-certifiante Formation préalable à l'entrée dans une formation certifiante. Cette formation peut être précédée de formations d'insertion professionnelle et sociale.

Formation professionnalisante Dans le cadre de la classification Efp, formation non certifiante ou action de formation préalable au recrutement.

Formation professionnelle continue Formation suivie par des personnes ayant terminé leurs études initiales.

Formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi Formation professionnelle suivie par des personnes sans emploi, qu'elles soient ou non inscrites à Pôle emploi, sous statut de « stagiaire de la formation professionnelle ».

Formation professionnelle initiale Formation faisant suite à la formation générale et préparant les jeunes à s'insérer dans un emploi qualifié, d'ouvrier à ingénieur.

Formation professionnelle initiale sous statut scolaire Formation professionnelle initiale se déroulant exclusivement dans un établissement scolaire, par opposition aux formations en alternance.

Garantie jeunes Dispositif permettant d'accompagner les jeunes en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. C'est une modalité spécifique du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea). Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la mission locale ; elle s'accompagne d'une aide financière.

Insertion par l'activité économique (IAE) L'insertion par l'activité économique permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité), de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle. Des structures spécialisées, comme les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion ou les ateliers et chantiers d'insertion, signent avec l'État des conventions qui leur permettent d'accueillir et d'accompagner ces travailleurs.

Intérim L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Mesures sectorielles Mesures ciblées en faveur de secteurs d'activités spécifiques (e.g. services à la personne).

Mesures zonées Mesures ciblées en faveur de territoires (exonérations zonées ZRR, ZFU, ou exonérations Drom).

Mission locale Le réseau des missions locales et des permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Il dispose de structures réparties sur tout le territoire français dans lesquelles les jeunes sont informés, conseillés et, au besoin, accompagnés afin de faciliter leur accès à l'emploi.

Niveaux de diplôme (nomenclature Insee)

- Niveau VI et V bis : sorties en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (6^e à 3^e) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale.
- Niveau V : sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de second cycle général et technologique avant l'année de terminale (seconde ou première).
- Niveau IV : sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme.

- Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac +2 (DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).
- Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de niveau supérieur à Bac +2 (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école).

Opérateur paritaire collecteur agréé (Opca) Organisme chargé de collecter les fonds de la formation professionnelle continue et de financer la formation des salariés.

Période de professionnalisation Période qui vise à favoriser le maintien dans l'emploi des salariés en contrat à durée indéterminée, par des actions de formation alternant des enseignements théoriques et pratiques.

Personne en recherche d'emploi Pour cette publication, on assimile les personnes en recherche d'emploi aux chômeurs au sens du recensement.

Plan de formation Le plan de formation rassemble l'ensemble des actions de formation définies dans le cadre de la politique de gestion du personnel de l'entreprise. Son élaboration est assurée sous la responsabilité pleine et entière de l'employeur, après consultation des représentants du personnel.

Prime d'activité Instituée par la loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, la prime d'activité remplace le revenu de solidarité active (RSA) activité et la prime pour l'emploi (PPE) à partir du 1^{er} janvier 2016 (1^{er} juillet à Mayotte). Financée par l'État comme le RSA activité, la prime d'activité est un complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes.

Prime d'intéressement L'intéressement est un dispositif d'épargne salariale que toute entreprise peut mettre en place par voie d'accord. Le salarié perçoit une prime dont le montant et les conditions de versement sont indiqués dans l'accord d'intéressement. Les sommes sont immédiatement disponibles, mais le salarié peut choisir de les placer sur un plan d'épargne salariale ou un compte épargne-temps.

Prime pour l'emploi (PPE) Crédit d'impôt mis en place en 2001, accordé sous condition de ressources globales du foyer fiscal aux personnes en emploi disposant de faibles revenus d'activité. Le RSA absorbe partiellement cette prestation fiscale. Elle est remplacée par la prime d'activité depuis janvier 2016.

Produit intérieur brut (PIB) Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes d'un pays.

Public spécifique Catégorie de personnes présentant des caractéristiques distinctes du reste de la population, de telle sorte qu'elle fait l'objet de dispositifs ciblés adaptés à son profil.

Recensement de la population (RP) Enquête annuelle menée par l'Insee à l'échelle nationale sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc.

Remobilisation Action ciblée sur les personnes très éloignées de l'emploi, visant à les resocialiser en vue d'un parcours d'insertion professionnelle.

RSA activité Le RSA est une prestation sociale en faveur des foyers ayant de faibles ressources. Le RSA activité est un complément de revenus d'activité pour les travailleurs pauvres.

Second cycle du second degré Niveau d'enseignement dispensé dans les sections générales, technologiques ou professionnelles des lycées ainsi que dans les CFA, correspondant aux niveaux IV et V de la nomenclature Insee.

Service civique Engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Taux de recours à l'intérim Part des heures travaillées en intérim dans l'ensemble des heures salariées.

Taux d'emploi Le taux d'emploi est obtenu en divisant le nombre de personnes actives occupées par la population totale de la même tranche d'âge (ici de 16 à 64 ans). La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit, ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

Unédic Instance paritaire dirigée à parts égales par des représentants d'organisations syndicales patronales et de salariés, chargée de la gestion de l'assurance chômage.

Rapport sur les dépenses Emploi, Formation et Orientations professionnelles *Données nationales et régionales 2015*

Ce rapport est édité par le ministère du Travail.

Directrices de la publication :

Selma Mahfouz (Dares), Catherine Beauvois (Cnefop).

Coordination :

Anne Delahaye, Sylvain Grognet.

Rédaction Dares-Cnefop :

Mahaut Lasselin avec la collaboration de Renaud Bricq, Sylvain Grognet, Raphaël Haget, Odile Mesnard.

Secrétaire de rédaction :

Hadrien Baer.

Graphistes :

Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.

Date de publication : juillet 2018.

